L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1240 - VENDREDI 18 OCTOBRE 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES

*Selon conditions générales et particulières.

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

Marché des broutards

Engraissement :

France/Italie même combat...



Photo: Vendée Agricole

La dernière assemblée générale d'Elvéa 71-58 était consacrée au marché des broutards exportés vers l'Italie. Lourdement endettés, confrontés à un marché atone et à l'augmentation de leurs charges, les engraisseurs italiens sont à la peine et paient le prix de la restructuration du secteur. En dépit de ces difficultés, l'Italie reste le meilleur et le plus important débouché pour la production de maigre française. Le sort des uns restant lié à celui des autres, les engraisseurs italiens appellent de leurs vœux un accord franco-italien qui prendrait parti pour la défense de l'engraissement dans la PAC. *p.18.*

Côte d'Or

› Manifestation

Les chasseurs défilent aujourd'hui à Dijon



Nièvre

› Retraites agricoles

Non à l'injustice, oui à l'équité !



Yonne

› Chablisien

Des vendanges délicates



Conditions MORTE SAISON Maxi et FINANCEMENT EXCEPTIONNEL sur toute la gamme fenaison



G. BUCHEZ

Secteurs : Autun - Corbigny Luzy - Moulins Engilbert Bientôt à Nevers

KUHN be strong, be KUHN * Soyez forts, soyez KUHN

03 86 20 17 38

Gamme MAGA YAMAHA



*Offre valable jusqu'au 31/12/13

MOTOSPORT 33 bd Pré Plantin - 58000 Nevers Tel. 03 86 61 42 70

Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Échanges commerciaux: L'Europe accuse les États-Unis de laxisme sur la sécurité alimentaire
• Installation: PRI Info

Côte d'Or
04 • Marché : L'agriculture attire et communique
05 • Plans de lutte: Un insecte et une plante qui dérangent
06 • Auxois sud: Innovation et ouverture
07 • Manifestation: Les chasseurs défilent aujourd'hui à Dijon

Nièvre
08 • Aviculture: Air chaud et sec dans les bâtiments
09 • FDSEA 58 : Une nouvelle animatrice
10 • Manifestation de Saint-Brisson: l'heure est désormais à la construction !
11 • Retraites agricoles: Non à l'injustice, oui à l'équité !

Yonne
12 • Marché des Terres de France : La «Rue de la Chine» fête ses 20 ans !
13 • Concours charolais d'Avallon: A quand une structure pérenne ?
14 • Chablisien : Des vendanges délicates
15 • Safer: L'équipe est aujourd'hui au complet

Bourgogne
16 • Loc'Halles Bourgogne : La Ferme du Pressoir cultive la proximité
17 • Bourse de Commerce Européenne : Une 53ème édition d'exception

Services
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •
Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30
AgriBourgogne.fr

enbref

Énergie Du biodiesel à partir de graisses animales

Une nouvelle société, AD biodiesel va produire sur le site de Sofiprotéol à Venette dans l'Oise des esters méthyliques à base de graisses animales et d'huiles alimentaires usagées après conversion d'un atelier d'estérification d'esters méthyliques à base d'huiles végétale de Diester industrie. La production qui démarrera au plus tard début 2015 devrait atteindre 80 000 tonnes. Sofiprotéol qui est l'actionnaire de référence dans cette affaire avec 60 % du capital s'est associée à trois autres partenaires, Electrawinds (20 %), une société belge spécialisée dans la production d'énergies renouvelables, Akiolis (10 %), une société spécialisée dans la valorisation de coproduits et de résidus organiques des filières alimentaires et Mindest (10 %), une entreprise spécialisée dans la recherche et la mise au point de circuits de valorisation de sous produits. Akiolis et Mindest assureront l'approvisionnement en graisses animales, Electrawinds le raffinage des graisses sur son site d'Ostende en Belgique en synergie avec une production d'énergie verte et Sofiprotéol l'estérification sur son site de Venette ainsi que la commercialisation.

Protection des terres Partenariat entre les Régions et les Safer

René Souchon, président de la Commission Agriculture de l'Association des régions de France (ARF) et Emmanuel Hyest, président de la Fédération nationale des Safer (FNSafer) ainsi que Gérard Leras, conseiller spécial à la politique foncière au Conseil régional de Rhône-Alpes ont officialisé, le 3 octobre, le travail de partenariat initié en janvier 2013. L'ARF et la FNSafer sont tombés d'accord sur un certain nombre d'orientations et de recommandations en matière de politique foncière. Parmi celles-ci elles proposent une extension du droit de préemption des Safer à tout type de foncier, en milieu rural, bâti ou non, à vocation ou à usage agricoles ainsi qu'une meilleure garantie, via les Safer, de l'usage agricole de toute nouvelle construction en zone agricole. En dix ans, en effet, l'agriculture a perdu 900 000 hectares de SAU, soit 3 % du total. Une grande partie des terres agricoles a été utilisée pour l'urbanisation, le développement d'activités économiques non agricoles et la construction de nouvelles infrastructures.

FranceAgriMer Situation des marchés et prévisions pour la campagne commerciale 2013-2014

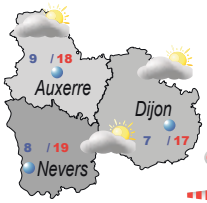
En dépit de récoltes abondantes, des tensions sur le marché mondial du blé apparaissent en raison de l'épuisement des disponibilités à l'exportation de la Russie. Les prix mondiaux repartent à la hausse. Partout dans le monde, les récoltes de maïs sont en retard. D'abondantes pluies en septembre entravent les semis de céréales d'hiver et les coupes de maïs en Russie et en Ukraine. Dans ce contexte, l'intérêt des importateurs mondiaux pour l'origine européenne ne se dément pas. La délivrance de certificats d'exportation dans l'Union européenne est toujours aussi dynamique, avec deux fois plus de licences délivrées pour le blé et l'orge que l'an dernier à la même époque. Au niveau français, les prix des céréales à l'exportation s'apprécient sous l'effet de la demande. FranceAgriMer a revu à la hausse ses prévisions d'exportation de blé tendre, à 11,2 Mt, vers les Pays tiers, soit 200 000 t de plus que le mois dernier, en maintenant une prévision de plus de 7Mt à destination des autres pays de l'Union européenne. La France devrait exporter plus de blé que l'an dernier, exception faite du blé dur, dont la faible récolte limite de fait les disponibilités.



Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 18 au 27 octobre 2013*

AGATE FRANCE
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 18 Octobre

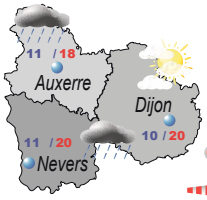


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

St Luc
Soleil : 08:24 - 19:15
Lune : 18:55 - 07:45

Samedi 19 Octobre

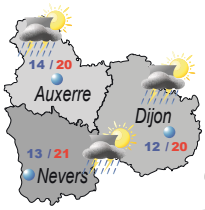


Mitigé
Ce samedi sera partagé entre précipitations et timides éclaircies. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Sud 20 km/h

St René
Soleil : 08:25 - 19:14
Lune : 19:29 - 08:51

Dimanche 20 Octobre



Orageux
Un temps instable en perspective, avec de nombreuses averses orageuses. Les températures seront en très légère hausse.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Adeline
Soleil : 08:27 - 19:12
Lune : 20:05 - 09:55

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Octobre :
Un ciel nuageux s'annonce pour ces prochains jours.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 12 à 15 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Octobre :
De nombreuses averses, parfois orageuses, sont attendues.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 12 à 17 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

clind'œil



Échanges commerciaux

L'Europe accuse les États-Unis de laxisme sur la sécurité alimentaire

Une étude du Parlement européen affirme que le contrôle de la réglementation américaine sur la sécurité alimentaire souffre de *«lacunes critiques»*.



CP = Réussir

Un rapport de l'Union euro péenne met en avant les lacunes et le manque de moyens de l'administration américaine dans le domaine de la sécurité alimentaire.

La deuxième session des pourparlers entre l'UE et les États-Unis sur la mise en place d'un accord de libre-échange, qui devait débuter le 7 octobre, a été annulée en raison de la paralysie partielle des services gouvernementaux américains. L'objectif des négociateurs est de parvenir à une harmonisation des réglementations des deux parties, notamment dans les domaines sanitaire et phytosanitaire.

L'annulation, pour cause de *«shutdown»* aux États-Unis, de la deuxième session de négociations pour la conclusion d'un Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, qui était prévue du 7 au 11 octobre à Bruxelles, *«est clairement regrettable»*, mais *«laissez moi réaffirmer le fort engagement (des deux parties) de mener à bien le processus»*, a déclaré le 4 octobre Karel de Gucht. Le commissaire européen au commerce a souligné que les Américains s'étaient engagés à le tenir informé de la possibilité de reprendre les discussions, *«dès que cela sera possible»*.

Lacunes graves

Demandée par la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Parlement européen, une étude des services de l'Assemblée sur les politiques de santé et de sécurité alimentaire aux États-Unis met en évidence de graves faiblesses dans les contrôles officiels des denrées. *«La réglementation de la sécurité alimentaire (…) est partagée entre la Food and Drug Administration (FDA), le département américain de l'agriculture (USDA) et plusieurs autres agences fédérales, constatent les auteurs. Cela a pour résultat un système réglementaire complexe qui souffre d'une duplication inutile ainsi que de lacunes critiques en matière de contrôle»*.

L'étude précise que, par exemple, *«plusieurs agences réglementent la production de pizzas surgelées, la compétence ultime sur la sécurité du produit étant déterminée par le fait que celui-ci est garni de fromage ou bien de viande»*. *«En plus de ce chevauchement de prérogatives, la FDA n'a pas les moyens qui lui seraient nécessaires pour faire face aux risques de maladies d'origine alimentaire»*, poursuivent les auteurs. *«Il y a plus de 50 000 unités de transformation des aliments aux États-Unis qui sont soumises aux inspections et à la réglementation de la FDA. Pourtant, en 2013, celle-ci emploie seulement 2 664 personnes sur le terrain et 882 au siège pour assurer les responsabilités liées à la sécurité»*.

Manque de moyens

De ce fait, selon un rapport de 2010 de l'Inspecteur général du département de la santé et des services sociaux (DHHS), *«la FDA inspecte moins d'un quart des unités de production alimentaire chaque année et plus de la moitié des usines de transformation des denrées ont passé cinq années ou plus sans une seule inspection»*, souligne l'étude.

Des pouvoirs en théorie plus grands pour la FDA

«Bien que des comparaisons directes soient difficiles», les auteurs notent que la Food Standards Agency du Royaume-Uni *«fait état de taux d'inspection jusqu'à 60 % pour tous les établissements du secteur alimentaire, avec des taux approchant les 100 % pour les entités qui soulèvent le plus grand risque pour la santé publique»*. *«Conscient des risques pour la santé publique, et à la suite de plusieurs épidémies ou maladies d'origine alimentaire largement médiatisées»*, le Congrès a adopté en 2011 le Food Safety Modernization Act (FSMA).

Selon l'étude, cette loi vise à renforcer les moyens de la FDA pour la sécurité alimentaire en accordant à l'agence le pouvoir d'émettre des rappels obligatoires de nourriture avariée (auparavant, les rappels étaient volontaires), de mener des inspections plus fréquentes et de renforcer la surveillance des aliments importés. Reste à mettre en œuvre le FSMA, ce qui n'est pas aisé compte tenu de la complexité des règles proposées et de l'impasse dans laquelle se trouve le budget fédéral.

AGRA



▸PRI info

Côte d'Or

« Je transmets mon exploitation. Et vous ? »

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône etLoire

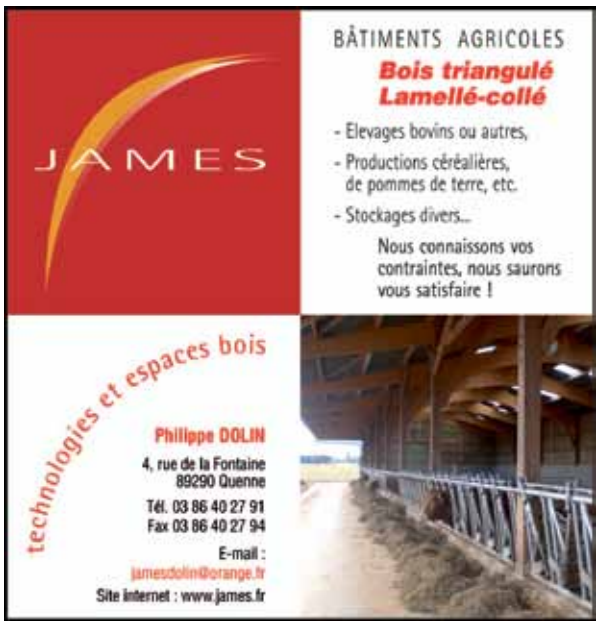
Formation en Produits fermiers

Vous êtes agriculteur, en démarche d'installation, salarié, futur salarié. Vous souhaitez diversifier votre production, transformer vos produits, développer la vente directe ou vous spécialiser dans les circuits courts. Le CFPPA de Charolles vous propose une formation qualifiante adaptée à votre projet professionnel : un Certificat de Spécialisation "Production, transformation et commercialisation de produits fermiers ". Cette formation vous permettra de développer vos compétences de la production à la transformation et à la commercialisation (produits carnés, produits laitiers, miel, escargots, fruits, légumes, céréales, plantes aromatiques et médicinales…). Pour plus d'informations, contacter Marie-Thérèse BOUCHOT ou Eric NIGAY au CFPPA de Charolles : 03 85 24 00 80.

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).



▸ Agenda

20/10 Foire de la Saint-Simon à Flavigny

Autrefois, alors que Flavigny-sur-Ozerain était encore chef-lieu de canton, les habitants de la région échangeaient leur production lors des marchés réguliers. Ce marché de la Saint-Simon était le dernier de la saison, donc le plus important, car il permettait à chacun de faire ses réserves pour l'hiver à venir. Réactivée il y a une vingtaine d'années, la Foire de la Saint-Simon a lieu l'avant-dernier dimanche d'octobre et présente comme thèmes principaux : *«Artisanat, Gastronomie et Vide-Greniers»* Au détour des ruelles étroites du village, animations et concerts gratuits rythmeront votre balade. Alors que la dégustation gratuite de nombreux produits régionaux vous ouvrira l'appétit, vous pourrez ce dimanche vous restaurer sur place, en divers endroits dans la Foire. Ce sera l'occasion pour les visiteurs, amateurs de bonne chair, de déguster quantité de produits du terroir : charcuterie, fromages fermiers, miel, noix, confiture, pâtisseries... et bien sûr les célèbres Anis de Flavigny. Les promeneurs pourront également découvrir au fil des rues, ruelles et places, toutes sortes d'artisanats: mobilier, vannerie, fleurs séchées, bijoux, maréchalerie, sculptures... Dès 9h, la place sera laissée aux chineurs et amateurs de vieilleries en tout genre qui se presseront comme chaque année devant les étals des vide-greniers pour dénicher l'objet rare.

19/10 Fête de la truffe et des papilles à Is

Chaque année en octobre se tient la Fête de la truffe et des papilles à Is-sur-Tille. A cette occasion, plus de 30 exposants sont présents sur le marché pour proposer aux visiteurs les produits du terroir, bio, et des truffes fraîches. Des animations gratuites pour grands et petits sont proposées toute la journée avec notamment des dégustations, des démonstrations de cuisine, dédicaces de livre. Le midi, la confrérie de la Truffe de Bourgogne organise un repas durant lequel la truffe est mise à l'honneur. Rendez-vous cette année samedi 19 octobre de 9 heures à 18 heures Place de la République. Renseignements : http://www.covati.fr

Producteurs diversifiés

L'agriculture attire et communique

Le réseau *«Bienvenue à la ferme»* organisait dimanche une nouvelle édition de son marché fermier dijonnais. Une réussite à double titre.



Les échanges ont été nombreux avec le grand public.

Vingt-cinq producteurs, 9 000 visiteurs ! Le succès a été une fois encore au rendez-vous autour des halles de Dijon. *«Nous avons eu de la chance avec la météo. Il a plu la veille et le lendemain»* signale Pascal Mure, président de Bienvenue à la ferme. Les ventes ont été très nombreuses, les producteurs de viande, fromages, fruits et légumes ont écoulé tous leurs stocks, à l'image de Philippe Marande, spécialisé en fruits et légumes à Messigny-et-Vantoux: *«Ça fait deux ans que je participe, c'est un beau rendez-vous. Il y a eu beaucoup de monde, surtout l'après-midi. Pourquoi participer ? Je fais de la vente directe et prends part aux marchés traditionnels à Dijon : c'est donc une continuité pour moi. Il est essentiel de maintenir un lien avec le grand public. Avec toutes les questions que l'on nous pose, on connaît précisément leurs besoins, leurs habitudes alimentaires. Nous essayons d'évoluer en préparant de nouveaux produits en fonction de ça».*

Un tracteur attractif

Ce marché dijonnais fêtait sa sixième édition. L'agriculture s'attache constamment à communiquer sur le métier. Outre les très nombreux échanges avec le grand public, de nombreuses animations captent l'attention des citadins. Dimanche, un tracteur *«moderne»* avait été installé à proximité des stands fermier. Plus d'un millier d'enfants se sont rués sur la machine pour se prendre en photo. La traditionnelle mini-ferme, avec de nouveaux animaux, a elle aussi rencontré un franc succès. Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a salué l'organisation d'un tel événement lors de la visite des officiels.

AURÉLIEN GENEST

▸ Zoom sur…

Sortie du nouveau guide

Bienvenue à la ferme vient de lancer son nouveau guide. Édité en 40 000 exemplaires, ce document répertorie l'ensemble des producteurs fermiers du département. Le Conseil général, Côte d'Or Tourisme, Dijon Céréales, Groupama et le Crédit Mutuel ont été remerciés pour leur soutien financier.



Conseil général

Le Charolais s'invite à table

De la viande provenant d'élevages locaux est proposée dans les collèges et établissements médico-sociaux depuis lundi.

Le Conseil général de Côte d'Or s'appuie sur la semaine du goût (14 au 20 octobre) et la semaine bleue (21 au 27 octobre) pour proposer jusqu'au 10 novembre l'opération Bœuf Bourguignon. L'objectif est double : faciliter l'accès des établissements et collèges de Côte-d'Or à un produit grande consommation, tout en valorisant la qualité et le goût de ce produit 100% local auprès du jeune public et des aînés. Un film de trois minutes présentant les conditions d'élevage des bovins charolais élevés à l'herbe est diffusé. Dans les collèges, l'animation sera assurée par l'association Éveil'O'Goût.

Dans les établissements médico-sociaux, des dégustations de viande de bœuf sont proposées par les Confréries des saveurs du Pays Charolais et de l'Ambassade du Charolais. L'Association *«Charolais de Bourgogne»* est partenaire de cet événement voulant surfer sur le succès enregistré en 2012 par l'opération *«Steak haché Charolais de Bourgogne»*.



▸ Zoom sur…

Établissements participants

Collèges : Clos de Pouilly (Dijon), Camus (Genlis), Les Lentillères (Dijon), Jean Lacaille (Bligny-sur-Ouche), Isle de Saône (Pontailler-sur-Saône). Établissements médico-sociaux : résidences Port du Canal, Les Marguerites, Les Bégonias (Dijon), résidence du Parc (Genlis), centre Hospitalier d'Auxonne, CHU de Dijon.

AG D'APRÈS COMMUNIQUÉ

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
BARBOT CM
BP 2
21270 MAXILLY SUR SAONE
Tél. : 03 80 47 85 88
Fax : 03 80 36 19 71
Mail : maxilly@barbot.fayat.com
Constructions Métalliques
Photovoltaïque

Plans de lutte

Un insecte et une plante qui dérangent

La chrysomèle et l'ambroisie représentent une menace pour l'agriculture. Des actions se mettent en place pour les contrer.

D'un côté, un animal. De l'autre, un végétal. A première vue, ils n'ont pas de point commun, d'autant qu'ils ne ne se côtoient pas dans la vie de tous les jours. Chrysomèle et ambroisie étaient pourtant intimement liés la semaine dernière lors de la réunion du bureau de la Chambre d'agriculture. Ils étaient tous les deux à l'ordre du jour des inquiétudes agricoles. La *«menace»* chrysomèle, inédite dans le département, a été présentée par le conseiller Damien Ronget et le responsable professionnel Fabrice Genin. Vingt-trois coléoptères ont été piégés cet été sur les communes d'Orgeux, Ruffey-lès-Echirey, Saint-Julien et Varois-et-Chaignot, quatre communes du nord de Dijon. *«La chrysomèle est un parasite de quarantaine qui a un statut particulier. Sa lutte est obligatoire. Des arrêtés préfectoraux gèrent son évolution dans l'aire géographique»* annonce Damien Ronget. Les larves de chrysomèle mangent les racines de maïs, engendrant la verse des plantes. Les dégâts peuvent être considérables. Lundi 7 octobre, les membres du bureau de la Chambre d'agriculture ont décidé de s'engager dans une stratégie d'éradication. *«Dans des régions comme l'Alsace ou Rhône-Alpes, la chrysomèle est très présente et ils se contentent de limiter le développement de l'insecte. Chez nous, le faible niveau de population nous permet de viser l'éradication»* commente Damien Ronget. Différentes zones (dites *«focus»*, *«sécurité»* et *«tampon»*) seront définies par arrêté préfectoral autour des parcelles où des chrysomèles ont été capturées. Des restrictions bien précises s'opèrent dans chaque zone, avec une validation des procédures d'indemnisation par le service public. L'enjeu est de taille: l'éradication des chrysomèles permettra de maintenir l'itinéraire de conduite de la production de maïs. Plus d'infos : encadré ou http://www.cote-dor.chambagri.fr/

L'ambroisie se développe

Adventice invasive importée des États-Unis, l'ambroisie possède un pollen très allergénique. En Côte d'Or, sa présence est connue, suivie et cartographiée par l'Inra depuis 2003. Sans parler d'une invasion à l'image de la situation de certains départements de Rhône-Alpes, une dégradation de la situation est observée avec des densités de plantes et un nombre de parcelles concernées constamment en hausse. *«La problématique de gestion, voire d'éradication de l'ambroisie en Côte d'Or est malgré tout encore possible. On peut estimer le nombre de parcelles concernées à moins de 100»* annonce Damien Ronget.

Problème de santé publique, l'ambroisie l'est aussi d'un point de vue agronomique. *«Les champs de tournesol peuvent être littéralement étouffés et les dégâts très conséquents»* lance le conseiller *grandes cultures*. Si la lutte contre l'ambroisie est possible à condition d'acheter des variétés spécifiques tolérantes à des herbicides efficaces, des risques de développement demeurent, en particulier en bordure de parcelles pour des problèmes d'application de produits ou autres facteurs inconnus. L'Inra, ne parvenant pas à mobiliser tous les agriculteurs concernés, a sollicité l'aide de la Chambre d'agriculture. Les membres du bureau ont accepté d'apporter leur soutien en sollicitant les personnels des équipes grandes cultures et aménagement du territoire. La production de semences de cette espèce à germination printanière devra être évitée. Il s'agira de mobiliser des agriculteurs via les groupes de développement ou d'initier des réunions avec les partenaires locaux que sont les organismes stockeurs dans la plupart des cas. Concernant les travaux du gazoduc, un travail est en cours avec GRDF et le pôle aménagement et territoire de la Chambre d'agriculture.

AURÉLIEN GENEST



Le nombre de parcelles concernées par l'ambroisie est encore inférieur à 100, mais tend à augmenter dangereusement. Les champs de tournesol peuvent être étouffés par cette plante invasive.



Des chrysomèles ont été capturées pour la première fois en Côte d'Or

Statégie d'éradication

Des mesures obligatoires contre la chrysomèle

Différentes contraintes s'appliquent pour les agriculteurs, selon la zone où ils se trouvent. Pour la plus restrictive (zone focus, la plus proche des sites de captures de chrysomèles avec un rayon de 2,5 km), il est interdit de déplacer de la terre agricole en dehors de la zone. Les agriculteurs sont dans l'obligation de nettoyer leur matériel quittant le périmètre défini. Les pieds spontanés de maïs des champs non affectés à la culture de cette plante doivent être détruits précocement. Les exploitants ont l'obligation de contrôler les graminées estivales adventices dans les cultures d'été, durant les trois années qui suivent la découverte d'un foyer. Il est également interdit de transporter en dehors de la zone des plantes de maïs ou partie de plantes à l'état frais, y compris broyés, avant le 30 septembre de l'année de capture de chrysomèles. Il ne sera pas possible de cultiver le maïs plus d'un an pendant trois années consécutives sur une parcelle donnée (2013, 2014, 2015). Les agriculteurs devront traiter contre les larves dans les parcelles de maïs (2014). Il seront dans l'obligation d'effectuer une lutte insecticide contre les adultes de l'année de découverte et même la suivante, si des captures importantes et précoces sont effectuées. Dernière restriction pour la zone focus : l'interdiction de récolter du maïs grain ou du maïs ensilage avant le 1er octobre de l'année de découverte.

Agenda

31/10 au 11/11 : Foire gastronomique de Dijon

La nouvelle édition de la foire internationale et gastronomique de Dijon se déroule du 31 octobre au 11 novembre. Afin de renouveler l'intérêt des visiteurs et d'attirer une nouvelle clientèle, le concept de « pays hôte d'honneur » évolue : outre le pavillon présentant les atouts culturels et gastronomiques du pays invité, l'accent sera mis sur les vins d'une de ses régions de production à travers une oenothèque. Cet espace dédié réunira pendant les cinq premiers jours de la foire des producteurs qui viendront proposer des vins encore largement méconnus mais de grande qualité à la dégustation et à la vente, dans un cadre convivial. Pour lancer cette nouvelle formule, le choix s'est porté sur la province viticole du Cap Occidental en Afrique du Sud, avec laquelle le Conseil régional de Bourgogne développe un partenariat étroit depuis 2001. Ce choix s'avère d'autant plus pertinent que cette année coïncide avec la saison sud-africaine en France. La foire a d'ailleurs reçu le label des Saisons Croisées France-Afrique du Sud 2012 et 2013. Des nouveautés, les 180 000 visiteurs attendus en découvriront également auprès des 600 exposants présents dans une quinzaine de secteurs : de la gastronomie et des vins à l'habitat en passant par l'ameublement, l'équipement ménager, la mode et la beauté ou encore l'artisanat. Les visiteurs pourront ainsi tester et comparer afin de faire le meilleur choix. Autre pôle important de cette 83e édition, le Quartier des Saveurs rassemble une trentaine d'exposants du secteur agro-alimentaire sous l'égide de l'ARIA Bourgogne et du pôle de compétitivité Vitagora. Cette année, il fait peau neuve avec un nouveau décor et un programme d'animations culinaires bien rempli. « Le Restaurant des Saveurs » remet le couvert pour sa 5e édition avec la participation de nombreux chefs de renom. La Ferme Côte-d'or revient du 8 au 11 novembre. Organisée par le Conseil général et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, elle fera plonger petits et grands au coeur des grandes filières qui font la renommée de l'agriculture départementale.



▸ Formations

Certiphyto: Obtenir son certificat Décideur en Exploitation Agricole

2 jours
Sessions polyculture-élevage
IS/BEZE: 28 et 29 octobre
DARCEY: 4 et 7 novembre
Sessions viticulture
NUITS ST GEORGES: 5 et 8 novembre
Contact : Céline France (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03.80.90.89.09
Responsable de stage : Corinne Delage (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 74
21 Utiliser les bilans de Boviclic pour prendre des décisions
Etre capable d'utiliser les données et bilans technico-économiques du logiciel Boviclic pour analyser les résultats de l'exploitation et prendre des décisions sur la conduite du troupeau.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 15/11/2013 à Créancey
Public concerné : Etre utilisateur du logiciel Boviclic PC et avoir déjà saisi les informations qui seront nécessaires pour valoriser les données
Contact : Carole Thibault (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 26
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Recruter et encadrer un salarié

Acquérir les bases pour réussir un recrutement, accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 24/10/2013 à Dijon
Public concerné : Agriculteurs et viticulteurs de Côte d'Or employeurs ou futurs employeurs de main d'œuvre
Public concerné : Être ou ayant le projet de devenir employeur de main d'œuvre salariée
Contact : Maud Courberand (FDSEA21) - 03 80 68 67 68
Responsable de stage : Valérie Descours (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42

Programmes, tarifs et conditions sur demande

Concours de l'Auxois sud

Innovation et ouverture au grand public

La Fédération charolaise et les comices agricoles pollien et arnétois n'ont pas manqué d'idées pour leur grand rendez-vous annuel.



Éric Bize (ici au centre), aux côtés de Charles et Jean-Louis Virely, éleveurs dans le canton de Bligny-sur-Ouche.

Une date et un lieu à retenir: le samedi 26 octobre au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Ce jour là, le concours charolais de l'Auxois sud proposera un programme inédit avec de nouveaux prix, un grand repas et des animations diverses et variées. *«Ouvrir l'évènement au grand public est un de nos objectifs»* annonce Éric Bize, président du comice de Pouilly-en-Auxois, *«une cuisse de bœuf à la broche sera proposée le midi, nous attendons au moins 300 personnes. Les visiteurs participeront à leur manière au concours car ils pourront voter pour l'animal de leur choix. Celui-ci recevra le prix du public. Nous passerons avec des urnes en même temps que le prix d'honneur. Pour ce qui concerne les animations, il y aura des promenades en calèche et des séances de maquillage pour les plus jeunes, avec la participation du centre social de Pouilly»*. Le prix des communautés de communes est lui aussi une nouveauté: *«chaque élevage pourra présenter un animal après les prix d'honneur, les animaux non primés seront concernés»* explique le président du comice. Même si ce n'est pas vraiment une innovation, un prix d'honneur devrait être consacré aux laitonnes, ce qui n'était pas toujours le cas lors des précédentes éditions avec un nombre d'animaux femelles qui était insuffisant.

Plus de 130 animaux ?

Les inscriptions battaient leur plein vendredi dernier. La barre des 130 inscriptions n'était pas loin d'être dépassée. *«C'est intéressant, nous partons sur de bonnes bases, 25 élevages seront présents»* annonce Éric Bize. Parmi les futurs participants figure le Gaec Virely, basé à Ecutigny dans le canton de Bligny-sur-Ouche avec 110 vêlages charolais et quelques cultures principalement dédiées à l'autoconsommation. Jean-Louis Virely et son fils Charles sont de grands habitués de ce concours local. *«En une cinquantaine d'années, nous avons dû rater trois ou quatre éditions»* confie Jean-Louis Virely. Pour les deux Bélinéens, ce concours permet de *«rencontrer la clientèle, échanger avec d'autres éleveurs, passer un bon moment convivial tout en vendant quelques animaux quand les occasions se présentent»*. Le Gaec Virely présentera cinq veaux lors de cette édition. Plusieurs sorties sont d'ailleurs programmées ces prochaines semaines : les 30 et 31 octobre et 2 novembre pour les journées commerciales de la Fédération charolaise, le 8 novembre pour le concours d'Autun et les 20 et 21 novembre pour le concours de Semur-en-Auxois. Que donneront les ventes ce samedi 26 octobre à Pouilly ? *«Bien malin celui qui pourrait le pronostiquer, ce n'est vraiment pas facile à dire»* répond Éric Bize, faisant remarquer la baisse des cours et une météo qui s'annonce peu favorable : *«les semis n'avancent pas… Ce la peu effectivement poser problème. Nous verrons bien, l'objectif sera quoiqu'il arrive de faire une belle présentation, montrer le travail réalisé sur le terrain et passer une belle journée agricole»*.

AURÉLIEN GENEST

▸ Repères

Programme et contacts

A partir de 8 heures : opération du jury, classement des animaux, 13 heures : repas, après-midi : exposition-vente, 15h30 : remise des prix. Renseignements à la Fédération charolaise au 03 80 90 68 80. Réservation pour le repas auprès de Bernard Van Vlaenderen (10 rue du Général Leclerc, 21320 Pouilly-en-Auxois) ou Jean-Pierre Laprée (Velard, 21320 Pouilly-en-Auxois ou 03 80 90 72 43).

Jeunes agriculteurs

Une nouvelle animatrice

Maëlle Sureau a pris son poste la semaine dernière au point info installation.



Elle a 24 ans, est diplômée de l'école d'ingénieurs agronomes de Rennes et est originaire de la région Poitou-Charentes. Maëlle Sureau est la nouvelle interlocutrice des jeunes voulant s'installer en agriculture. *«Toutes les personnes ayant un projet, des questions sur l'installation peuvent me contacter»* informe la remplaçante de Florian Bernard, parti à l'Odasea. Maëlle Sureau orientera les futurs JA sur les différentes démarches et formations à suivre. De père agriculteur, Maëlle venait de terminer un CDD à l'agence de services et de paiement (ASP) au cours duquel elle était chargée des déclarations Pac.
Contact : Maëlle Sureau, animatrice Point info installation, 42, rue de Mulhouse, 21000 Dijon. Tel : 03 80 68 67 72, fax : 03 80 31 63 72, email : ja21-installation@wanadoo.fr.

AG

Vendanges

Une Formule 1 pour les raisins



Le débit de Delta Rflox peut atteindre 15t/heure.

Le domaine de la Juvinière, basé à Corgoloin dans le canton de Nuits-Saint-Georges, a expérimenté la semaine dernière un nouveau trieur à lame d'air à haut débit, nommé Delta Rflow (marque Bucher) et mis à disposition par la société Alabeurthe. *«Cette nouvelle machine est sortie cette année, le tri s'opère par soufflerie, le débit est 1 à 15 tonnes à l'heure, soit beaucoup plus qu'un trieur traditionnel»* explique Cyril Le Du, commercial à Alabeurthe Côtes de Nuits. Très pratique pour l'élimination des débris végétaux, des raisins secs, des pépins et des peaux, ce monobloc s'est montré particulièrement utile en cette année exigeante en travail de tri suite aux nombreux dégâts dans les parcelles. Le régisseur du domaine se montrait d'ailleurs très convaincu : *«Si la qualité de tri est légèrement supérieure à celle du matériel concurrent, il n'y a pas photo en ce qui concerne la rapidité. Nous avons 70 vendangeurs dans les vignes et avec notre ancienne machine, nous avions du mal à suivre le rythme. Avec ce trieur, il n'y a aucun problème, et nous sommes encore loin de la saturation. L'ergonomie de la machine et la facilité de nettoyage sont appréciables. C'est une grosse machine mais elle est très maniable. L'investissement est conséquent, entre 30 000 et 40 000 euros, mais mérite d'être étudié. Des années comme celles-ci, avec beaucoup de dégâts liés à la grêle notamment, le tri manuel est très difficile à effectuer»*.

AURÉLIEN GENEST

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Manifestation

Les chasseurs défilent aujourd'hui à Dijon

La Fédération des chasseurs souhaite *«retrouver la gestion du grand gibier». Deux mille personnes sont attendues dans la Capitales des Ducs pour «être vus et entendus»*

Pascal Sécula, président de la Fédération des chasseurs de Côte d'Or, a tenu une conférence de presse mardi, en amont de cette action : *«Cette manifestation se veut pacifique, elle n'est pas dirigée contre les agriculteurs avec lesquels nous partageons la nature et souvent la même passion. Nous sommes conscients, respectueux et concernés par l'enjeu des risques sanitaires, économiques et cynégétiques liés à la maladie de la tuberculose bovine. Le problème est le suivant : aujourd'hui, l'administration gère quasiment à elle seule le dossier chasse. Un arrêté préfectoral datant du 19 octobre 2012 a interdit l'agrainage sur les 4/5èmes du département. Il n'y a eu aucune concertation avec les chasseurs. En revanche, on nous laisse la responsabilité et les conséquences financières. Sur le point, c'est catastrophique et cet arrêté en est principalement responsable car les animaux sont sortis des bois, en plus, lors d'une année à faible fructification. La demande de la profession agricole concernant l'indemnisation des dégâts provoqués par le grand gibier sur les cultures passe de 3 à 7,2 millions d'euros en un an. C'est du jamais vu en France. Les cotisations individuelles des chasseurs et des territoires de chasse, déjà arrivées à un niveau maximum, ne pourront pas supporter une hausse supplémentaire, au risque de voir les chasseurs raccrocher le fusil et voir des territoires abandonnés. A cette manifestation, j'espère pouvoir remettre en main propre à Monsieur le Préfet un courrier contenant le contrat cynégétique réalisé en collaboration avec ses services. Ce contrat, je le rappelle, a comme trépied trois objectifs. Premièrement, faire baisser les populations de grand gibier partout où cela est nécessaire, puis les maintenir à un niveau acceptable. Deuxièmement, favoriser la prévention et la protection des cultures, en chassant dès le 1er juin jusqu'à la fermeture de la chasse, et en pratiquant la pose de clôtures électriques de prévention, en partenariat avec les agriculteurs. Troisièmement, pratiquer toute l'année un agrainage raisonné et encadré».*

Propos recueillis par Aurélien Genest



Le président de la fédération, ici au centre, a convoqué la presse en début de semaine pour communiquer sur l'action de ce vendredi 18 octobre.

Réduire les populations, la priorité

Avec l'ouverture de la chasse au bois, la profession agricole de Côte d'Or tient à rappeler son soutien à l'arrêté préfectoral sanitaire qui interdit la pratique de l'agrainage et attend une forte baisse des populations de sangliers sur l'ensemble du département.
Confrontés depuis plus de 10 ans, à la tuberculose bovine, les éleveurs se sont massivement engagés dans des mesures draconiennes pour l'endiguer. Malgré ces efforts, certains d'entre eux se retrouvent contraints d'abattre leur cheptel pour la 4ème fois.
De nombreux experts scientifiques reconnus alertent sur les facteurs aggravants en Côte d'Or : une densité trop importante de la faune sauvage (sangliers, cervidés et blaireaux) qui conduit à une promiscuité à risque avec les élevages.
C'est dans ce contexte que Monsieur le Préfet a pris la décision courageuse et indispensable d'interdire l'agrainage sur la zone située à l'ouest de l'autoroute A31-A6, plus particulièrement concernée par la maladie. En effet, la pratique de l'agrainage n'est en rien indispensable à l'exercice de la chasse, mais vise plutôt à entretenir artificiellement des populations élevées (que la nature seule ne saurait nourrir) et à concentrer le gibier. L'effet pervers est une plus grande prolificité, tant des sangliers que des blaireaux, tous deux vecteurs de la maladie.
Conscients des conséquences que peut engendrer l'arrêt de l'agrainage dans un contexte flagrant de surpopulation, les acteurs concernés par ce dossier ont levé les freins réglementaires pour permettre aux chasseurs d'effectuer davantage de prélèvements et ainsi limiter les dégâts (attributions de bracelets sanitaires gratuits, réattributions automatiques, tirs d'été...).
Le volume des dégâts n'est d'ailleurs pas lié directement à l'arrêt de l'agrainage, puisqu'il n'a pas diminué dans la zone Est du département (alors que l'agrainage y est autorisé) et que la Côte d'Or est sur le podium national des dégâts depuis de nombreuses années.
Si la Fédération Départementale des Chasseurs veut réduire les indemnités dues aux agriculteurs pour compenser les dégâts aux récoltes, c'est au travers d'une diminution forte et pérenne des populations qu'elle doit agir. C'est à cette seule condition que nous pourrons redonner des perspectives aux agriculteurs. C'est à cette seule condition que chasseurs et agriculteurs, tous deux acteurs du monde rural, pourrons exercer leur loisir pour les uns et leur métier pour les seconds, dans un climat apaisé, serein et respectueux.

Communiqué Chambre d'agriculture, FDSEA, JE et GDS de Côte d'Or

Politique agricole commune

«Les Parlementaires n'ont pas l'air de s'en soucier»

Jacques de Loisy est très remonté suite aux annonces faites à Cournon il y a une quinzaine de jours.

«*Nous vivons très mal la mise au pilori de notre secteur de production*» lance Jacques de Loisy. Le président de la commission Productions végétales annonce une perte de 8 à 9 millions d'euros, soit 50 à 70€/ha, *«qui aura des impacts sur toute l'économie du département»*. Jacques de Loisy en veut particulièrement aux Parlementaires: *«ils n'ont pas l'air de s'en soucier. J'en conclus que l'économie du département va très bien...»*. Le président de la commission PV revient sur les actions menées par son syndicat : *«nous avons rencontré les Parlementaires, alerté les Parlementaires, écrit aux Parlementaires, donné des éléments chiffrés aux Parlementaires... Malgré cela, rien. Nous ne comprenons pas leur silence à ce sujet. François Patriat s'est beaucoup investi mais François Patriat n'est pas le seul Parlementaire du département. La Côte d'Or attend que l'ensemble des Parlementaires se mobilisent, surtout ceux de la majorité».*

«Autisme du Ministre»

Jacques de Loisy rappelle que la production végétale en Côte d'Or *«n'a pas de DPU à 300 ou 400€/hectare, contrairement à d'autres régions françaises». «Nous allons nous retrouver avec un DPU quasiment inférieur à la moyenne européenne. Cela va poser des problèmes de compétitivité avec nos voisins étrangers mais aussi en France où il y a de plus en plus de distorsions de concurrence. Cela devient insupportable, surtout par rapport aux résultats économiques que devrait avoir la ferme Côte d'Or en 2013...»*. Le président de la commission souligne au passage *«l'autisme prononcé de la part du Ministre et de ses services»* face aux revendications agricoles. En rappelant les pertes déjà enregistrées lors du plan Barnier, Jacques de Loisy attend de nouvelles mesures pour obtenir *«un certain nombre de garanties en termes de compensations et d'aménagements, notamment pour ce qui concerne les mesures environnementales qui ne sont pas toujours fondées». «Le filet de sécurité se réduit. De réformes en réformes, on nous ponctionne. L'anxiété et l'appréhension des années à venir grandissent dans les fermes»* s'inquiète le Côte d'orien.

Aurélien Genest

Écho du bureau

Les membres de la commission *«Productions végétales»* de la FDSEA constatent une perte de richesse pour le département et une fragilisation des exploitations en zone intermédiaire.
Le fait que tous les actifs, notamment les salariés, ne soient pas reconnus est un *«comble, à l'heure où il y tant de chômage». «Aucun texte n'empêchait le recouplage des oléagineux (base de nos rotations). Compte tenu de l'absence de reconnaissance de nos zones intermédiaires, le paiement redistributif devra être plafonné à 10%.. Nous demandons une réunion en préfecture dans les toutes prochaines semaines en présence des parlementaires»* communique la commission.

Formations

Analyser ses résultats technico-économique Galacsy

Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix, 29/10/2013 (Session en Plaine) et 31/10
Public concernée : Eleveurs soucieux d'analyser la conduite de leur exploitation sous l'angle technico économique
Contact : Franck Lavedrine (Contrôle laitier) - 03 80 68 67 10
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Fourrages et rations: faites le point avant l'hiver !

Être capable d'optimiser l'élaboration de ses rations en fonction de ses ressources pour améliorer l'efficacité technique et économique de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : courant octobre 2013 à Créancey
Public concerné : Eleveurs de bovins allaitants
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72
21 Alimentation des ovins : faire les bons choix pour produire des carcasses de qualité
Définir une alimentation adaptée pour produire des agneaux de qualité et ce, de manière constante sur l'année (conformation, état d'engraissement, couleur et tenue du gras)
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions courant octobre 2013 (Créancey, Autun)
Public concerné : Eleveurs d'ovins de Bourgogne
Contact : Anne Marie Bolot (Terre d'ovin) - 06 88 16 23 95
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Programmes, tarifs et conditions sur demande



▸Agenda

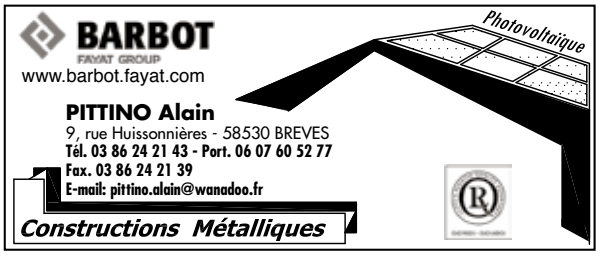
20/10 Vide-greniers à Moulins-Engilbert
Le vide-greniers de Moulins-Engilbert aura lieu le dimanche 20 octobre de 8h à 18h, à la salle polyvalente.
Entrée gratuite.

1/11 3è broc à Saint-Honoré
L'ACL organise son 3è broc, le 1er novembre, de 6h à 19h, à St Honoré-les-Bains.
Restauration sur place.

2/11 Anciens de Magny-Cours/ Challuy
L'Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy organise son assemblée générale le samedi 2 novembre à partir de 18h à la ferme du Marault. L'AG sera suivie du repas annuel de l'association, à partir de 20h, sur place. Le prix du menu est fixé à 20 euros pour les adhérents, 22 euros pour les autres (boissons non comprises).
Renseignements et réservations au 06 11 34 57 34 ou par mail: magnycours.challuy@laposte.net.

5/11 Bovins reproducteurs à Moulins-Engilbert
Le Comité des foires de Moulins-Engilbert prépare sa foire-concours aux bovins reproducteurs qui se déroulera le mardi 5 novembre, de 8 à 13h, sur le champ de foire de la commune (sous abri). L'épreuve sera ouverte uniquement aux cheptels qualifiés IBR A ou B (avec une sérologie négative effectuée après le 1er août 2013). Renseignements et inscriptions auprès d'Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

10/11 Vide-grenier-brocante du Parc
Le vide-grenier-brocante du Parc de Nevers aura lieu le dimanche 10 novembre, de 7h à 18h, dans le Parc Roger Salengro, à côté de la Place Carnot. Entrée gratuite.



Aviculture

De l'air chaud et sec dans les bâtiments

De nombreux éleveurs choisissent un chauffage biomasse pour leur bâtiment. Le choix se porte aujourd'hui sur deux systèmes de chauffage efficace à la plaquettes de bois pour remplacer le gaz ou le fioul.

Le 26 septembre dernier, La Chambre d'agriculture de la Nièvre a convié éleveurs, conseillers énergie et techniciens avicoles à visiter deux systèmes automatiques de chauffage au bois plaquette avec la société Agriwatt.
Accueilli le matin par les exploitants de l'EARL Bouy à Witry les Reims (51) le groupe a échangé sur le générateur à air chaud de marque Viloria installé début septembre par Agriwatt pour alimenter 2 poulaillers de 1 500m² en poulets de chair.
Vingt trois tonnes de gaz propane annuel et un budget de plus de 20 000€ en constante augmentation ont été l'élément déclencheur qui a fait opter les exploitants pour ce système de chauffage à bois déchiqueté économique. *«La bande hivernale était de moins en moins rentable et ne pas rentrer des poulets sur cette même période rendait compliqué la mise hors gel du bâtiment. Le redémarrage d'une bande est aussi gourmand en énergie. L'approvisionnement en plaquette de bois ne pose pas de difficultés dans la région»* souligne un des associés.
En effet, les consommations annuelles en équivalent bois plaquettes représentent 65 tonnes de bois soit 250MAP (mètre cube Apparent de Plaquettes) ou encore 166 stères pour un budget annuel de 7 000€HT.
L'investissement avoisine les 56 000€HT mais le différentiel du coût du gaz et du bois déchiqueté acheté per-met un temps de retour sur investissement de 3 à 4 ans seulement.
L'exploitant argumente sur l'avantage de souffler un air chaud et sec dans les bâtiments permettant de mieux contrôler la litière (-5% par rapport aux aérothermes et 10% par rapport aux radians gaz), d'améliorer sensiblement les indices de nutrition comme de mortalité.
En contrat avec la société Duc, Maryvonne Gaultier à Bérulles dans l'Aube vient de s'équiper d'une chaudière hydraulique autrichienne (E.T.A) automatique de 200 kWa au bois déchiqueté qui alimente 4 aérothermes répartis dans deux poulaillers de 1200m² âgés d'une quinzaine d'années. Amélioration d'ambiance, moins de dégagements d'ammoniaque, avec des indices d'élevage contrôlés, l'exploitante est très satisfaite de cet investissement de près de 97 000 € HT. Aides du PPE et gain sur le coût du combustible (12 à 13 tonnes de gaz annuel contre 50 tonnes de bois ou 200 MAP), un temps de retour de 6 à 7 ans, l'entreprise s'assure d'une rentabilité maîtrisée pour les années à venir. Cette chaudière hydraulique éprouvée à une durée de vie de 20 à 25 ans minimum.
Ces deux systèmes de chauffage biomasse sont un moyen efficace de maîtriser et d'améliorer la conduite de l'élevage tout en inscrivant son atelier dans une recherche de rentabilité mieux contrôlée. Davantage d'éléments techniques, économiques sont disponible auprès des relais agri-énergie de votre Chambre d'agriculture.


Le générateur d'air chaud.

ETIENNE BOURGY, CA58

Herd Book Charolais

Un événement mondial au Marault en 2014

Du 26 août au 6 septembre 2014, se déroulera en France, au cœur du berceau de la race Charolaise, le congrès Mondial Charolais 2014. Organisé par le Herd Book Charolais, cet évènement majeur permettra aux congressistes issus des 5 continents du globe, de découvrir, les savoir-faire des éleveurs et les spécificités de la race.

C'est un événement qui s'annonce d'ores et déjà incontournable pour le monde de l'élevage et pour les éleveurs qui se déroulera du 26 août au 6 septembre 2014 au cœur du berceau Charolais. Organisé par le Herd Book - d'ores et déjà âprement mobilisé pour la réussite de cet évènement - le prochain congrès mondial Charolais se déroulera du 26 août au 6 septembre 2014 sur les deux régions estampillées *«Charolaise»* du berceau de la race : La Bourgogne et l'Auvergne.
Pour réussir cet ambitieux projet, le Herd Book Charolais, entend se donner les moyens de ses ambitions, dans la construction d'une démarche partenariale avec nombre d'acteurs de l'élevage et ce à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de l'association, créée en 1864. Michel Baudot, président, accompagné de son staff administratif a ainsi pu, le 11 octobre dernier, faire état des multiples concours, animations et autres conférences qui rythmeront la dizaine de jours passée dans notre grande région par les congressistes.

Une programmation survitaminée, une vitrine pour la race Charolaise !

Ainsi, c'est une programmation pour le moins complète qui sera proposée aux participants à cet évènement *«made in France»*, deux ans après la tenue du dernier congrès mondial de la race en Grande-Bretagne.

Outre les visites de nombreuses exploita-tions en terre Bourguignonne et Auvergnate pour les délégations qui prendront part à ce congrès, le site du Marault à Magny-Cours sera bel et bien le centre névralgique des cette grosse semaine d'animations avec entre autre la tenue des concours nationaux adultes et veaux les vendredi 29 août et 5 septembre, couplés pour la première fois à un concours d'animaux de boucherie. *«Une grande première»* pour Michel Baudot qui compte par ce biais pouvoir faire valoir les multiples vertus et qualités de la race Charolaise et ce, aux yeux d'éleveurs du monde entier. La visite de sites de référence tel que l'Institut du Charolais, la ferme de Jalogny ou encore le marché de Saint-Christophe en Brionnais sont également programmés pour les délégations étrangères qui, de retour dans la Nièvre, pourront également profités des nombreuses animations ludiques mises en place sur le site de la ferme du Marault : exposition d'animaux, et ateliers ludiques pour toute la famille. *«Nous souhaitons également pour-suivre dans la dynamique d'ouverture de nos manifestations au grand public»*, une première initiative ayant par ailleurs été couronnée de succès cette année à l'occasion de l'édition 2013 des concours de reproducteurs.

C'est donc ainsi et au travers d'un thème majeur, «l'efficacité alimentaire en race Charolaise», qui fera par ailleurs l'objet d'une conférence le 2 septembre 2014, que le Herd Book se lance aujourd'hui dans la phase opérationnelle de mise en œuvre de ce congrès. Un évènement qui à n'en pas douter, et sur ses terres, sera une réussite.

S.L - FDSEA 58

Elle a pris ses fonctions le 8 octobre

Une nouvelle animatrice vient renforcer l'équipe de la FDSEA58

Océane Devancourt a rejoint l'équipe administrative de la FDSEA58 le 8 octobre dernier en Emploi d'avenir.


Océane Devacourt a rejoint l'équipe de la FDSEA58, le 8 octobre dernier.

Agée de 23 ans et originaire de la Nièvre, la nouvelle recrue de la FDSEA58 s'appelle Océane Devancourt et, après des études agricoles au lycée de Challuy, a enchaîné les contrats à durée déterminée dans une grande enseigne de magasins de sport de l'agglomération neversoise depuis 2011. C'est sa passion pour le cheval et l'équitation qui l'a amenée à s'occuper du rayon nature, chasse, pêche, sports de plein air, dans son précédent poste. Et c'est cette même passion qui l'a guidée dans ses choix de vie depuis qu'elle est toute petite. Océane, dont les parents ne sont pas originaires du milieu agricole, a ainsi préféré faire des études agricoles très tôt, en abandonnant rapidement son rêve de devenir monitrice d'équitation pour préférer intégrer une organisation professionnelle agricole. C'est désormais chose faite à la FDSEA58, sous forme d'un Emploi d'avenir subventionné par l'État durant 36 mois mais avec l'ambition de faire son trou et de s'intégrer durablement. *«C'est ce que je recherchais»* dit celle qui n'a jamais envisagé de s'installer en agriculture parce que *«ce n'est pas facile et coûteux lorsqu'on n'est pas issu du milieu»* mais qui a déjà une petite expérience de l'agriculture nivernaise. Outre un BAC agricole et un BTS ACSE passés au lycée de Challuy, Océane y a même un pied puisque *«les parents de mon ami, qui est lui-même en cours d'installation, tiennent une ferme en polyculture-élevage et un centre équestre à Saint-Jean aux Amognes»*. La passion du cheval, encore et toujours..

«Les agriculteurs font le gros du boulot»

Les missions de la nouvelle venue ont déjà été définies au siège du syndicat. Océane sera chargée plus particulièrement de *«la relance des adhérents de la fédé, du suivi de la carte Moissons, de l'animation de la Section des anciens exploitants et d'un appui au Service de remplacement»* détaille-t-elle. Si elle reconnaît qu'il lui faut un peu de temps, *«comme dans tout nouvel emploi»*, pour *«prendre ses marques»*, Océane s'est déjà collée à la tâche et a participé à plusieurs réunions. Elle épaulera ses collègues de la FDSEA durant les prochaines réunions cantonales électives de novembre. Sur l'engagement syndical, la nouvelle animatrice a une conviction déjà bien chevillée: *«je ne vois pas pourquoi les agriculteurs n'auraient pas de syndicat pour les représenter alors que tous les salariés en ont. S'ils devaient rester tout seuls, ils ne pourraient plus se défendre»* plaide-t-elle. Et son crédo se mesure à l'aune du service à leur rendre: *«leurs coûts de production sont élevés et on leur demande toujours plus de qualité mais les transformateurs et les grandes surfaces valorisent mal leur travail. Les agriculteurs sont en début de chaîne et font le gros du boulot. S'ils n'étaient pas là, il n'y aurait pas grand chose à manger. C'est donc important de défendre leur métier»*!

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Agenda

11/11 Loto à Alluy
Le loto d'Alluy se tiendra le lundi 11 novembre, à la salle des fêtes de la commune (cour de l'école), à partir de 14h30.

30/11 et 1er/12 Marché de Noël au Marault
La ferme du Marault, à Magny-Cours, recevra un marché de Noël dans un local couvert, le samedi 30 novembre (10h20h) et le dimanche 1er décembre (10-18h). Entrée gratuite. Près de 80 exposants proposeront de l'artisanat local d'art et de bouche, des décorations de Noël, des animations (sculptures sur ballon, vin chaud, père Noël...). Restauration sur place.

Terres de Bourgogne
Votre avis nous intéresse
Aidez-nous à mieux vous connaître
3 diners pour 2 personnes à gagner
Accès sur le site ou à partir de ce code

Démenti du Herd Book Charolais

Pas de cas d'IBR au Sommet de l'élevage

Certains médias se sont fait l'écho de *«cas d'IBR»* ayant touché des charolais présents lors du Sommet de l'élevage au début du mois. Il dément la participation de ces animaux au concours de Cournon.

La polémique s'est amplifiée début octobre avec l'annonce, faite par certains médias lors du Sommet de l'élevage, de cas d'IBR touchant la race charolaise à Cournon. Nourrie par deux *«alertes»* lancées lors du Concours national charolais, les 29 et 30 août au Marault, elle a enflé au point de susciter, le 10 octobre, un démenti formel de la part du HBC et de l'Association pour la certification en santé animale (ACERSA). Fin septembre, 2 charolais, parmi les 313 animaux qui participaient au National, ont bien été détectés positifs à la suite des analyses effectuées par la Fédération des GDS de Bourgogne. Ils ont même été rejoints par 6 autres animaux. C'est l'ACERSA, après les deux premières alertes, qui avait recommandé aux GDS de recontrôler tous les participants au National, ce qui a été fait entre le 14 et le 30 septembre. Et le 10 octobre à 18h, sur 97% de résultats obtenus, ces 8 cas ont été identifiés dans 5 cheptels de la Nièvre, de l'Yonne et de l'Allier. Pour autant, selon le HBC, organisateur du Concours national, et l'ACERSA, *«ces 5 élevages n'ont pas participé au Sommet de l'élevage»*. Et les deux organismes qualifient d' *«allégations»* les rumeurs colportées pendant le Sommet.

Principe de précaution

HBC et ACERSA, dans leur démenti, rappellent que *«le certificat sanitaire pour l'entrée au Concours imposait aux élevages exposants d'être qualifiés et une analyse IBR négative de moins de 30 jours pour les animaux participants»*. Par ailleurs, ils insistent sur le fait que «les élevages charolais ayant participé au CNA et présents à Cournon ont obtenu des résultats négatifs aux analyses réalisées entre le 14 et le 30 septembre. Il leur a également été demandé de tester entre ces deux dates les animaux présents au Sommet de l'élevage. Le 18 septembre, avait aussi lieu le concours national des veaux au Marault et le HBC a décidé de contrôler les 254 jeunes charolais venus ce jour-là, parce qu'ils auraient pu avoir cotoyé les deux cas détectés lors du National adultes. Selon le JDC, vendredi 11 octobre, les sérologies pratiquées sur eux n'ont rien donné et aucun veau ne semble affecté d'IBR.

EMMANUEL COULOMBEIX



▸Formations

Certiphyto au 2ème semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 14 et 16 octobre à Nevers, les 22 et 24 octobre à Decize, les 5 et 7 novembre à Clamecy, les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert, les 19 et 21 novembre à Cosne-sur-Loire, les 26 et 28 novembre à Nevers, les 3 et 5 décembre à Corbigny, les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Decize. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation.
Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement des présidents et vice-présidents de l'échelon cantonal de Châtillon-en-Bazois, Moulins-Engilbert, Château-Chinon, Fours et Luzy, la MSA Bourgogne organise une formation sur le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), le jeudi 24 octobre, de 14h à 17h, à la salle des fêtes de Moulins-Engilbert. Tous les éléments sur l'aspect réglementaire de ce document unique seront communiqués lors de cette formation gratuite.
Inscriptions auprès de Marie Petit au 03 86 84 21 82, ou de Alain Milliet au 06 18 71 31 00 ou de Serge Sauvaget au 06 87 17 92 16, afin d'établir la liste des participants

Manifestation du 18 septembre à Saint-Brisson

L'heure est désormais à la construction !

En réaction à l'article de presse diffusé le mercredi 9 octobre 2013 dans les colonnes du Journal du Centre et intitulé « La profonde colère des salariés du Parc », la FDSEA et les JA de la Nièvre tiennent à revenir précisément sur les raisons de la colère des agriculteurs exprimée le 18 septembre dernier et sur les suites que nous entendons donner à ce dossier.



Si la manifestation de Saint Brisson a pu surprendre par son ampleur et par le degré de mobilisation des éleveurs, nous tenons tout d'abord à bien remettre les choses au clair quant à son déroulement. Nous réaffirmons à ce titre, qu'aucun dommage aux biens et aux personnes n'a été causé par les manifestants présents sur place. Patrice Joly, président du PNR, l'a d'ailleurs lui-même reconnu à l'occasion de la rencontre tenue à la préfecture de la Nièvre la semaine ayant suivi la manifestation, faisant état d'une action qui, dans le symbole, a pu heurter les sensibilités. Gardons nous en conséquence de divulguer une information tronquée sur cet évènement, où nombre de commentateurs d'un jour n'étaient pas présents.

Sur la forme du dossier maintenant, il nous apparaît nécessaire de rappeler la raison pour laquelle les agriculteurs Nivernais se sont mobilisés en nombre le 18 septembre dernier. Attachés à un certain nombre de valeurs centrales dans la construction de projets territoriaux, les éleveurs ont été heurtés par l'émergence de ce projet, édifié et diffusé sans la moindre concertation avec leurs instances représentatives : Chambre d'agriculture et syndicalisme FDSEA-JA. D'autant plus heurtés, qu'après l'interdiction de curage des fossés, l'interdiction de défrichement et l'interdiction de brûlage des déchets verts agricoles, le projet de pose de clôtures le long des cours d'eau sonne le retour, pour la quatrième année consécutive, de mesures de non-sens en matière environnementale sur notre territoire Morvandiau. Les carences en matière de conduite du présent projet ont par ailleurs, et une nouvelle fois, été reconnues par la direction du PNR qui s'est engagée à veiller, à l'avenir, à la construction de projets concertés et partagés par l'intégralité des acteurs territoriaux.

En ce qui concerne le Parc du Morvan, le dossier est donc pour nous classé. Nous l'avons d'ores et déjà affirmé : La FDSEA, les JA et leur réseau de terrain se tiennent à la disposition des équipes d'élus et de salariés du PNR pour avancer dans une dynamique nouvelle, respectueuse des acteurs et des équilibres du territoire. La manifestation de Saint-Brisson avait pour objectif de condamner des méthodes inadaptées en matière de conduite de projets. Il nous semble que le message est passé et les salariés du Parc, certes pour certains déstabilisés, peuvent désormais être assurés de notre ferme volonté d'avancer à leurs côtés, dans la construction et le respect de chacun.

Sur le fond du dossier maintenant, la mobilisation syndicale reste elle intacte. Nous craignions la généralisation et le glissement rapide de mesures volontaires vers l'obligation. Force est de constater que nos craintes n'ont pas tardé à se révéler fondées. Le 20 septembre, deux projets d'arrêtés ministériels relatifs aux ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) ont été diffusés, l'un deux faisant état de l'obligation à compter de 2017, de clore l'accès au cours d'eau pour le bétail, pour tous les élevages détenant plus de 100 bovins. Ces deux projets ont été remis à la direction de la DDT de la Nièvre et ont été évoqués avec Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, le 24 septembre dernier. Nous sommes aujourd'hui toujours en attente d'une réaction adaptée des services de l'État sur ce sujet et certifions que si nécessaire, les agriculteurs seront à nouveau contraints de se mobiliser pour exprimer leur colère quant à la mise en œuvre de telles mesures.

Au cours des dernières décennies, les pratiques agricoles ont évolué, les paysans nivernais ont lourdement investi, pour répondre et se conformer aux attentes sociétales en matière de protection de l'environnement, et ce sans même en contester le fondement. Mais quand le dogme s'en mêle, quand l'équilibre social et économique de nos entreprises et de nos territoires ruraux est remis en cause, nous disons stop !

Enfin, et pour clore sur une note syndicale, nous ne pouvons que nous féliciter du «battage» orchestré par la Confédération Paysanne autour de ce dossier depuis plusieurs semaines. Nous en féliciter car cela prouve, si besoin est, que la Confédération Paysanne de la Nièvre n'existe à ce jour qu'au travers de la contestation de l'action de la FDSEA et des JA. Enfermée dans ses contradictions et ses certitudes, elle ferme notamment les yeux sur le fait que certains de ses adhérents et sympathisants étaient présents à Saint-Brisson le 18 septembre. Une question nous vient par conséquent à l'esprit : Qui la Confédération paysanne défend-elle réellement ? Les agriculteurs seront les plus à même d'en juger.

FDSEA ET JA DE LA NIÈVRE

TB Enquête lecteur
Accès sur le site ou à partir de ce code

▸A Noter

Employeurs et Candidats ayez le réflexe Bourse de l'Emploi !

La Bourse de l'Emploi de l'Association Nationale Emploi Formation en agriculture(Anefa) diffuse chaque année des offres d'emploi et des CV de candidats dans les secteurs agricoles, paysage, jardins, espaces verts et viticulture. Elle recueille les offres et les candidatures via quatre points d'accueil départementaux en Bourgogne : la FDSEA 21, AVENIR pour la Nièvre, la FDSEA 71 et la FDSEA 89. Outre l'enregistrement des offres et des candidatures, ces structures proposent un accompagnement complet aux employeurs, allant de la définition du besoin de recrutement à la rédaction du contrat de travail, en passant par la recherche des aides à l'embauche possibles et la mise en relation avec les candidats.
Partenaire de Pôle Emploi et de l'APECITA, la Bourse de l'Emploi gère chaque année plus de 13 000 candidatures et près de 7 000 offres d'emploi.
Le service de dépôt des offres et des candidatures est gratuit, alors n'hésitez pas, ayez le réflexe Bourse de l'emploi !
Toutes les offres sont consultables sur www.anefa-emploi.org.
A l'échelle du département de la Nièvre, l'Association pour la Valorisation de l'Emploi en Nièvre Rurale (AVENIR) en est le gestionnaire.
N'hésitez pas à nous contacter au 03 86 93 40 27 ou avenir58@yahoo.fr
MARIE ALINE SALTEL ANIMATRICE AVENIR

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Rencontre parlementaire

Retraites agricoles: Non à l'injustice, oui à l'équité !

Dans le cadre de la loi sur la réforme des retraites, la FDSEA 58 est montée au créneau afin de défendre les intérêts des retraités agricoles trop souvent oubliés. Ainsi sa section départementale des anciens exploitants à rencontré, lundi 14 octobre, deux parlementaires Nivernais.



Les élus ont reçu la section des anciens exploitants à la permanence de Martine Carillon Couvreur à Nevers

Lundi 14 octobre s'est tenue à la permanence de la députée Martine Carrillon-Couvreur, à Nevers, une rencontre entre quatre membres de la section des anciens exploitants emmenée par Jean Monais, président et deux parlementaires Nivernais: Anne Emery-Dumas, sénatrice de la Nièvre et Christophe Warant, suppléant de la députée neversoise.

Des revendications entendues

Pendant la campagne présidentielle, François Hollande, listait six promesses pour revaloriser les petites retraites agricoles (voir encadré). Après l'annonce des mesures en faveur du secteur agricole, les syndicalistes ont souhaité rapidement attirer l'attention des parlementaires sur les modalités de financement de ces mesures.

Si, le détail des mesures effectives à l'issue des travaux de concertation sur la dernière réforme des retraites est bien accueilli par les anciens exploitants, ce n'est pas le cas du financement de ce dernier. En effet, dans le courrier signé par François Hollande, ces promesses devaient être initialement financées par la baisse du nombre de retraités agricoles (50 000 retraités en moins) et la solidarité nationale, ce qui après lecture du PLFSS pour 2014 ne sera manifestement pas le cas.

La solidarité nationale en trompe l'œil

Ce projet de loi de financement de la Sécurité Sociale fait notamment apparaître le fait que l'Etat, pour tenir ses promesses, envisage non pas de faire appel à la solidarité nationale, mais directement dans l'assiette de cotisation les revenus du capital généré par les associés non exploitants des sociétés. Une charge nouvelle de l'ordre de 168 millions par an qui viendrait peser sur l'économie des exploitations, sans compter la suppression pure et simple de la bonification pour enfants qui permettait jusqu'alors de compléter les pensions les plus faibles des veuves ou conjointes d'exploitants. L'Etat entend par ce biais prendre dans une poche pour en remettre dans la même et explique en sortie que la solidarité nationale joue en la faveur des retraités agricoles. C'est ce que l'on appelle faire de la politique, au sens le moins glorieux qui soit.

Nos exploitants retraités se sont opposés à toute nouvelle taxation sur des assiettes spécifiques au monde agricole. Par ses temps de crise économique il est impératif de réagir, soit par une baisse des charges soit par une revalorisation forte et immédiate des retraites agricoles avec l'aide sincère de la solidarité nationale a d'ailleurs rappelé Jean Monais dans une fougue syndicale affirmée.

N'oublions pas que nos retraités du XXIe siècle ont participé à l'effort national d'après guerre et à la reconstruction à la fois physique et économique du pays. Indispensable pour la survie des peuples, l'agriculture doit être l'affaire de tous.

Océane Devancourt
FDSEA 58

Repères

Les promesses de François Hollande

- Le relèvement à 75% du Smic de la retraite des chefs d'exploitation à carrière complète,
- La mise en œuvre de points gratuits de RCO pour les conjoints et les aides familiaux,
- La revalorisation des retraites agricoles dès la première année d'activité pour tous les assurés à carrière complète (suppression de La condition de 17.5 ans de carrière agricole),
- La réversion des points gratuits de RCO pour les conjoints d'exploitants décédés en activité,
- L'application du droit combiné à la RCO,
- La prise en compte des périodes de longues maladies / infirmité pour la retraite proportionnelle.

Réunions syndicales

La FDSEA sur les routes durant un mois

L'approche de l'hiver sonne chaque année le retour de la période des réunions syndicales cantonales pour la FDSEA et son réseau. Ainsi, du 21 octobre au 21 novembre prochain, ce ne sont pas moins de 24 réunions locales que tiendront les responsables syndicaux départementaux.

Calendrier des réunions d'automne

Dates	Cantons	Lieu de la réunion	
Lundi 21 octobre (20h)	Cosne sur Loire	Alligny Cosne	Mairie
Mardi 22 octobre (10h)	St Amand en Puisaye	Bouhy	Salle des Fêtes
Mercredi 23 octobre (10h)	Varzy	Varzy	Mairie
Vendredi 25 octobre (10h)	Pouilly sur Loire	Suilly la Tour	Salle Amon
Lundi 28 octobre (18h30)	La Charité sur Loire	Narcy	Mairie
Mercredi 30 octobre (18h30)	Château-Chinon	Château Chinon	LEGTA
Jeudi 31 octobre (18h30)	Montsauche	Ouroux en Morvan	Chez Florence
Jeudi 31 octobre (18h30)	Corbigny	Corbigny	Sicagemac
Mardi 5 novembre 2013 (18h30)	Prémery	Lurcy le Bourg	Mairie
Mardi 5 novembre 2013 (18h30)	Brinon sur Beuvron	Moraches	Mairie
Mercredi 6 novembre (18h30)	Moulins-Engilbert	Moulins-Engilbert	Sicafome
Mercredi 6 novembre 2013 (18h30)	Luzy	Chiddes	Le Montcharlet
Vendredi 8 novembre (10h)	Donzy	Donzy	Mairie
Mardi 12 novembre (18h30)	Dornes	Lucenay les Aix	Salle Banville
Mardi 12 novembre (18h30)	St Pierre le Moutier	Luthenay Uxeloup	Mairie
Mercredi 13 novembre (18h30)	Châtillon en Bazois	Châtillon en Bazois	Mairie
Mercredi 13 novembre (18h30)	Fours	La Nocle Maulaix	Salle des Fêtes
Jeudi 14 novembre (18h30)	St Benin d'Azy	Limon	Mairie
Jeudi 14 novembre (18h30)	Decize	Devay	Mairie
Jeudi 21 novembre (18h30)	Nevers	Chevenon	Salle des associations
Jeudi 21 novembre (18h30)	Pougues les Eaux	Guérigny	Mairie

** Cantons de Lormes, Clamecy, Fours et Tannay : Les dates, lieu et horaires de réunions seront prochainement communiqués.*

Après les annonces du Président de la République à Cournon, et alors que chacun tente de percevoir quel sera l'impact de la réforme sur son entreprise et son système d'exploitation, la PAC sera un des principaux points d'information et d'échanges de cette tournée cantonale d'automne 2013 qui, en raison du renouvellement syndical statutaire, conduira les responsables de la FDSEA sur l'intégralité des cantons du département.

Particulièrement sensibles aux réformes successives de la Politique Agricole Commune, les exploitations Nivernaises pourront au travers du détail des mesures qui leur sera présenté, estimer le degré d'impact de cette nouvelle programmation règlementaire.

L'actualité des filières de production ainsi que les sujets d'actualités syndicales seront également traités au cours de ces réunions, parmi lesquels ceux, notamment, des évolutions réglementaires en matière environnementale (Natura 2000, cours d'eau …etc). Nous vous attendons nombreux pour ces réunions.

N'hésitez pas à y prendre part !

S.L - FDSEA 58

Formations

Alimentation des bovins: la méthode Obsalim

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de deux jours, les 12 et 13 novembre prochains, sur le thème de *«l'alimentation des bovins: la méthode Obsalim»*.
Le diagnostic par cette méthode permet d'identifier l'existence d'une problématique alimentaire et de comprendre les dysfonctionnements de la ration à partir d'observations sur le troupeau, afin de proposer un réglage alimentaire. Le lieu de la formation reste encore à définir, en fonction de la localisation des stagiaires inscrits.
Contact et renseignements: Julie Lagord, technicienne spécialisée IPG à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et responsable du stage,
au 03 86 93 40 77
ou par mail à:
julie.lagord@nievre.chambagri.fr.

Bonnes pratiques ovines

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une journée de formation sur le thème *«bonnes pratiques ovines: des clés pour réussir»*, le jeudi 5 décembre prochain.
Au travers du Guide des bonnes pratiques ovines et d'une exploitation support, les conseillers vous proposent, durant cette journée, d'évaluer votre propre exploitation par rapport au guide des bonnes pratiques, de connaître les réglementations liées aux activités ovines, et d'élaborer un plan d'action personnalisé. Développer de la technique tout en respectant la réglementation peut devenir un facteur de réussite.
Contacts et inscriptions:
Christophe Rainon
au 03 86 93 04 07
ou par mail à
christophe.rainon@nievre.chambagri.fr,
ou Julie Lagord
au 03 86 93 40 77
ou mail:
julie.lagord@nievre.chambagri.fr.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Formation

Formations Certiphyto au CFPPA

Prochaines formations Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse à Venoy :
17 octobre: Test conseil (Conseillers et technico commerciaux)
7 et 8 novembre : Applicateur (Collectivités)
12 et 15 novembre : Opérateur salarié (Exploitation agricole)
21 et 22 novembre: Décideur (Exploitation arboricole)
22, 23 et 25 novembre : Décideur/Opérateur salariés (Prestation de services)
25 novembre: Décideur (Prestataire de services agricoles)
28 et 29 novembre: Opérateur salarié (Exploitation viticole)
10 janvier 2014 : Décideur (Prestation de services viticoles)
Financement VIVEA ou FAFSEA pour les formations agricoles (au sens large)
Pour plus d'informations et inscriptions, contacter Edith Mazeron ou Sophia Naudin au 03 86 94 60 20

Marché des Terres de France

La «Rue de la Chine» fête ses 20 ans !

Les producteurs icaunais de la FDSEA se retrouvent à Paris dans le 20e arrondissement, rue de la Chine, dans un esprit de convivialité pour proposer leurs produits locaux, de dimanche 20 octobre.



Le marché de la rue de la Chine fête cette année ses 20 ans

Cette année, le marché fête ses 20 ans ! Les habitués et les nouveaux curieux pourront s'approvisionner en produits variés : chablis, vins de bourgogne, escargots, foies gras, volailles fermières, fromages, cidres, miels, confitures, conserves artisanales, fruits et légumes…

Les grands, comme les petits, s'y retrouveront aux travers des différents produits et animations tout au long de la journée. L'atelier coloriage et présentation de petits animaux sera agrémenté cette année d'un atelier fabrication de fleurs en papier sur le thème des couverts mellifères.

Les visiteurs pourront, comme l'an passé, essayer de gagner à la tombola des paniers garnis à l'image de la gastronomie locale.

Le marché se veut un mélange de couleurs et de saveurs pour faire découvrir les richesses de l'Yonne.

L'inauguration aura lieu à la porte du Square Edouard Vaillant à 11 heures, en présence de Michel Masson, administrateur de la FNSEA.

Seront présents ce dimanche à Paris :

Vins de l'Yonne et d'ailleurs :
Scev Domaine de la Pierre des dames, Jean-Michel Aubinel (vins AOC Bourgogne) ; Scea Domaine des Genèves, Stéphane Aufrere (Crémant, Bg blanc, Petit chablis, Chablis, Chablis 1er cru); Sarl Les Côtes, Christine, Elodie et Patrick Chalmeau (Chablis, Bg Chitry, Bg Aligoté, Crémant de bourgogne) ; Francis Ghérardi (Petit Chablis, Bg blanc rouge et rosé, Crémant de Bourgogne); Vins Knellwolf-Jehl, Clément Jehl, (Vins d'Alsace, aloccols de fruits) ; Sarl La Cave du Mâitre de Poste, Marylène et Philippe Sorin (Vins de Bourgogne) ; Earl de Mauperthuis, Laurent Thernynck (Vins de Bourgogne, Saint-Bris, Petit Chablis, Irancy, Crémant); Earl Domaine Thibaut, Jean-Baptiste Thibaut (Vins de Chitry, blanc, rouge, Côtes d'Auxerre, rouge, rosé, Chitry, Crémant); Domaine Tupinier, Philippe Tupinier (Chablis, Chablis 1er cru, Côtes d'Auxerre, Crémant de Bourgogne, Blanc de Noirs, Pétillant rosé, ratafia, crème de cassis) ; Chantal et Michel Veneau (Vins AOC Côteaux du Giennois, rouge, blanc, rosé)

Fromages, produits laitiers:
Gaec Desmoutiers-Breton, Gérard Breton (fromages de chèvres) ; Earl du Val d'Auré, Christine Fernandez (Soumaintrain fermier, fromages frais et blanc) ; Earl La Ferme des Anneaux, Marie-Henriette Hemelsdael, lait, lait battu, crème fraiche, beurre, yaourts, fromages, démonstration beurre)

Légumes, fruits:
Didier Boisset (Tous légumes de saison) ; Gaec Henry (fruits); Guy Martin (Légumes divers)

Viandes, volailles, canards, escargots ;
Gaec Beaudot, La Ferme de Saint-Vallier (producteur de viande) ; Earl La Métairie, Joel Boname (Poulets, pintades, œufs, rillettes, terrines, paniers) ; L'escargot du Morvan, Jean-Jacques Proust (escargots + pôle restauration) ; Yvette Rabuat (foies gras, dérivés de canards)

Miels, chocolats, confitures, cidres:
La Ferme aux Abeilles, Christine Busson (miels, pains d'épice et dérivés) ; Scea Domaine de la Charloise, Florence et Philippe Charlois (cidre, jus de pomme, ratafia, eaux de vie, confitures); Sarl Dosnon Fils, Sylvie et Christophe Dosnon (miels, pains d'épices, gâteaux au miel, dérivés) ; Sarl Chocolaterie Féret, Grégory Féret (chocolats, confiserie, biscuiterie) ; Sarl Henry, le verger Sucré (confitures)

Divers:
Sarl Le Pain Retrouvé, Nadine et Jacky Aubert (pains divers, gougères, viennoiseries, pâtisseries); La Ferme du Val Dampierre (élevage de chèvres angora et alpagas), Catherine Barré (laine mohair) ; Earl Rivière, Huilerie des Fouets, Didier Rivière (huiles artisanales de coolza, de noix, de noisette et tournesol en 1ère pression. Démonstration) ; ADTY (Promotion du département de l'Yonne, diffusion de documents touristiques) ; Gîtes de France de l'Yonne (documentation départementale)



Mat Cichy Agricole

St Florentin	03 86 35 10 94
Vincelles	03 86 42 35 19
Avallon	03 86 34 01 40
Malay le Grand	03 86 65 99 49
St Lyé	03 25 76 37 73
Trainel	03 25 39 11 12

Agent: PICHON Agro - Jasseines 03 25 37 60 50

sarl LUCAS

89 Cruzy-le-Châtel	03 86 75 20 98
Antenne à Nuits/Armançon	03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay	03 80 81 86 60

Concours charolais d'Avallon

A quand une structure pérenne ?

A la veille du concours interdépartemental de bovins reproducteurs de race charolaise d'Avallon organisé par le Syndicat Charolais de l'Yonne, rencontre avec son président, Jean-Louis Riotte

C'est à 13 h 30, vendredi 18 octobre, que débuteront les opérations du jury composé cette année de deux juges nivernais et deux juges du Cher, assistés de juges venus de la Loire. Au total, 17 sections : 6 pour les veaux mâles de l'année, 2 pour les veaux femelles de l'année, 1 pour les veaux mâles d'automne, 1 pour les génisses de 18 mois, 2 pour les mâles de 18 mois, 1 pour les génisses de 30 mois, 1 pour les mâles de 30 mois, 2 pour les veaux adultes suités, 1 pour les taureaux adultes. Ainsi qu'en prix d'honneur, d'ensembles et de familles. A ce jour, 117 animaux inscrits, venus d'élevages de l'Aube, de la Côte d'Or, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne, présentés sous chapiteau, parking RD 606, face au cimetière, à l'entrée nord d'Avallon.

Au programme du samedi 19 octobre :
De 9 h à 16 h : exposition des animaux
De 11 h à 12 h : défilé des animaux primés dans l'enceinte du concours
De 12 h à 14 h : dégustation de steak charolais à partir de viandes en provenance de la région)
A partir de 15 h : visite officielle, remise des prix et vin d'honneur offert par la ville d'Avallon



Cette année encore, les animaux défileront sous les yeux du public, samedi matin, de 11 h à 12 h

«La vitrine n'est pas à la hauteur de ce qu'il y a dedans…»

TdB : Quelle place occupe le concours d'Avallon dans le monde charolais ?
Jean-Louis Riotte : *«C'est un concours reconnu, ne serait-ce que par la qualité des animaux présentés. Toujours aux places d'honneur dans les grands concours régionaux et nationaux. Comme cette année au Marault, où deux taureaux présents à Avallon arrivés premier pouvaient prétendre au championnat. Sans oublier le 1er prix d'ensemble des veaux mâles de l'année au concours national, remporté par l'élevage Cadoux, ainsi que le prix d'honneur remporté par l'élevage Touillon Moiron, un habitué du concours d'Avallon. D'où la très bonne tenue et la qualité de ce concours».*

Cette année encore, il se déroulera sous chapiteau. A quand une structure pérenne pour l'accueillir ?
«Le sujet est un véritable serpent de mer ! C'est certain que la vitrine n'est pas à la hauteur de ce qu'il y a dedans ! Alors que l'élevage charolais de l'avallonnais est un secteur d'activité non négligeable parmi les secteurs de production de la région. On aurait besoin d'outils et de moyens, passant notamment par une structure «en dur», nous permettant de pérenniser dans le temps la manifestation. Chaque année se pose la question de savoir si l'on va continuer ou non car trouver un budget pour louer une structure de 21 000€, c'est lourd ! Il faut que soit créé un rassemblement de forces politiques pour mettre à disposition quelque chose, qui, sans être exhaustif ou sophistiqué nous serve de vitrine pour mettre en valeur l'ensemble des secteurs de l'économie avallonnaise, dont le charolais...»

Organiser un concours comme Avallon, c'est difficile ?
«Cette année, le nombre de participants est stable, ce qui est déjà un point positif en soi, compte tenu de la situation défavorable de l'élevage actuellement. Mais c'est difficile en temps et lourd financièrement. D'autant que des années comme celle-ci, où se sont accumulées des situations financières difficiles, le premier secteur à trinquer c'est l'investissement et la génétique en fait partie…
Si la moyenne du prix des animaux vendus dans nos diffé-rentes ventes aux enchères est stable, elle est en fait en diminution, compte tenu de la hausse de nos charges. Des charges de plus en plus importantes, à commencer par la maintenance du matériel et les frais vétérinaires. Des coûts auxquels on ne peut échapper du fait que génétique et sanitaire sont indissociables. Il faut garder à l'esprit que dans nos métiers, la garantie de la qualité sanitaire de nos bêtes passe par des prises de sang et des contrôles prophylactiques réguliers, en constante augmentation, auxquelles on ne peut échapper… Aujourd'hui, il est important de faire prendre conscience aux gens que c'est cet effet sanitaire réalisé en amont, qui permet d'apporter toutes les garanties possibles en cas d'achat de reproducteur et le passage d'un élevage à un autre quasiment sans souci…»

Il faut être passionné pour continuer ?
«Gérer et organiser un concours, cela devient l'enfer ! Entre la question permanente de trouver un financement, les soins sanitaires, heureusement qu'il y a tout autour de moi des bonnes volontés pour y arriver. Des gens à la volonté acharnée, qui se battent pour une race et un territoire. Un petit noyau de gens passionnés, auquel se rajoute l'aide apportée par des services extérieurs comme la Chambre d'agriculture, le GDS, la DSV… »

Qu'avez-vous pensé des déclarations du Président Hollande, au Sommet de l'élevage de Cournon ?
«On est pour le moment dans les intentions et on attend de voir les actes et les décrets qui suivront… Aujourd'hui, je ne crois plus que ce que je vois ! La seule chose que l'on peut dire, c'est que si rien n'est fait, quel avenir pour l'élevage allaitant et bovin demain? Si on casse dans le monde de l'élevage cette transmission du savoir faire, une transmission le plus souvent familiale, il faudra des générations pour la retrouver…»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Le président du Syndicat Charolais de l'Yonne, Jean-Louis Riotte, lors de la remise des prix de l'édition 2012;

▸ Agenda

19/10 Concours charolais d'Avallon
Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 18 et samedi 19 octobre à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Vendredi 18 octobre : de 13 h 30 à 18 h, jugement des animaux. Samedi 19 octobre : de 9 h à 16 h 30, exposition des animaux. De 11 h à 12 h, défilé des animaux primés. A 15 h, visite officielle et remise des prix, suivies d'un vin d'honneur
Possibilité de restauration le midi avec dégustation de steak charolais

19-21/10 Salon du champignon à Auxerre
38ème édition du salon du champignon organisé par la Société mycologique auxerroise, du samedi 19 au lundi 21 octobre, de 10 h à 12h et de 14 h à 17 h, à l'Abbaye saint-Germain, à Auxerre.
De nombreux champignons exposés. Possibilité d'apporter sa propre récolte aux mycologues, pour identification

20/10 Bal folk à Vaux
Les Peulons d'Auxerre organisent leur bal folk 2013, avec le groupe " Le temps du Trad'", dimanche 20 octobre, à partir de 15 h, à la salle des fêtes de Vaux. Entrée : 6 €

26/10 Fête des vins de Chablis La 65e édition de la fête des vins de Chablis se déroulera samedi 26 et dimanche 27 octobre à Chablis.
Au programme samedi 26 octobre, de 12 h 30 à 18 h :
Dégustation, restauration avec le Comité de la Saint Vincent Tournante Chichée 2014, exposition matériel viticole, animations
Dimanche 27 octobre de 11 à 18 h :
11 h : Ouverture des stands de dégustation
11 h 30 : Podium place Lafayette, allocution des personnalités et intronisation par les Piliers chablisiens
Restauration : Comité Saint Vincent Tournante Chichée 2014. Exposition matériel viticole, animations
Entrée gratuite. Verre de dégustation 5 €



Agenda

18/10 Soirée Théâtre/ Forum à Migennes
Soirée théâtre forum avec la troupe Loulou sur le thème " Familles recomposées : la place de la médiation familiale ", vendredi 18 octobre, de 19 h à 21 h, au cabaret l'Escale, Place Eugène Laporte, à Migennes. Entrée libre
Pour tout renseignement : 03 86 72 82 23

22/10 Journée européenne de la dépression
Dans le cadre de la 10e journée européenne de la dépression, France Dépression organise un débat, mardi 22 octobre, à 19 h, au Phare, avenue Delacroix à Auxerre, autour du film avec Jean-Pierre Daroussin "De bon matin", Soirée gratuite et ouverte à tous. Renseignements : 03 86 94 39 90

22/10 Permanence Apecita
La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 22 octobre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

26/10 Fête de la châtaigne à Quarré les Tombes
Fête de la châtaigne à Quarré les Tombes samedi 26 et dimanche 27 octobre. Marché fermier en Morvan avec une quinzaine de producteurs régionaux (volailles, escargots, truites, noix, fromages, miels, confitures, vins, champagne, vinaigres, macarons…). Invité d'honneur: l'Ardèche. Musique traditionnelle du Morvan. Animations diverses (présentation de variétés de potirons et potimarrons, stand sur la viande bovine, concours du plus gros potiron, fabrication de jus de pomme en public… Et pour les enfants : concours de dessin, chasse aux marrons, quiz, le dimanche. Les papiers et crayons seront fournis
Repas samedi midi et dimanche midi, (20 €), sur réservation au 03 86 32 27 55 ou 03 86 33 09 04

26/10 Foire de la Saint-Simon à Charny
Comme chaque année depuis plus de 150 ans, Charny organise sa foire de la saint-Simon. Seront présents 130 exposants. Cette année, l'accent est mis sur la tradition et le terroir. Au programme : châtaignes, bourru, animation équestre, maréchal ferrant, carrousel, fête foraine, exposition d'artisanat..

Chablisien

Des vendanges délicates

On savait que les vendanges seraient délicates cette année et cela s'est confirmé, comme en témoignent deux viticulteurs du chablisien



Ludovic Barat, viticulteur à Milly

«*On va les oublier très vite !*» A la tête du domaine familial de 22 ha, à Milly, Ludovic Barat ne gardera pas un souvenir impérissable de ces vendanges 2013 : «*l'année aura été difficile à conduire techniquement parlant, avec notamment un printemps inexistant. Ensuite, on n'a pas eu beaucoup de chance car la fleur s'est faite sur trois semaines, la première partie étant quasiment à maturité aux alentours du 20 septembre et c'est là que nous avons eu ces premiers 60 mm de pluie occasionnant un départ de pourriture…*» Si les deux générations de fleurs qui ont suivi ont pris du retard, pour arriver à maturité dans certaines places bien exposées, notamment dans les premiers crus, à partir 1er octobre, la semaine d'ensoleillement apparue jusqu'au samedi suivant a permis de bloquer l'effet pourriture.

Un système VCI particulièrement bienvenu cette année

C'était sans compter sur les 35 à 50 mm de pluie tombés ce jour là : «*c'est là qu'on s'est fait dévorer ! Le matin c'était vert et doré, le soir quasiment rouge…*» Heureusement sans trop de conséquences du fait d'une pourriture plus «*noble*» que grise, sans conséquence sur le goût.
Pour autant, il a fallu faire vite et cela n'a pas été simple, même si comme le souligne Ludovic Barat la machine à vendanger est aujourd'hui bien au point : «*elle arrive à trier du pourri sec, garder la pourriture noble sans l'éclater, tout en prenant les grains dorés et en laissant les verjus accrochés…*» Devant l'urgence, une réelle solidarité s'est mise en place dans le vignoble, ce dont se félicite le vigneron de Milly : «*dès lundi soir, j'ai appelé du renfort et tout de suite les collègues ont répondu présent, témoignant d'une belle solidarité. Dès le lendemain, on était deux machines à vendanger, trois le jeudi… Une chance que certains avaient commencé plus tôt et qu'il y ait eu des décalages dans la récolte. De mémoire des plus anciens, une dégradation aussi fulgurante et rapide, tous disent n'avoir jamais vu ça !*»
Sur le plan de la quantité, il s'achemine vers une récolte en diminution d'environ 35 %, à 40 hl/ha contre 60 hl/ha en moyenne les autres années. A quoi s'apparentera le millésime 2013 ? Si au départ il pouvait faire penser à celui de 2004, on se dirigerait désormais vers celui de 2001, année où la pourriture était déjà bien présente, avec en final de bons résultats : «*on peut en tirer quelque chose de bien, mais il faudra être vigilant et être attentif au niveau de l'évolution du vin, ça risque d'être fragile et le vigneron aura part entière à jouer au niveau de la vinification…*» Autre motif de satisfaction pour Ludovic Barat, le système VCI (Volume Complémentaire Individuel) mis en place dans le chablisien : «*il sera particulièrement utile cette année, mais les stocks vont se vider. Il ne faudrait pas que pareille situation se reproduise l'an prochain !*»

Un millésime plus liquoreux

Ancien co-président du Syndicat de Défense de l'Appellation Chablis, Gerald Vilain exploite des vignes sur un finage morcelé, s'étendant sur les communes de Béru, Chichée, Chemilly et Chablis. Lui aussi enregistre une récolte plus faible qu'à l'ordinaire : «*de l'ordre de 25 % en moins, pour un rendement de 45 hl/ha*». Confiant malgré tout en la qualité attendue : «*les fermentations se déroulent bien et l'on devrait avoir un bon millésime. Le rendement moins important fait que d'une manière générale c'est plus concentré et sur le plan qualité ça ne peut avoir que des côtés positifs…*» Des vins au final plus liquoreux, d'autant que les raisins étaient arrivés à maturité complète : «*on a eu dans certaines vieilles parcelles jusqu'à 12,5 °, voire 13 ° en degrés naturels…*»

DOMINIQUE BERNERD

Formation ACQ

Besoin d'ouvrier viticole ?

La FDSEA de l'Yonne, en partenariat avec le CFPPA d'Auxerre La Brosse, reconduit une formation ACQ « Taille de la Vigne ». Matinée d'information collective et de recrutement mercredi 30 octobre


Viticulteurs et stagiaires, réunis pour la remise de diplôme de la session 2012

En partenariat avec le CFPPA d'Auxerre la Brosse, la FDSEA de l 'Yonne met de nouveau en place une action courte qualifiante afin d'enseigner les bases nécessaires à un travail efficace en taille de la vigne et permettre à des personnes en recherche d'emploi, d'accéder rapidement à une activité professionnelle polyvalente au sein de structures viticoles.
D'une durée globale de 305 heures, la formation ACQ «*Taille de la vigne*» se déroule sur une période de trois mois, alternant cinq semaines en entreprise et quatre semaines en centre de formation au CFPPA. Elle débutera le 18 novembre pour se terminer le 31 janvier 2014. Cofinancée par le Conseil régional de Bourgogne et Pôle Emploi, elle permet aux viticulteurs de recevoir gratuitement un stagiaire (non salarié) , sélectionné parmi des personnes en recherche d'emploi, lors de la journée de recrutement qui se tiendra mercredi 30 octobre, à partir de 9 h au CFPPA. Il est à noter que cette formation est sans obligation d'embauche pour l'employeur à l'issue du stage.
Les conditions requises pour accéder à la formation sont les suivantes : être mobile, avoir 18 ans ou plus, être inscrit à Pôle Emploi. La filière viticole reste aujourd'hui le 1er secteur à proposer du travail, puisque les emplois viticoles représentent 75 % du marché.
Attention ! Les places sont limitées à douze stagiaires. Pour toute information ou réservation, contacter : France Lahutte à la FDSEA de l'Yonne au 03 86 49 48 16 - E-mail : francelahutte@fdsea89.fr . Sophie Dussea au CFPPA d'Auxerre La Brosse, au 03 86 94 60 20
E-mail : sophie.dusseau@educagri.fr

Safer

L'équipe est aujourd'hui au complet

Suite au départ de Pascal Dupré et à l'arrivée d'un nouveau conseiller foncier, Gaël Nevers, une nouvelle répartition des différents secteurs départementaux a été effectuée.



L'équipe de la Safer départementale au grand complet, avec, de gauche à droite : Joël Sabatier, Sébastien Richard, Chantal Belvalette, Gaël Nevers, Doriane Soudé, Fabrice Guéron et Bernard Pouillot

Depuis le départ de Pascal Dupré il y a un an, pour un emploi à l'étranger, le poste de conseiller foncier du secteur de l'avallonnais était vacant et l'intérim assuré par le directeur départemental de la Safer, Joël Sabatier. La volonté étant de maintenir l'effectif à son niveau initial, soit un conseiller présent sur le terrain pour chacun des secteurs départementaux, Gael Nevers a été recruté et a intégré l'équipe icaunaise depuis le 16 septembre dernier. Une arrivée qui a donné lieu à des modifications dans l'attribution des différents secteurs du territoire, Gaël Nevers reprenant celui du Sénonais, précédemment dévolu à Fabrice Guéron, qui en contrepartie, s'occupera désormais du secteur de l'avallonnais.

L'équipe est complétée par le directeur départemental Joël Sabatier (Tél 06 08 89 39 73), en charge des secteurs de Beine et Chablis et des assistantes commerciales basées à Auxerre : Chantal Belvalette (Tél 03 86 46 37 00) et Doriane Soudé (Tél 03 86 46 37 01)

La nouvelle équipe mise en place



Gaël Nevers (Secteur Jovinien/Sénonais) :
Tél 06 76 25 62 63
Originaire de l'Auxerrois et fils d'agriculteur, après une formation commerciale, a travaillé dix ans à Groupama, en secteurs chablisien et auxerrois



Fabrice Guéron (Secteur Avallonnais) :
Tél 03 86 34 30 56
Fils d'agriculteur, depuis 13 ans à la Safer, après une dizaine d'années d'activité commerciale en produits phytosanitaires

Sébastien Richard (Secteur Puisaye) :
Tél 06 72 72 01 12
Fils d'éleveur du Morvan, de formation technique agricole et commerciale, depuis 2010 à la Safer



Bernard Pouillot (Département) :
Tél 06 85 81 50 93
Fils d'agriculteur, depuis 20 ans à la Safer, Conseiller forestier sur les différents secteurs départementaux



▸Les permanences

Joël Sabatier : les 2e et 4e mercredis du mois, de 9 h à 12 h
CER - 1 rue du Serein - 89800 Chablis
Tél : 03 86 42 82 78
Gaël Nevers : tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h 30
CER - 1 rue Henri Vincenot - 89100 Saint Clément
Tél : 03 86 83 94 94
Fabrice Guéron : tous les mardis, de 9 h à 12 h
Chambre d'agriculture - 9 avenue du 11 novembre - 89200 Avallon
Tél : 03 86 34 30 56
Sébastien Richard : tous les mercredis, de 9 h à 12 h
Maison de la Puisaye - Rue Raymond Ledroit - 89170 Saint-Fargeau
Tél : 03 86 74 19 19

Groupama PVL

Rythme de vie et performance

Après un premier cycle consacré à l'Europe, Groupama Paris Val de Loire a organisé à Joigny une soirée conférence sur le thème du *«rythme de vie et de la performance»*, animée par François Duforez, médecin du sport et du sommeil et spécialiste de la physiologie humaine

Toujours plus vite, toujours plus performant, toujours mieux… La société moderne est exigeante et en perpétuelle accélération, réclamant une efficacité nécessitant le maintien de notre énergie personnelle. Les nouvelles technologies ont modifié les environnements de travail et de vie, en nous permettant d'obtenir davantage avec de moins en moins de temps disponible. Mais le prix à payer est parfois lourd et peut parfois modifier notre rythme de vie.

C'est ce qu'est venu rappeler François Duforez, docteur en médecine, spécialiste de la performance en sport extrême, médecin du sommeil et de la vigilance à l'Hôtel-dieu de Paris, le temps d'une soirée conférence organisée par la Caisse départementale de Groupama PVL à Joigny. Spécialiste de la performance en univers exceptionnel, le Docteur Duforez a débuté son expérience terrain dans le domaine spatial pour ensuite continuer une longue aventure en formule 1 et dans le monde de la voile.

C'est à travers des exemples concrets et des exercices applicatifs, devant un public ciblé d'acteurs du monde économique et institutionnel local, qu'il a animé une heure durant la soirée conférence dont le thème était *«rythme de vie et performance»*

Un environnement lui-même anxiogène

Se servant de l'exemple de la formule 1, *«mélange de force physique et de concentration de stress mental»*, François Duforez a rappelé que même dans la vie courante, la respiration était la clé de la concentration, *«pour se concentrer, on arrête de respirer, c'est automatique, mais ça fatigue !»* D'où l'importance de techniques de relaxation, comme la respiration par le ventre, *«facteur de baisse de la fréquence cardiaque»*.

A l'heure où la porosité entre monde du travail et vie privée n'a jamais été aussi grande, du fait des nouvelles technologies, la surcharge cérébrale est l'une des causes pouvant conduire à la perte du sommeil, d'autant que l'on est de plus en plus addict à l'information en continu. L'environnement devient lui-même anxiogène : *«les troubles du sommeil et de la vigilance sont parfois multipliés par deux lors de grandes catastrophes…»*
D'où l'intérêt de pratiquer une activité physique, *«qui favorise la plasticité neuronale, c'est à dire la capacité pour le neurone, de bien fonctionner et trouver ses solutions»* Egratignant au passage le message marketing d'une célèbre barre chocolatée : *«mangez en une et ça repart… pas !»*

Conséquence du sucre sur l'organisme, qui déclenche de la sérotonine ou hormone du sommeil, *«souvenez-vous du remède de grand-mère pour faciliter l'endormissement, du lait chaud avec du miel…»*

Vive la sieste !

L'objectif est désormais dans notre société de *«gérer sa dette de sommeil»*. Et pour cela, rien de mieux qu'une petite sieste, d'autant que : *«entre 13 h et 16 h, se produit une somnolence physiologique inscrite dans nos gênes»*. Accentuée après un bon repas ! A l'image des micro siestes qui rythment la vie d'un marin lors de courses au large, nul besoin de beaucoup de temps pour une sieste réparatrice, 30 minutes suffisent. L'essentiel étant de ne pas laisser passer une *«porte d'entrée du sommeil»* lorsqu'elle s'entrouvre. Attention aussi à la couleur de l'environnement : *«les nuances bleutées empêchent l'horloge biologique de se déclencher et sont énergétiques, à la différence d'une couleur rouge orangée qui facilite l'endormissement…»*

Et pour terminer, cet exercice dit *«respiration au carré»* et promulgué par le médecin conférencier afin d'évacuer le stress et créer le calme en soi. Une technique de respiration contrôlée comportant quatre étapes, à l'image d'un carré à quatre côtés : expiration, rétention à poumons vides, inspiration, rétention à poumons pleins, en veillant à observer le même temps de quatre secondes à chaque étape. Ou comment faire récupérer certains neurones afin de retrouver un peu de vigilance et de sérénité en moins de deux minutes !

DOMINIQUE BERNERD



▸ Agenda

15-16/11 Cent ans de remue-ménage dans la nature

Les 15 et 16 novembre prochains se tiendront les dixièmes rencontres Bourgogne-Nature à la Grande orangerie du Muséum-Jardin des sciences de l'Arquebuse à Dijon. Au programme, des conférences, des expositions, de tables rondes...en présence de scientifiques, d'experts et de naturalistes. Ce sera l'occasion de faire le point sur cent ans de remue-ménage dans la nature: l'évolution des milieux, des connaissances, des mentalités et le rôle des associations naturalistes. La Société des sciences naturelles de Bourgogne fêtera également son centenaire.

26/10 Foire concours d'Issy-l'Evêque

Le comité des foires et marchés d'Issy-L'Evêque organise le 26 octobre prochain une foire concours aux veaux reproducteurs, avec la finale des supers prix d'honneur, au marché forain. Renseignements au : 06 87 57 81 81.

22/10 Vente de reproducteurs aux Grivelles

Le mardi 22 octobre se déroulera au parc des Grivelles à Sancoins(18) la troisième vente de veaux reproduc-teurs de dix mois. 21 veaux mâles reproducteurs de dix mois seront vendus à la criée. Cette vente sera suivie d'une vente à l'amiable de taureaux de dix-huit mois et plus. Entrée libre et restauration sur place possible. Pour plus d'informations ou pour se procurer le catalogue des animaux, contactez le contrôle de performances de la Chambre d'agriculture du Cher au 02 48 96 18 02.

Inscrite sur l'espace «fournisseurs» de Loc'Halles Bourgogne

La Ferme du Pressoir cultive la proximité

Sur l'exploitation de la famille Vincent, à Ourouer, dans la Nièvre, on pratique la vente directe de génération en génération. Viande de bœuf, de veau, de porc, lait et laitages, fromages... Ici la production s'adapte à la demande. Alors, dès que la plateforme Loc'Halles Bourgogne a été opérationnelle, la Ferme du Pressoir s'est inscrite sur l'espace fournisseurs. Rencontre avec Amélie Vincent.



«Plus fromagère que paysanne», Amélie Vincent s'est spécialisée en production fromagère, à l'Ecole nationale de l'industrie laitière de Poligny, après un BTS au lycée agricole de Challuy. Une partie de la production de yaourts, fromages et spécialités laitières est vendue directement à la boutique de la ferme du pressoir.

TdB : Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous inscrire dans la démarche Loc'Halles Bourgogne, quelles étaient vos attentes ?

Amélie Vincent : *«Nous étions déjà engagés dans la démarche initiée par le Conseil général de la Nièvre pour le développement des circuits courts, dans le cadre du projet « Nièvre 2021 », labellisé « Agenda 21 ». A la Ferme du Pressoir, nous pratiquons la vente directe depuis toujours. Les 200 000 litres de lait produits par notre troupeau de vaches jersiaises sont transformés en yaourts, fromage blanc, beurre, camembert, tome... Au début, quand Loc'Halles Bourgone a démarré, le défi nous a semblé difficile à tenir, cela nous semblait trop important, trop compliqué. Mais l'obtention d'une médaille d'argent pour nos yaourts aux fruits au concours général du Salon de l'agriculture à Paris en 2012, nous a stimulé et nous avons sauté le pas. En fait, c'est très simple, en trois clic nous étions inscrits et dix jours plus tard le lycée Raoul Follereau de Nevers nous passait sa première commande : 2000 yaourts ! Pour honorer cette commande, nous avons dû rapidement nous organiser et augmenter considérablement notre capacité de production de yaourts. La première livraison a été assurée, mais on n'a pas compté nos jours ni nos nuits... Depuis, nous nous sommes adaptés à la fois pour la production et la livraison».*

TdB : Justement, où en êtes-vous aujourd'hui ? Comment la Ferme du Pressoir s'est-elle adaptée à ces nouveaux marchés ?

Amélie Vincent : *«Un quart de notre production laitière est destinée au marché des collectivités. D'autres établissements nivernais achètent nos produits, mais les variations entre les commandes peuvent être importantes en fonction des périodes, ce qui demande une grande capacité d'adaptation. Pour gérer de gros volumes, il faut pouvoir moduler sa capacité de transformation, mais il faut aussi assurer les livraisons. Pour nous ces nouveaux marchés ont nécessité l'installation d'une nouvelle étuve et l'augmentation de notre capacité de livraison. Dans ce contexte la création d'une plateforme logistique qui assure l'interface avec les acheteurs, serait d'une grand utilité et soulagerait les producteurs qui peuvent avoir des difficultés à livrer. Cela permettrait aussi d'économiser du temps et du carbone dans le bilan final».*

TdB : Quels conseils donneriez-vous aux producteurs qui veulent entrer dans le circuit d'approvisionnement des collectivités ?

Amélie Vincent : *«Déjà, il faut vraiment vouloir s'investir dans la démarche commerciale, car cela demande beaucoup de disponibilité et d'engagement dans la relation client. Je me déplace souvent pour aller à la rencontre des élèves et du personnel, pour expliquer comment mes produits sont élaborés et les faire goûter. Il faut avoir la fibre du commerce. Ensuite, il faut savoir s'adapter, maîtriser les normes et ne pas compter ses kilomètres. Mais cette démarche ne se résume pas seulement à une question de volonté et de moyens, je pense aussi qu'il est très important de capter ces futurs consommateurs que sont les scolaires, c'est à nous d'aller vers eux. Enfin, il faut aussi apprendre à travailler dans le cadre de la restauration collective, il faut notamment développer et maintenir un climat de confiance avec ses gestionnaires. Et pour eux, cela passe d'abord par l'assurance d'être livrés à temps».*

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN



La race Jersiaise a été sélectionnée pour ses grandes qualités fromagères, la production plus limitée étant largement compensée par la qualité sans faille du lait et la grande simplicité de conduite du troupeau. Les 200 000l de lait produits sont destinés en totalité à la vente directe et à la transformation.





Bourse de Commerce Européenne

Une 53ème édition d'exception

Directeur du groupe Cavap Vanagri, Baudouin Delforge est également président du Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris et du Consortium des Bourses Européennes. Il vient à ce titre d'organiser la 53e Bourse de Commerce Européenne qui s'est déroulée les 10 et 11 octobre à Paris



Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, à son arrivée au palais des Congrès vendredi matin, pour l'inauguration officielle

Après 10 ans d'absence, la Bourse de Commerce Européenne était de retour cette année en France. Et un pari réussi pour le Syndicat Général de la Bourse de Commerce, maître de cérémonie de l'évènement, avec plus de 3400 visiteurs, venus de 50 pays différents. Un rendez-vous mondialisé, à l'image des enjeux de la filière céréalière aujourd'hui, rassemblant les professionnels des métiers des grains, de l'amont à l'aval de la production : organismes stockeurs, coopératives, négoces, transporteurs, courtiers, etc. Dépassant largement les frontières européennes, l'évènement représente une opportunité unique pour les acteurs internationaux de la filière d'échanger directement pour renforcer des relations commerciales ou développer de nouveaux débouchés. Après 1990 et 2004, c'était la troisième fois de son histoire que Paris accueillait la Bourse de Commerce Européenne, devenue deux jours durant capitale mondiale des céréales.



De droite à gauche : Baudouin Delforge, président du Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris et du Consortium des Bourses Européennes, directeur du groupe coopératif Cavap Vanagri ; Jean-François Loiseau, président d'Axéréal et d'Agralys ; Eric Alain, directeur général de FranceAgriMer ; Thierry Blandinières, directeur général d'Invivo ; Pierre Guez, président de Vitagora, directeur général de Dijon Céréales ; Bruno Bouvat-Martin, président d'Epis Centre et vice président d'Axéréal. Une rencontre due au hasard ou les prémices d'une nouvelle alliance regroupant la région Centre et la région Bourgogne ? A suivre…!

«Toujours vouloir aller vers le mieux…»

TdB : Président du Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris, vous êtes également directeur d'un groupe coopératif dans l'Yonne. Cette double fonction est importante pour vous ?

Baudouin Delforge : *«C'est même essentiel. Je ne peux jamais faire abstraction de mes exigences de terrain et cela m'a beaucoup aidé pour réaliser cet évènement. Rester les pieds sur terre empêche tout effet de parisianisme. Je conserve mes bases et tiens compte de l'avis de mes agriculteurs. C'est valable également dans l'autre sens, lorsque j'essaie de faire comprendre toute l'importance à montrer une belle image de notre filière à l'international et rappeler qu'en la matière, nous sommes un grand pays»*

TdB : Cette manifestation a été avant tout un lieu d'échanges ? *«Carrefour stratégique d'échanges pour l'avenir du secteur, c'est aussi l'endroit où le pays organisateur peut « montrer ses muscles » et l'état de santé de sa filière commerciale. C'est d'autant plus stratégique, à une période où nos clients habituels, comme les pays du Maghreb, sont extrêmement sollicités par la concurrence qui, elle aussi, vise de critères qualitatifs importants…Comme je l'ai rappelé au ministre : l'essentiel n'est pas tant d'être le meilleur, mais de toujours vouloir aller vers le mieux. Quand on est le meilleur, il faut toujours se méfier du second qui a envie d'être à votre place.»*

TdB : Présent le premier jour, Stéphane Le Foll est revenu le lendemain pour l'inauguration : une double présence qui a valeur de symbole ? *«Je crois qu'il a apprécié cet accueil à la fois, chaleureux et professionnel, laissant de côté tout effet politique. Nous avons les mêmes objectifs, même si politiquement, il peut y avoir des différences et c'est cela le plus important, à la fois pour notre filière et notre pays…»*

DOMINIQUE BERNERD

▶ Interview

Questions à Stéphane Le Foll

Déjà présent la veille lors de la première journée pour la conférence-débat d'ouverture, le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll était de retour le lendemain au Palais des Congrès de la Porte Maillot, pour l'inauguration officielle de la 53ème Bourse de Commerce Européenne. Guidé par le président Delforge, il a fait le tour des stands, ponctuant son parcours à pas cadencé, d'entretiens impromptus avec de nombreux acteurs de la filière céréalière

TdB : Que retenez-vous de vos différentes rencontres de la matinée avec les professionnels de la filière ?

Stéphane Le Foll : *«Je suis venu parce que je considère qu'il y a là aussi, un message à passer aux céréaliers et à l'ensemble du monde du végétal. Nous avons fixé avec le Président de la République à Cournon une priorité sur l'élevage et c'était important. Mais moi, je n'ai jamais considéré opposer des agriculteurs. J'ai besoin de maintenir une ambition pour l'ensemble diversifié de toutes les agricultures et dans cette diversité bien sûr, il y a les productions végétales, même si j'ai besoin de mon autre jambe qu'est l'élevage, qu'il faut garder et défendre… Aujourd'hui, ma présence est là pour dire, au vu de tous les opérateurs rencontrés, cette capacité qui est la nôtre à être présent sur les marchés internationaux, méditerranéens, africains… Etre ici, c'est aussi marquer l'attachement du ministre que je suis à cette grande filière céréalière française… »*

TdB : Que répondez-vous aux agriculteurs et coopératives céréalières qui se plaignent aujourd'hui d'une baisse de la qualité protéinique des blés, conséquence d'une diminution de l'apport azoté ? *«Sur ce sujet est engagé une vraie discussion au niveau de FranceAgriMer et les stratégies à mettre en place. Le niveau de qualité de nos blés est un enjeu majeur sur les marchés, notamment les plus traditionnels et historiques comme ceux du Bassin Méditerranéen. Cette question de la qualité des blés est au cœur d'un débat et il faut voir comment répondre à cet objectif. J'ai entendu de la part de la profession que le taux de protéines, c'est l'azote ! Oui ! Mais en même temps, je n'ai pas envie de dire que pour parvenir à exporter du blé, on va arroser de l'azote partout ! On a besoin de l'azote bien entendu, mais d'abord, ça coûte cher et on ne plus faire comme si, derrière les hommes, il n'y avait pas de risque de pollution. La question aujourd'hui est de savoir comment on fait pour l'utiliser à bon escient, qu'il se fixe sur la plante et pas ailleurs… Mais sur ce point technique, le débat est engagé, même si on est tous d'accord pour dire : alerte ! Pourquoi pas un paiement à la qualité au travers des contrats ? Se pose aussi la question des semences et la sélection, peut-être n'avons-nous pas assez travaillé là-dessus aussi ? Il y a tout un dispositif à mettre en place, mais stratégiquement, on est tous d'accord… Notre grand marché méditerranéen, c'est avant tout le blé panifiable. Attention à ne pas en être déconnecté, d'autant que la concurrence est grande…»*

publi-reportage

Avenir Motoculture:
Deux Challenger RoGator à Sacquenay !

Ils ne tarissent pas d'éloges sur leur dernière acquisition! Ils? L'Earl St Aubin et le Gaec de la Belle Pierre, deux fermes céréalières de Sacquenay, exploitant respectivement 710 et 630 ha. Ces deux fermes viennent de faire l'acquisition d'un automoteur de pulvérisation Challenger 655B, le plus gros de la gamme. Mrs Normand, Quantin et Jardel, les associés du Gaec de la Belle Pierre, souhaitaient remplacer leur pulvé traîné et leur automoteur de 24 m par un seul automoteur de plus grande autonomie. *«Nous avons des terres à 20 km. Avec ses 6000l de cuve, le RoGator en 36 m nous permet de traiter nos parcelles en un seul voyage»* se réjouissent les associés. Pour Mrs Laurent Régis, Yves et Sylvain et Mmes Cadet et Peltey, les 5 associés de l'Earl St Aubin, déjà clients Avenir Motoculture, le RoGator s'est imposé comme une évidence pour remplacer leur appareil trainé 36 m. *«Nous recherchions un automoteur assez haut pour passer dans les cultures au printemps. Avec la garde au sol de l'appareil réglable hydrauliquement de 0,75 à 1,20m, nous n'abimerons pas nos colzas.»*



Une partie des associés de l'Earl St Aubin et du Gaec de la Belle Pierre en présence de Thierry Geeraerts, PDG d'Avenir Motoculture et Jean-Louis Cadet, responsable commercial du secteur.



Les RoGator sont compacts avec une répartition de la masse à 50/50 sur chaque essieu.

«Une suspension et un confort au travail hors du commun»

Les deux exploitations soulignent le confort au champ comme sur la route, même à 40 km/heure, un confort dû à la cabine haut de gamme *«Pinnacle View»* et la suspension indépendante sur chaque roue qui réduit au maximum le mouvement de la rampe alu. Cette suspension permet une mise à niveau de l'appareil pour le remplissage. *«La prise en mains a été très rapide et très agréable, comme un bus !»* souligne cet associé ancien chauffeur de car. Le moteur Agco Power de 242 cv est bien adapté à la masse de l'engin et *«est plus économe que notre précédent automoteur»* constate l'Earl de Belle Pierre. Les deux exploitations ont pris l'option voie variable sur leur automoteur pour s'adapter aux cultures et pour la stabilité dans les coteaux. La largeur est réglable hydrauliquement de +1,93 à 2,38m. Le RoGator braque court (3,15 m) *«comme un télescopique»*, grâce à ses 4 roues directrices, une maniabilité impressionnante pour un engin de ce gabarit !
Les deux Challenger ont été livrés à Sacquenay le même jour, une livraison qui n'est pas passée inaperçue, mais rassurez-vous : Avenir Motoculture sait aussi vendre les RoGator à l'unité !

Déclinés de la version américaine, les RoGator européens ont été entièrement pensés, construits et testés aux Pays-Bas. Avenir Motoculture, concessionnaire Massey Ferguson à Arc/Tille et Ménétreux, a repris la distribution Challenger (marque du groupe Agco) sur son secteur MF depuis mai 2012. Challenger produit aussi des tracteurs à chenilles et les automoteurs de pulvérisation Spra Coup.

AVENIR motoculture

21 Arc sur Tille **03 80 63 07 77**
21 Ménétreux-le-Pitois **03 80 96 08 05**

Challenger

Elvéa 71 – 58

Les engraisseurs italiens en pleine restructuration

La dernière assemblée générale d'Elvéa 71 – 58 était consacrée au marché du broutard vers l'Italie. Pour répondre aux inquiétudes des éleveurs et des commerçants d'Elvéa, c'est le président national des commerçants en bestiaux lui-même qui est venu décrire la situation de l'engraissement en Italie.



Si l'Italie demeure le débouché numéro un pour notre région, l'export au-delà de l'Italie est obligatoire.

La dernière assemblée générale de l'association des éleveurs Elvéa 71-58 a été marquée par la présence du président de la Fédération française des commerçants en bestiaux (FFCB) Gérard Poyer. Profitant de ce déplacement dans un département où le commerce privé est très implanté, le président des négociants est venu livrer ses réflexions sur la situation de la filière, passant en revue les dossiers chauds du moment, à commencer par le marché des broutards vers l'Italie, thème de la réunion d'Elvéa.

Engraisseurs italiens endettés

Le débouché italien inspire pas mal d'inquiétude en Saône-et-Loire. Comme l'indiquait dans son rapport du collège acheteur d'Elvéa Gilles Danière, l'Italie subit à la fois la crise économique européenne et une importante baisse de consommation (de l'ordre de – 12% en trois ans). Dans ce contexte, les abatteurs en difficulté font pression sur les prix des jeunes bovins. La rentabilité de l'engraissement en Italie est devenue très faible du fait de coûts alimentaires en forte hausse et des prix des broutards très élevés en 2012. Certains engraisseurs italiens essuient des pertes. *«C'est le revers de la médaille de l'envolée des cours de l'an dernier»*, estimait Gérard Poyer.

Les plus gros engraisseurs, ceux qui sont propriétaires (là-bas l'hectare de terre se négocie 100 000 euro), s'en sortent en se diversifiant dans la vente l'électricité produite à partir de biogaz. Mais les petits engraisseurs n'ont pas cette marge de manœuvre et se retrouvent fortement endettés.

Lois sur les délais de paiement

Le président des négociants évoquait également une nouvelle loi sur les délais de paiement ramenés à 30 jours. Une application qui s'avère difficile pour des engraisseurs italiens habitués à des *«crédits qui pouvaient aller jusqu'à six mois»*. Ces faveurs accordées par certains importateurs créaient *«un commerce artificiel»*, estime Gérard Poyer. *«En faisant crédit, on pouvait leur vendre les broutards chers ! Çà a déstabilisé le marché»*, déplore le président de la FFCB.

La France au secours des engraisseurs italiens

Alors qu'ils ne sont plus que 4.000 aujourd'hui, les engraisseurs italiens *«paieraient les pots cassés de leur restructuration»*, estime encore Gérard Poyer. Alors que certains prédisent qu'il n'en resterait qu'un millier à terme, la filière italienne se résumerait à une dizaine d'abattoirs et un très petit nombre d'entreprises de négoce. En prime, l'Italie perdrait une dizaine de bouchers par an. *«Ainsi concentrée, la filière italienne n'a pas du tout le même impact que son homologue française»*, confiait le président des négociants. D'où le souhait de l'autre côté des Alpes d'un accord franco-italien afin que la France puisse aider l'Italie à défendre l'engraissement dans la Pac, expliquait Gérard Poyer.

Débouché numéro un malgré tout

En dépit de ces difficultés, l'Italie demeure le débouché numéro un pour la production française. *«L'Italie a quand même besoin de nos broutards et notre région est très bien placée pour approvisionner ce débouché»*, constatait le président d'Elvéa 71 – 58 Jean-Michel Morel.

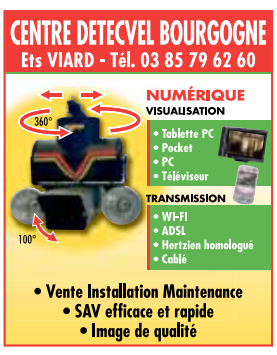
Néanmoins, le président des négociants, qui siège à Interbev, estimait que l'export au-delà de l'Italie est *«obligatoire»*. *«Certains pays émergeants ont une croissance à deux chiffres ! Que ce soit en Chine, au Japon ou sur le pourtour méditerranéen, il faut aller chasser en meute»*, poursuivait Gérard Poyer, en évoquant le Groupement Export France mis en place par l'interprofession.



En Bref

Contractualisation : Les commerçants en bestiaux l'ont signée

A propos de la contractualisation, le président de la FFCB rappelait que les négociants avaient finalement voté favorablement. Le commerce privé qui pratique déjà la contractualisation dans certains secteurs n'avait à priori rien contre, à condition qu'elle ne soit pas obligatoire. Pour Gérard Poyer, la contractualisation doit reposer sur la notion de partenariat. Elle représente un filet de sécurité pour éviter les coups durs. Le président des négociants ne cachait cependant pas ses réserves sur la mise en place d'une caisse de sécurisation financée en théorie par des CVO versées par les céréaliers. *«Pour l'heure, la création d'une caisse de solidarité entre le monde des céréales et celui de l'élevage a l'air de patiner…»*, confiait avec un brin de scepticisme Gérard Poyer. Ce dernier déplorait également que les distributeurs n'aient jamais daigné s'engager.



Filières de qualité : Une opportunité pour le commerce privé et les associations

Faisant écho aux propos de Jean-Michel Morel qui redisait l'attachement d'Elvéa à la démarche Charolais de Bourgogne, Gérard Poyer a livré sa vision des filières de qualité. Pour lui, les démarches n'ont de sens que si l'éleveur en tire une plus value. Le président des négociants estimait néanmoins que les filières de qualité méritent d'être développées. *«Il faut le faire. Quelques animaux par semaine, ce n'est pas assez !»*. Gérard Poyer évoquait également *«la mode des circuits courts»*, qui selon lui est *«irréversible»*. *«Le consommateur change. Les hypermarchés vont devoir revoir leur mode de distribution. On sent une nouvelle demande dans le créneau de proximité. Les bouchers revoient des gens qui viennent chez eux. A nous de retrouver une cohésion avec ces bouchers.*

Les commerçants en bestiaux, qui sont en mesure d'apporter la sécurité sur le produit fini, doivent s'emparer de ces opportunités. Si on arrive à le mettre en musique, on doit gagner !».

Et le président des négociants va même plus loin : *«Les plus values réalisées sur les filières de qualité peuvent permettre d'aider les associations d'éleveur. (…)Car les associations ne fonctionneront que si les commerçants mettent la main à la poche !»*, concluait Gérard Poyer.

Ecotaxe : On demande une exonération totale pour toute la filière

A l'instar de toutes les familles de la filière élevage, les commerçants jugent l'écotaxe insupportable pour leurs entreprises. *«On nous dit qu'étant donné que l'écotaxe ne représente que 1% pour nous, nous n'avons qu'à la répercuter sur le client ! Or nous fonctionnons avec un résultat net de 0,10 à 0,20% !»*, expliquait Gérard Poyer.

Equarissage : Désormais géré par l'Interprofession

Gérard Poyer a évoqué l'équarissage qui ne sera plus géré par l'État comme il l'était auparavant, mais par l'interprofession. *«Ce sera une source d'économie pour la filière»*, estimait le représentant d'Interbev.

Elvéa 71 – 58. Une section ovine

Pour l'association des éleveurs Elvéa 71 – 58, l'exercice passé aura été marqué par la création d'une section ovine. Un dossier sur lequel l'association des éleveurs n'a pas eu tâche facile au niveau national.
L'association compte 492 adhérents éleveurs ainsi que 73 acheteurs. Quatre techniciens sillonnent la zone couvrant la Nièvre et la Saône-et-Loire. En 2012, 39.161 animaux ont été commercialisés au sein d'Elvéa dont 72% d'animaux maigres.

Sur le site Dijon Céréales d'Aiserey

3000 tonnes de stockage dédiées aux céréales bio

Suite logique de son engagement pour les cultures bio autour du site d'Aiserey, le groupe coopératif Dijon Céréales vient de mettre en place une unité de stockage dédiée à ce type de récolte. A ce jour, 15 cellules de 200 tonnes sont opérationnelles.

Inauguré à l'automne 2011, le moulin 100% bio d'Aiserey, installé sur l'ancienne sucrerie fermée en 2008 poursuit son développement. Pour valoriser encore ces installations, Dijon Céréales a mis en place à la moisson 2013 une nouvelle unité de stockage de céréales bio.

Après six mois de travaux et de réhabilitation, l'ancien bâtiment de stockage du sucre brut s'est rempli de 15 silos de 200 tonnes tout neufs. Cet aménagement constitue une première tranche puisque la capacité totale de stockage pourrait à moyen terme être triplée, soit 45 cellules au total. *«C'est un outil moderne qui va nous permettre de répondre pleinement à tous nos marchés, qu'il s'agisse du moulin avec un tri optimal des blés ou des autres céréales de la rotation bio que nous collectons»*, explique Cédric Cap, responsable commercial bio de Dijon Céréales.

Les installations de l'ancienne sucrerie étaient propices à de tels aménagements. En effet, la nouvelle unité de stockage réutilise bon nombre de machines déjà présentes. Ainsi les convoyeurs, distributeurs, trieurs et autres tapis ont changé de destination et verront désormais passer du grain en lieu et place du sucre cristallisé issu de la betterave.

Accompagner les conversions

La collecte de la coopérative en céréales bio atteint aujourd'hui près de 6 000 tonnes et concerne quelques 80 agriculteurs livreurs, répartis sur la zone d'activité de Dijon Céréales. Pour répondre à la demande croissante, une équipe de conseillers spécialisés accompagne les producteurs et ceux souhaitant se convertir.

Pour Michel Laderach, responsable du service bio, l'enjeu aujourd'hui est d'informer clairement sur les conditions de conversion. *«Beaucoup d'agriculteurs s'interrogent réellement pour franchir le pas, il faut lever quelques freins»*, explique-t-il. Nouvelles techniques culturales à adopter, notion de risque, moins de rendement mais avec une plus-value plus importante, *«l'approche diffère du conventionnel. L'alternative, que l'on observe depuis trois ans, est de passer une partie seulement de l'exploitation en bio, même si la réglementation est stricte dans ce domaine»*.

Pour faire avancer le dossier notamment sous l'angle technique, Dijon Céréales ouvre de nouvelles voies avec des expérimentations sur les cultures associées et une nouvelle plateforme d'essais pluriannuelle à Aiserey *(NDLR que nous vous présenterons prochainement)*. Au sein de Vitagora, des études sont en cours sur la recherche de nouveaux débouchés pour les céréales bio. Finalement, l'imposante nouvelle unité de stockage n'est que la partie visible d'une réelle volonté de Dijon Céréales de faire coller au plus près les productions des coopérateurs aux besoins des filières.

FRÉDÉRIC DUCLOS



Une véritable cathédrale. Les 15 cellules de stockage mises en place aujourd'hui ne représentent que le tiers des installations possibles.



Une équipe mobilisée pour accompagner les agriculteurs vers la conversion. Cédric Cap, Florence Éthevenot et Michel Laderach devant le bâtiment qui abrite l'unité de stockage bio de Dijon Céréales.



Des anciens aménagements de la sucrerie, comme ce tapis de convoyage, ont eux aussi été reconvertis.



NOUVEAU T6 AUTO COMMAND™
Conçu pour les travaux intensifs

3 MODÈLES 4 CYLINDRES DE 110 A 163 CH
- Nouvelle transmission à variation continue Auto Command™
- Vitesse d'avancement de 0,02km/h à 40km/h eco (1 550 trs moteur)
- Moteur Tier4 : plus de puissance moins de consommation
- Cabine suspendue / pont-avant suspendu / accoudoir Sidewinder II™
- Prédisposition chargeur à commande électrique depuis l'accoudoir Sidewinder II™

NEW HOLLAND TOP SERVICE 0 800 64 111 111
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.
www.newholland.com
NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

Chez vos concessionnaires

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
Groupe Methivier		
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

ALAIN DE CONSEIL

Lutter contre les pollutions

Tous responsables

Une journée de de sensibilisation sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires était organisée le 11 octobre à Beaune.

Sur l'invitation de la Fredon (Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles), de nombreux élus et techniciens des collectivités locales étaient présents vendredi dernier au lycée viticole beaunois. Nicolas Boillin, directeur du syndicat du bassin de la Vouge, a fait part de son expérience en matière de réduction des produits phytosanitaires.

Quel était l'objectif de cette journée ?

«Une utilisation moindre des produits phytosanitaires était au centre des débats. Cette réunion en salle, suivie d'une démonstration de matériels, a été très riche en échanges avec les collectivités. Pourquoi les collectivités? Elles sont particulièrement concernées. En effet, on dit toujours que les agriculteurs sont les plus grands pollueurs, mais c'est une fausse idée. Environ 90% des usages de produits phytosanitaires sont bien agricoles, mais ces derniers ne représentent que 50% des pollutions. Cela est prouvé par les relevés effectués dans les rivières et dans les nappes. Nous trouvons des molécules bien précises, spécifiques des différents usagers. En fait, tout le monde est concerné par les pollutions et notamment les systèmes urbains. Avec les rues et trottoirs bitumés, les risques de transferts vers les eaux sont augmentés».



«Environ 90% des usages de produits phytosanitaires sont bien agricoles, mais ces derniers ne représentent que 50% des pollutions» informe Nicolas Boillin.

Quelles sont les actions menées par votre syndicat?

«Nous échangeons avec les communes de notre territoire depuis 2007. Nous leur expliquons que certaines pratiques peuvent être très polluantes. Nous ne sommes pas dans une logique économique comme en agriculture, l'usage des pesticides dans un but uniquement «ornemental» pourrait être limité voire stoppé par la plupart des collectivités. Il faut savoir qu'un bouchon Bic rempli d'un produit phytosanitaire, jeté directement dans une rivière, pollue 10 000 m³ d'eau Les résultats que nous obtenons depuis 7 ans sont plutôt encourageants. Sur les 58 communes du bassin versant de la Vouge, huit n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire pour leurs espaces publics et une dizaine ont réduit leurs usages de 80 à 90%. Nous travaillons également avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. A ce sujet, je tiens à dire que les agriculteurs jouent très bien le jeu. Cet investissement porte ses fruits car la contamination des rivières et des nappes se réduit».

Le combat est-il gagné pour autant ?

«Non ! Même si la pollution diminue, nous avons toujours des contaminations importantes. Nos treize puits d'alimentation en eau potable sont toujours au-delà des normes. Il faut donc poursuivre les efforts. Cela passe par la communication et des journées comme aujourd'hui. Nous invitons les collectivités à venir voir les dispositifs déjà mis en place, prendre connaissance des différentes pratiques et financements possibles et voir tous les avantages que l'on trouve dans une utilisation différenciée des produits phytosanitaires. Tout le monde peut y gagner : l'utilisation de ces produits est contraignante avec des obligations d'agrément et de certificat individuels qui se multiplient. Et économiquement parlant, ça peut être très intéressant. A cause de ces produits, le Syndicat des Eaux de la Râcle a été obligé de fermer son puits pendant deux ans et d'investir dans une usine de traitement pour 230 000 euros...»

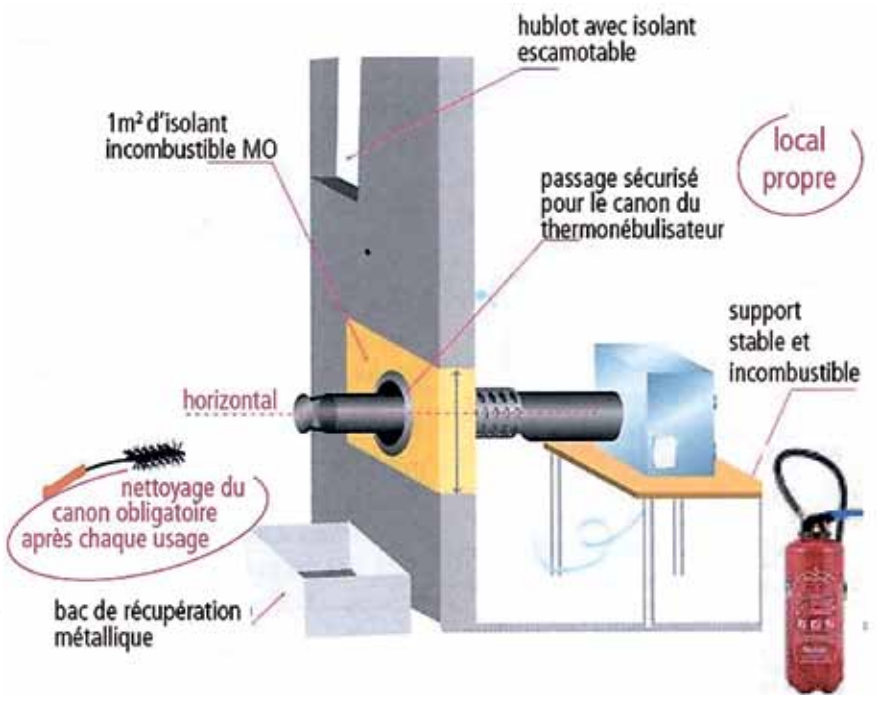
PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST



Stockage de pommes de terre

Les bonnes pratiques de la thermonébulisation

La thermonébulisation est à l'origine de nombreux incendies de bâtiments de stockage de pommes de terre du fait de hautes températures dégagées par le thermonébulisateur (+/- 650 °C pour le matériel thermique). Il est donc indispensable de mettre en œuvre les recommandations suivantes.



Groupama

En préambule, rappelons que le recours à un prestataire spécialisé pour l'opération de thermonébulisation permet d'assurer sa réalisation par un personnel qualifié et un matériel performant et fiable.

Aménagement du bâtiment

• Privilégier les isolants incombustibles de type laine minérale. En effet, le risque de propagation d'un incendie est fortement aggravé par l'emploi de matériaux isolants inflammables (Ex: polystyrène expansé ou extrudé, mousse de polyuréthane, ...)

• Le thermonébulisateur sera toujours placé à l'extérieur de la cellule à traiter et de préférence à l'opposé du couloir technique de ventilation.

• Proscrire l'implantation du thermonébulisateur dans le couloir technique.

• Les murs parallèles au canon doivent être éloignés de 4 m de ce dernier.

• Prévoir un passage de sécurité du canon dans la cloison, centré sur au minimum 1 m² de matériaux incombustibles et non conducteur de chaleur Ex : carreaux de plâtres, béton cellulaire, panneaux sandwich à âme en laine de roche, …).

Avant traitement

• Prévoir un support stable et de préférence incombustible et veiller à installer le canon parfaitement horizontal.

• Réserver un espace libre devant le canon, de manière idéale 4 m jusqu'au premier palox, et 2 m de chaque côté du canon. Si cette distance de 4 m ne peut pas être respectée, placer une plaque amovible en matériaux incombustibles et non propagateurs de chaleur devant les palox (Ex : plaques de gypse + fibres).

• Veiller à ce que le canon soit positionné de telle sorte que la traversée de la paroi se fasse au niveau de la partie calorifugée de l'appareil.

• Prévoir un bac de récupération métallique suffisamment grand pour récupérer les éventuels écoulements de produit, calamine … à placer sous l'extrémité du canon.

• Vérifier que le canon ait bien été nettoyé avant toute utilisation, et principalement lors de la réception d'un

• S'assurer de la compatibilité d'utilisation du produit avec le thermonébulisateur.

Pendant le traitement

• Surveillance impérative et continue par l'utilisateur se trouvant près de l'appareil.

• Veiller à ce que le thermonébulisateur ne soit pas en contact avec des matériaux inflammables.

• Proscrire le calfeutrement autour du canon avec des matériaux inflammables (mousses, polystyrène, tissus….).

Attention, une laine minérale peut devenir inflammable du fait de l'imbibition par le produit de traitement. Pour éviter ce risque, remplacer régulièrement la laine minérale ou confectionner un passage sécurisé par une collerette métallique.

• En fin de traitement, veiller à couper l'injection du produit de traitement avant d'arrêter le thermonébulisateur.

• En cas d'incendie, arrêter l'injection de produit, puis le thermonébulisateur.

• Intervenir immédiatement avec l'extincteur (Eau pulvérisée avec additif) et appeler les secours (18).

Après chaque traitement

Procéder au nettoyage complet du thermonébulisateur afin d'éviter toute accumulation de produit de traitement. Il est souhaitable de le faire entretenir régulièrement par un professionnel.

GROUPAMA PRÉVENTION

Axe Equipement

Une inauguration version Services

La petite commune de Juilly, près de Semur en Auxois, compte habituellement 52 habitants (au dernier recensement 2012). Le 26 septembre dernier, sa population a été multipliée par six. La raison : la soirée organisée par Axe Equipement pour l'inauguration de son nouveau bâtiment en préambule de deux journées portes ouvertes.



Une vaste exposition de la gamme John Deere et des principaux fournisseurs attendait les visiteurs.

Deux cent cinquante clients et fournisseurs étaient présents pour une soirée festive avec les équipes de la concession John Deere. Au cours de son discours d'accueil, Mickael Le Gallic, PDG d'Axe Equipement, a remercié les clients pour la confiance qu'ils portent aux équipes de la concession et le développement du partenariat qui en résulte. Depuis sa création, l'activité d'Axe Equipement s'est fortement développée comme l'a rappelé son PDG. *«Nous exerçons notre activité sur les 4 départements bourguignons: la Nièvre en quasi-totalité avec les bases de Aunay, Sauvigny et Clamecy, le sud-est de l'Yonne et la Côte d'Or secteurs Auxois et Beaunois, sur lequel nous avons ouvert une base en avril 2011»*. La mise en place de concessions comme Axe Equipement est le résultat d'un travail de consolidation du réseau entrepris depuis 10 ans par John Deere, a précisé Michel Botella, directeur régional Nord Est du constructeur. *«Le but est d'être là demain avec un réseau structuré, solide et capable de services performants»*.

L'équation Axe Equipement: 3 ans = x 2

Justement, s'il y a un domaine cher à Mickael Le Gallic, c'est bien le service. *«Si au bout de 3 ans, nous terminons notre exercice fin octobre avec des signaux au vert et pas moins de 135 tracteurs neufs vendus, c'est que nous avons misé sur une haute qualité de service qui passe par les hommes mais aussi par les nouvelles installation que nous inaugurons aujourd'hui»*. En trois ans, Axe Equipement a doublé son chiffre d'affaires, porté cette année à 28 millions d'euros, mais aussi son effectif. L'entreprise compte 64 collaborateurs, dont 49 pour le SAV, équipés de 24 véhicules de dépannage. Les bâtiments du siège social de Juilly ont eux aussi doublé pour atteindre aujourd'hui 2500 m² couverts. Le nouvel ensemble abrite un atelier de 1000 m² totalement repensé. La visibilité, la hauteur, la circulation des matériels en réparation ont été optimisés. Le confort de travail des techniciens a fait l'objet de toutes les attentions. Chaque poste a reçu de nouveaux équipements, un pont roulant a également été installé dans l'atelier, un centre de préparation neuf et occasion a été créé. Le magasin libre service gagne un peu en surface avec 300 m². Le nouveau bâtiment accueille également une aire couverte pour le stockage des matériels clients lors des révisions morte saison par exemple. Les pièces techniques sont rassemblées sur 600 m² sur deux niveaux. Enfin, une salle de formation pour les clients et le personnel a été créée, ainsi que des bureaux supplémentaires.

Pendant les deux journées portes ouvertes, différents ateliers présentaient aux visiteurs les services proposés par la concession : contrats de maintenance Powergard sur les automoteurs avec extension de garantie à 5 ans et sans décote due à la vétusté, sensibilisation aux révisions morte saison afin d'éviter les *«embouteillages»* en saison et service Advisor Remote. Ce dernier, proposé par John Deere moyennant un abonnement, permet de lire les informations de l'automoteur, de voir les pannes et de reprogrammer le logiciel si besoin, un service développé surtout pour les ETA. Les systèmes de guidage GPS, la réglementation sur l'émission des particules CO^2 et la technologie FAP (filtre à particules), la transmission Direct Drive développée par John Deere complétaient cette inauguration très Services.



Différents ateliers présentaient les services proposés par la concession

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
PORTES OUVERTES
Mardi 30 et jeudi 31 octobre
Fourniture de matériels pour l'élevage
12, Rue de la Coopérative- 21320 POUILLY EN AUXOIS - Tel. 03 80 90 66 60

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
TV Iphone/Ipad
Android Windows
Fabriqué en France
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

L'Éleveur Bourguignon
Le plus grand choix de la région
Prévoir l'aménagement de vos bâtiments d'Élevage !
Réservez
Cornadis - Abreuvoirs - Logettes Barrières - Filets brise vent
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

* Tous vos travaux de drainage futurs doivent être déclarés auprès du service de l'eau de la DDT de votre département

*Notamment les parcelles susceptibles à représenter des caractéristiques de ZONE HUMIDE

le délai d'instruction est d'environ 2 mois

Nous pouvons vous aider dans le montage de vos dossiers
CONTACTEZ NOUS

Pose de gaines et câbles - conduite d'eau
Terrassement - Défrichement
DRAINAGE AGRICOLE



S.A.R.L. DRAINAGE T.P
PIROLLEY Patrick
334 village Pershing 52000 CHAUMONT
Tél-Fax : 03 25 03 81 02
Port. : 06 08 98 35 17
PIPILE.CHAUMONT@wanadoo.fr

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 09/10/2013	Bourg-en-Bresse 15/10/2013	St Christophe-en B. 09/10/2013	National 09/10 au 15/10/13
Vaches viande (V)	U	-	4,20 €	4,42 €	4,34 €
	R	3,89 €	3,90 €	4,04 €	3,96 €
	O	-	3,60 €	-	3,55 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,60 €	-	3,60 €
	O	3,40 €	3,10 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,07 €
	P	2,80 €	2,40 €	-	2,76 €
Génisses VML	U	4,57 €	4,55 €	4,75 €	4,53 €
	R	4,15 €	4,10€	4,15 €	4,00 €
	O	-	3,40€	-	3,34 €
Taureaux VML	URO	2,68 €	2,50 €	2,65 €	2,66 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 15/10

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	2,98	2,87
250-300 kg	-	2,79	2,75
300-350 kg	-	2,69	2,62
350-400 kg	-	2,64	2,51
400-450 kg	-	2,60	2,50
450-500 kg	-	2,62	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,86	-
250-300 kg	-	2,76	2,58
300-350 kg	-	2,65	2,53
350-400 kg	-	2,63	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,45	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,58	2,46
400-450 kg	-	2,58	2,44
450 kg et +	-	2,47	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,62	1,53
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,78	2,16	1,99 -
5 -10 ans	2,60	2,12	1,92
+10 ans	-	2,03	1,80 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,81	2,45	2,17

Bovins : 1299
91 % de vendus. Apports plus importants et de qualité satisfaisante, mais trop d'animaux non annoncés cette semaine ne facilitent pas la commercialisation.

Broutards : les sujets de 300 à 370 kg restent compliqués à valoriser, et retrouvent le niveau de prix enregistré deux semaines auparavant, sans pouvoir pérenniser la plus value de la semaine passée. Les bons lots de plus de 400 kg se placent facilement, mais le tri est légèrement plus sévère, et les lots inférieurs doivent céder quelques centimes.
Laitonnes Génisses 18 mois : cours inchangés.
Taureaux : cours inchangés.
Vaches : l'offre plus importante, et la qualité en léger retrait ne permettent pas de reconduire strictement les cours. Malgré tout, la baisse n'est que très légère et le nombre d'invendus est très faible.
Divers : Génisses18 mois culardes 319 à 458 kg : 1610 à 2070€ (4,00 à 3,73€). **Génisses 18 mois formées 400 à 517 kg :** 1350 à 1800 € (3,01 à 3,73)
Vente de cheptel le jeudi 24 octobre 2013 (expo à 12h, vente à 14h30)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 14/10

Bovins (306))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
270 à 395 kg	730 - 980	2,48 - 2,72
400 à 445 kg	1010 - 1160	2,48 - 2,70
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
300 à 425 kg	770 - 1000	2,32 - 2,60
Génisses		
360 à 405 kg (16-24mois)	850 - 950	2,33 - 2,37
420 à 625 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
935 à 1020 kg	-	-
Vaches		
légères	760 - 1130	
entre-deux	1160 - 1400	
lourdes	1420 - 2040	

En broutards, les animaux lourds et de bonne qualité voient leurs tarifs sensiblement reconduits, les sujets ordinaires perdent quelques centimes.
Peu d'apports en laitonnes et femelles d'export, cours stables.
Apports plus importants en vaches, vente suivie à des tarifs facilement reconduits.

Prochain marché bovins le lundi 21 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 16/10

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	2,53	2,38
400 à 450 kg	2,53	2,38
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,30
Vaches		
- 5 ans	2,10	1,97
de 5 à 10 ans	2,00	1,85
+ 10 ans	-	1,65

Broutards laitonnes : l'effectif est non représentatif en laitonnes pour établir une cotation. En mâles la demande est normale pourl'exportation mais avec des cours à la baisse. Les veaux non IBR sont pénalisés.

Vaches - Génisses : avec une présentation de moindre qualité les cours sont en légère baisse en toutes catégories de vaches sauf en génisses.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 15/10/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,85 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,60 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,60 €	2,50 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	nc

Tendance : Vente toujours calme, cours difficilement reconduits dans les femelles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 07/10 au 13/10/2013*

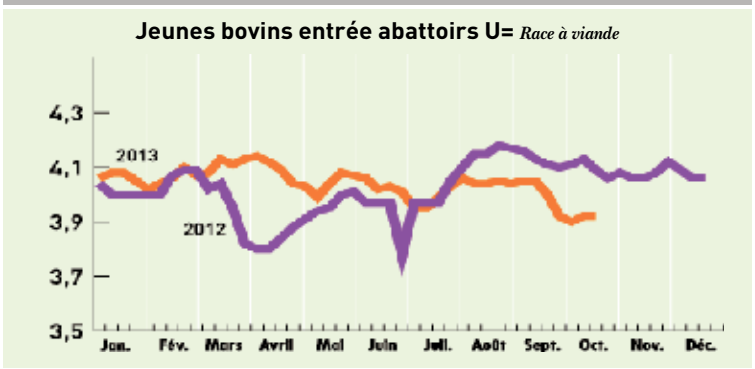
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	2,59 €
350 kg	-	2,55 €	2,49 €
400 kg	-	2,53 €	2,48 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,44 €	2,37 €
500 kg	-	2,37 €	2,32 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,42 €	2,36 €

Tendance :
Les bons sujets lourds se vendent mieux.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 7/10 au 13/10/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,92 €	3,74 €	3,67 €			
Races mixte		-	3,60 €	3,59 €	3,57 €	3,50 €	
Races lait					-	3,31 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,57 €	4,45 €	4,26 €	3,92 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,39 €	4,25 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,75 €	4,56 €				
Races mixte	-	-	-	3,60 €	3,52 €	-	-
Races lait				-	3,44 €	3,18 €	3,08 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,90 €	4,77 €	4,53 €	4,33 €	-	-	
Viande +350 kg	4,90 €	4,76 €	4,52 €	4,41 €			

Tendance : Stabilité en JB, baisse en femelles liée à la faiblesse de la demande.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 7/10 au 13/10/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,15 €	4,16 €	3,98 €	3,93 €	-	-		
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,19 €	4,55 €	4,53 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,33 €	-				
Races mixte					-	3,51 €		-
Races lait						-	3,16 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,05 €	4,95 €	4,71 €	4,38 €	-	-		
Viande +350 kg	5,15 €	5,01 €	4,65 €	-				

Tendances SEM. DU 14 AU 18 OCTOBRE 2013

Bovins de boucherie

La tendance reste lourde dans le Centre et le Sud-Est avec des sorties accentuées par la proximité des mauvais jours et la descente des estives. Les acheteurs constatent une très nette baisse de la qualité des animaux avec de nombreuses vaches allaitantes en manque finition. Cette gamme de marchandise qui pouvait partir pour l'engraissement lorsque les tarifs étaient soutenus, engorge les abattoirs avec une qualité qui ne peut faire apprécier le goût de la viande (promo des GMS).
Sur les marchés en vif, les prix se stabilisent dans les labels et les charolaises de qualité bouchère. La commercialisation reste en revanche tendue dans les réformes allaitantes avec de gros écart de valorisation entre les vaches finies et le bas de gamme. En réformes laitières, face à la réduction de l'offre, les industriels ont stabilisé les prix dans les bonnes vaches frisonnes, abondances ou montbéliardes. Le tri reste en revanche sévère dans les animaux en manque de viande (P2 et P1). Dans les jeunes bovins, les échanges sont un peu plus réguliers, avec des tarifs facilement reconduits. ■

Broutards

L'activité commerciale est normale pour la saison avec des circuits traditionnels à l'export normalement approvisionnés. Les tarifs se stabilisent dans les bons mâles charolais de 400 /450 kg. Dans les plus légers, la demande reste mesurée pour la repousse avec un commerce sélectif et des tarifs qui se replient dans la moyenne marchandise. Dans les femelles, les bonnes laitonnes charolaises destinées à l'Italie restent normalement valorisées, la vente est plus calme pour les plus légères exportées sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale reste tendue avec un nombre de veaux encore suffisant pour la demande. Les tarifs se sont néanmoins stabilisés les bons veaux frisons, abondances ou montbéliards, mais les petits veaux maigreux restent délaissés. Les cours restent malmenés dans les croisés ordinaires. Dans les très bons croisés/montbéliards triés pour les labels, si les mâles se maintiennent, le placement demeure compliqué pour les femelles. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 14 octobre)
«Il n'y aura pas de publications de la cotation «Gros Bovins Entrée Abattoirs» pour la semaine 41 du fait du test «à blanc» pour introduire les modifications de la grille prévue par l'arrêté du 9 août 2013. Pour la semaine 42 le marché européen est équilibré et le marché français dynamique grâce à un recul des introductions de viandes destinées à la transformation. La bonne orientation du marché devrait se pérenniser»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 30/09*

Agneaux (1589)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**3,00 - 3,53**	**2,64 - 3,36**
Gras (38-44 kg)	-	**2,92 - 3,44**	**2,76 - 3,29**
Gras (+44 kg)	-	**2,76 - 3,46**	**2,47 - 2,89**
Gras (+50 kg)	-	**2,45 - 3,20**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (164)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	**0,33 - 0,63**
(+60 kg)	**0,92 - 1,46**	**0,66 - 0,90**	-
Divers			
Béliers **(8)** 88 à 167 €	**1,26 - 2,38**		
Agneaux maigres : 58 € à 123 € (1,98 à 3,35)			
Chèvres : 17 € à 31 €			
Boucs :			

Ovins : 1769
Apports satisfaisants, seulement 11 invendus.

Agneaux : la proximité de la fête de l'Aïd El Kebir continue de stimuler les ventes d'agneaux mâles, tirant du même coup les cours des femelles vers le haut. Vente quasi totale à des cours fermes à haussiers.
Brebis : cours reconduits en supérieures, mais transactions toujours très calmes en médiocres.
Béliers caprins : vente facile.
Effectifs : Agneaux : 1589. Brebis : 165. Béliers : 8. Caprins : 7.
Prochain marché : Le lundi 07/10 aux horaires habituels (dernier marché avant la fête de l'Aïd El kébir

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 02/09*

Ovins : 120	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras -44 kg	**95 - 136 €**	**2,63 - 3,32 €**
Agneaux gras +44 kg	**138 - 171 €**	**2,60 - 3,14 €**
Brebis	**52 - 75 €**	**0,80 - 0,94 €**
Béliers	**123 - 141 €**	

Vente active et totale dans l'ensemble des catégories.

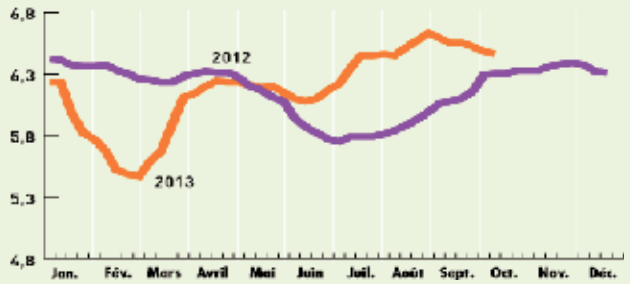
Prochain marché ovins le lundi 28 octobre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 7/10 au 13/10/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,97 €**	**6,56 €**
Couvert	16-19 kg	**7,12 €**	**6,91 €**	**6,39 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,16 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 7/10 au 13/10/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,46 €	**5,90 €**	**2,23 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 23/09/2013 au 29/09/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,55	6,65	6,74	6,16	-	-	-	-
	Var.	0,01	-0,10	=	-0,05				
	R	6,25	6,30	632	-	7,06	6,91	-	-
	Var.	-0,05	-0,10	-0,10		0,06	-0,09		
	O	5,14	-	-	-	6,88	6,55	-	-
	Var.					0,01			
3 (couverts)	U	6,48	6,55	6,50	5,85	-	7,12	6,95	-
	Var.		-0,05	=	-0,11		0,24	0,25	
	R	6,25	6,30	6,21	5,60	6,97	6,91	6,72	6,22
	Var.	-0,02	-0,07	-0,07		0,18	0,15	0,09	-0,07
	O	5,68	5,68	-	-	6,56	6,39	6,27	-
	Var.	-0,17	-0,20			0,17	-0,08	-0,07	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	5,01	-	-	6,16	5,88	
	Var.						0,19	0,10	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone Nord : activité plus importante liée à la fête de l'Aïd. Meilleur commerce en brebis mais toujours difficile en agneaux du faitdes importations. **Zone Sud :** marché équilibré.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 39-40
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
39-40/2013		**98 400**	**0,240**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 9 octobre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,30 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,40 à 7,50 euros/pièce
Pigeons :. 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,40 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,40 au kg vif
Lapins : 4,30 à 4,50 au kg vif

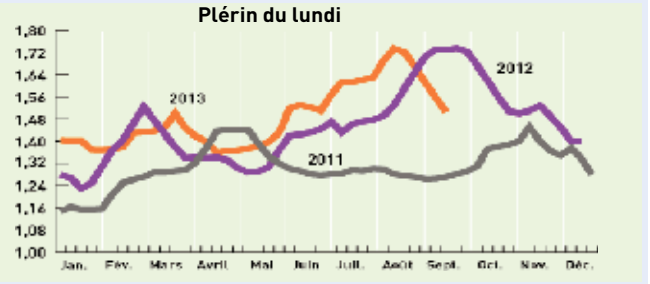
Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 298 porcs présentés) — *Cotations du lundi 14/10/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,458 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 4/10 au 10/10/13*
1,75 €/kg/carcasse euros



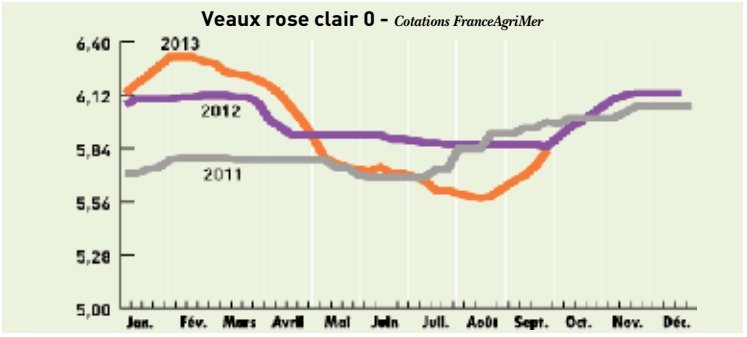
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 7/10 au 13/10/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,47 €**	-	-
U	-	**7,64 €**	**6,68 €**	-
O	-	**5,83 €**	**5,00 €**	**4,56 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 14/10 au 18/10/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	144	**360-590 €**	**300-470 €**	**360-590 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**180-530 €**	**180-430 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**110-210 €**	**20-100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	914	**NC**	**NC**	**10-190 €**	**20-80 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 7/10 au 13/09/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,52 €**	**2,35 €**	**1,50 €**	**–**
Bons	**2,18 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 24 septembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	sept.-déc.	170	T C
	BPMF	sept.-déc.	172 à 173	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	172	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	176	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	sept.-déc.	158 à 159	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	6 d'oct.	165	A C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	6 d'oct.	162	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	Sept.-oct.	150	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	sept.-déc.	165	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		sept.	191	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		3 d'oct.	164	T C
Aube/Yonne		oct.-déc.	155	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		sept.-déc.	227	N C
Côte d'Or		sept.-déc.	227	V C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	sept.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

26 - Vds Valtra T 132 D H 1350 cab susp pont av susp rel avant pneus 650 65 38 480 70 38
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds tracteur Fiat 640 sans cabine 2rm 6000h semoir à blé 15r le tout en tbe
✆ **04 75 47 00 32 (HR)**

38 - Vds tracteur Same Corsaro 70, 2 rm, BE, 8000 H, an. 1976.
✆ **06 70 42 79 78**

58 - VENDS tracteur Claas Axos 330 CX, toutes options, clim. 2011, 900 h., TBE, avec fourche Claas et grappin (réf. 410A)
✆ **03 86 78 15 12**

69 - Vends 2 pneux Stomil 12-4-28 50 % d'usure pour Agritalia Verger.
✆ **04 78 48 03 38 HR**

Travail sol

21 - VENDS charrue Bugnot 5 socs NS, 1 500 €, fourche mailleux 455 pour tracteur 50 à 70 ch, 1 000 € (réf. 3902)
✆ **06 98 38 19 62**

38 - Vends charrue HBO Hard pièces d'usure neuves decl. hydraulique à débattre.
✆ **04 74 84 02 25**

89 - VENDS déchaumeur Agram 4 m. repliable, 2008, TBE, 5 000 euros. Tribaudeau Philippe 89250 Beaumont (réf. 4202)
✆ **03 86 47 71 02**

Récolte

01 - Vds faucheuse Kuhn 902 et 802F année 2007 tbé - andaineur Kuhn 7301 année 2000 - presse NH BR 750 cutter 2003 - épandeur Miro 10T
✆ **06.74.90.69.12**

01 - Recherche pièces faucheuse Kuhn GMD 66 ou GMD 55 faire offre
✆ **06.31.24.31.81**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,85,86,96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240-440 487-507 et presses MD et RB (réf. 420A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds 1élévateur cable 10m80 avec roue pivotante + 1élévateur 2chaines à roue pivotant 8m50
✆ **04 75 83 65 30 (HR)**

39 - Vds presse BR Welger 202 spéciale 2001 t.b.é. pick-up 2 m ameneur rotatif 7064 bottes
✆ **06 81 16 69 56**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable tracteur occasion 60 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

71 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500, an. 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07**
ou 03 85 70 64 18 H.R.

84 - Vends machine à vendanger Braud 2514 bon état : 6 500 euros à débattre.
✆ **06 72 38 38 23**

89 - VENDS scie à colza, état neuf. (réf. 4212)
✆ **06 58 45 44 72**

Traitement

54 - Vends Evrard Super Bearn 1201, 1250 L, bac incorpora. rinçage, commande électri. 24 m, trijets, pompe 280 L/mn neuve, DPM., contrôle OK sept. 2015 TBE.
✆ **03 82 26 77 76 HR**

Arbo-viti

21 - VENDS pulvé Berthoud 600 l., - semoir engrais Vicon 500 kilos (réf. 41VB1)
✆ **03 80 39 40 89**

26 - Vds sécateur électrique Felco 800 tbe malette complète prix 600 euros
✆ **06 24 83 24 56**

26 - Vds épandeur Roche E30 tout hydraulique 2001 + tarière Rabaud Junior tbe
✆ **04 75 08 11 46**
ou 06 07 50 15 62

38 - Vends atomiseur 1500 l servi 3 campagnes TBE : 6000 euros TTC.
✆ **06 75 17 98 83**

Epandage

01 - Vds semoir engrais Sulky DPX série 70 ans tribord 2100L ouverture téléflexible 12x24m an 2007 très bon état peu servi 1ère main prix 3200 euros HT
✆ **04.74.55.82.53.**
ou 06.14.68.95.91

21 - CHERCHE épandeur fumier 5 à 7 tonnes préférence Brimont. (réf. 4204)
✆ **06 08 60 64 10**

Forestier

26 - Vds tracteur forestier double treuil Bonnier 2x15t commande radio fusillier prix à débattre
✆ **06 87 92 92 18**

Manutention

42 - vds chargeur Crocodile Faucheux avec bati et distributeur Be 1700 euros
✆ **06 21 81 16 58**

Trav. publics

42 - Vds mini pelle Volvo 2T5 - 3 godets - 1 godet curage dent 60 et 40 - att. rap. - prise BRH, chenille à changer - 12000 euros TTC
✆ **06 62 13 33 64**

Agri. divers

01 - Vds semoirs céréales Nodet Sabots et disques + batteuse maïs Richon
✆ **06.82.38.04.29**

01 - Vds remorque de camion pour stockage aliments 19T
✆ **04.74.30.95.59.**
ou 06.08.89.30.88

01 - Vds fabrique aliment Toy mélangeuse broyeur silo 8T grpe elect. Genelec 60 kva inson. 2 pneus 18-4-38
✆ **06.88.55.38.02**

07 - Particulier vend poêle à bois état neuf facture 2011 moins 50%, buche de 50, 11kw, H79
✆ **06 12 26 92 64**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

21 - CHERCHE épareuse bon état, genre Rousseau Mangouste pour tracteur MF, 3060, 80 cv. (réf. 4102)
✆ **03 80 64 61 04 HR**

21 - ACHETE pompe à eau à chapelet (réf. 4206)
✆ **06 19 74 12 10**

25 - vends un pipe line Manus avec programmateur pour 36 VL bon état, un tank 1 200 l Packo bon état, dépt Doubs
✆ **06 41 17 76 36 85**
ou 03 81 43 77 57

26 - Vds tracteur Deutz 4.51 4x4 6300h bon état + essieu caravane pour remorque + matériel avicole + fourche palette non élévatrice
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vds mangeoires, abreuvoirs pour volailles.
✆ **04 74 27 23 14**

38 - Cse cess. vds charrue trisoc Huard 375, vibro 3 m, épand. fumier 5 t bétaillère 2 bet., tonne à eau 1000 l.
✆ **06 83 55 63 09**

38 - Vd pressoir sur roues cage 1 m distrib. engrais Mc Cormick trainé herse pré traîné 3 m.
✆ **04 76 32 08 58**

38 - Vds taureau Charolais HBC sans corne + maïs sur pieds pour ensilage + épandeur Leboulch 7 T.
✆ **06 23 66 31 42**

39 - Vds cornadis cascade 18 places pour chèvres cornues ou non. Séparation anti castagne. Entrée par la droite. Equipé de 3 tiroirs d'alimentation basculant, accessibles depuis poste de traite. Quai de traite en bois, couloir de contention pour l'accès au cornadis. Groupe à vide, tubes galva avec 2 robinets prise de vide pour pots à traire. Fiable, régulièrement contrôlé. Remorque magasin équipée d'une banque froide de 4 mètres. Ouverture du haillon latéral à gauche. Idéale pour les marchés.
✆ **06 71 36 22 85 HR**

42 - Vds tank lait Serap 2500 L an 2000 cse capcité libre fin octobre
✆ **04 77 54 24 17**
ou 07 70 01 14 99

42 - AV tunnel 20 m long + bâche nve poss liv.+ plan montage, facil. paiement 3480 euros.
✆ **06 67 00 45 48**

58 - VENDS épareuse Kuhn T4951P, année 2001, rotor 1.20 m., bras 4.90 m., 6 500 € à débattre (réf. 41VB2)
✆ **06 81 59 40 44**

58 - RECHERCHE 1 essieu remorque avec roue hauteur maxi 65 cm occasion. (réf. 4201)
✆ **06 30 93 08 22**

58 - VENDS Quad 450 Suzuki, - dessileuse Geulin Tiphon kit ensilage (réf. 42VB3)
✆ **03 86 50 58 54**
06 99 41 58 54

71 - Achète presse moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN 2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - A V rouleau autoporté 5,30 m Rau, épareuse Nicolas, rotor 1,20 m, dist. engr. Amazone 1.400 L.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A rentrer 1 pailleuse distributrice enrubannage Lucas Castor, 1 épandeur 2 HV, 6 T, 9 m3.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage mat. occ. fenaison Kuhn, andaineur 4,10 m, faneuse 6,30 m, rotative GMD 802, 3,10 m.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-32-40-42 dis, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

21 - VENDS déroulleuse-pailleuse Suire DMB - K11 paillage - distribution gauche - droite, tourelle hydraulique, 2 900 euros à débattre suivant livraison (réf. 420B)
✆ **06 15 28 77 63**

43 - Vds TANK à lait Japy 1800 litres, lavage automatique.
✆ **06 83 07 74 72**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds camion Man empirolle 19 T. : 21000 euros.
✆ **06 75 20 98 85**

71 - Vds Peugeot Partner Pack CD clim., 120 L11, 3 pl., gris, imm. 21.12.2010, 1ère main, 33.000 km, 8.500 euros TTC.
✆ **06 20 33 07 92**

71 - Vds C15, GO, 1998, 145.000 km, bon état, entretien garage, C.T. OK, 3.400 euros TTC.
✆ **06 18 66 34 85**

89 - VENDS Mitsubishi L 200, pickup, TD, 54 000 kms, 2004, CT OK, bon état, blanc, protect benne, crochet. (réf. 4210)
✆ **03 86 32 21 76**
06 81 94 92 45

Quad

38 - Vds Quad Yamaha Kodiak, an. 2005, 2900 km : 4500 euros TTC.
✆ **06 86 50 20 63**

Tourisme

38 - Retraite vds 407 HDI, 2,0 l, 2008, 151000 km, TBE entretien Peugeot CT OK + 4 roues neige : 6200 euros.
✆ **04 74 31 77 95**

38 - Vds 4x4 Kia Sportage 2003, 82000 km, clim, attelage 2 l ess. 3 p. entretien régulier TBEG : 4800 euros.
✆ **06 83 38 32 31**

71 - Vds BMW 325 TDSW, 7 CV, diesel, 1998, 145.000 km, bon état, entretien garage, C.T. OK, 7.200 euros TTC.
✆ **06 18 66 34 85**

89 - VENDS Renault grand Modus 5 cv., année 2010, dynamique DCI, EC02 - 30 000 kms, 4 pneus neufs, radar de recul, vitres teintées, anti-brouillard, rétro, escamotables, 10 000 euros (réf. 4107)
✆ **03 86 96 23 07 HR**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 7ha maïs ensilage possibilité jusqu'à 17ha secteur Villars les Dombes
✆ **04.74.55.73.51. HR**

01 - Vds 70 BR foin récolte 2013 - 01 Pont d'Ain
✆ **06.70.54.91.74**

42 - Producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées Tb qualité, livré
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

69 - A vendre P. de terre «Délicatesse» - Prix : 0,80 euros
✆ **06 45 15 87 07 après 20 H.**

69 - Vds paille de blé bottes carrées 80 euros HT la tonne FC Poncet St Laurent Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

ESPACE Affaires

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.reussir-boutique.com

INOUVEAU! AGRI-VITI STOCK
Équipements agri et viti
UNIQUE Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L sans bac de rétention
Distributeur agréé DURAPLAS
Locaux : phyto, bungalow, sanitaire
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Traitement des phyto, éléments béton - etc…
BUNGALOW SANITAIRE LOCAL PHYTO
www.agrivitistock.fr
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une :
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

Le Maisou de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PASSEZ DES ANIMAUX DE TOUS ÂGES
FABRICATION FRANÇAISE
RÉGLABLE EN LARGEUR

Déf~Mat
ST-FLOUR 15 . Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS
CASE IH 845XL + ch Faucheux ... 84..8950..1990
CLAAS Celtis 436RC, hi lo..... 82..2800..2006
CLAAS Celtis 436 + ch Claas..... 82..2600..2007
CLAAS Axos 330 CX + ch, révisé. 92..2000..2010
CLAAS Ares 566RZ + ch MX, rév.100..5900..2005
DEUTZ Agrotron 90 + ch Fauch ... 90..3700..2005
DEUTZ M410, c/p susp + ch..... 134..3300..2010
FIAT 8894, état exceptionnel 88..6950..1995
JOHN DEERE 5415 + ch JD 583. 72..1800..2008
JOHN DEERE 6220 P..... 90..5600..2002
JOHN DEERE 6300..... 90..9960..1995
JOHN DEERE 6320 SE..... 100..6300..2006
JOHN DEERE 6534 P, état excep.125..1600..2001
JOHN DEERE 6534, état excep. 125..1500..2011
LANDINI Atlas 80 + ch Manip..... 80..3400..2003
LANDINI Legend 105, climat..... 105..6200..2000
M F 4235 + ch MX 80..... 75..3100..1998
M F 6455, capot plong + cr MX.. 100..5900..2004
NEW H 8670, powershift, rel av.. 170..6200..1998
RENAULT Ares 556 RZ bâtis MX . 96..7400..2003
SAME Silver 100.6..... 100..5300..2000

MATÉRIELS ÉLEVAGE
Déroul. CALVET DRH, bras charge., TBE, an 05
D/P/D JEANTIL DP5800C, 5 m³, goul. lat., an 98
D/P/D JEULIN Alizee F2, 4 m³, 2 goul., TBE, an 06
D/P/D JEULIN Zephir, 6 m³, goul latérale, an 1995
D/P/D KUHN Baby 1750, portée, 1,7 m³
D/P/D LUCAS Castormix , 8 m³, goul univ, an 09
Mélang. VICON K 612-2, 12 m³, vis horiz., an 03
Mélang. JEULIN Optima, 14 m³, 2 vis verti, an 03

OUTIL DU SOL
Hr rota RAVEWERCK MKE 300, 3 m, attel ar, an 88
Hr rota POTTINGER Lion 301, 3 m, at ar, rév., an 07
Herse rotative KUHN HRB 303 D, 3 m, attel ar, an 04

FERTILISATION SEMIS
Distrib. engrais KUHN MDS932R2, 1800 L, an 01
Epand. pulvé PROLOG MXV594, 8 m, dpa, an 08
Epand. pulvé CALVET P 4000, 4 m, entr.pdf, an 02
Semoir sulky MASTER 3, 21 rgs, passerelle, an 04
Semoir à gr. MONOSEM NCCM-4R, révisé, 2007
Comb. semis KUHN Venta l C302, 3 m, rév., an 05

EPANDAGE
Epand. à fumier CARGO KVX9000, 9 m³, an 04
Tonne à lisier JOSKIN 8400ME 8400 L, ,an 2005
Tonne à lisier PROMODIS TP65, 6500 L, an 1998
Tonne à lis. PROMODIS TPS65, 6500 L, BE., an 97

DIVERS
Broyeur BECCHIO MD 180, L 180, an 2006
Epareuse GYRAX GYRAMAX 1251, L 120, an 07
Lame étra. BEMA PUV 2800, L 280, sur rel av, an 10

Nombreux materiels en stock : RENSEIGNEZ VOUS

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

71 - Vends foin luzerne, récolte 2013, secteur Tramayes.
✆ **07 86 99 63 15**

89 - VENDS maïs ensilage 3.5 ha. (réf. 4103)
✆ **03 86 56 30 30**

Fourrage

58 - VENDS bottes carrées de foin haute densité (réf. 4209)
✆ **06 99 10 75 14**

69 - Vds paille de qualité, foin HD ou BR, livré par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou Rép.**

Pépinière

26 - Vds compost de lavande équivalent fumier, à voir sur place transport possible
✆ **06 83 00 65 05**

89 - VENDS 30 DPU. (réf. 4211)
✆ **06 68 80 51 67**

Bât. Pro.

71 - Donne à démonter et débarrasser entièrement étable genre stabul fermée, rég. charollais.
✆ **06 10 76 91 31**

Propriété

84 - URGENT-Vends joli mas proche Avignon 17 km, 7 pièces sur 1200 m², mitoyen pas isolé, Tarascon à 8 km.
✆ **06 70 72 68 15**

Terrain

38 - Vds 1% à Paladru 6000 m2 plantés en noyers hybride de 20 ans et 14000 m2 de gros arbres divers - 2 % à 4 km de Grenoble 6 Ha pltés en gros taillis de chênes.
✆ **06 08 25 82 44**

84 - Jonquières : 1ha24 AOC côte du Rhône – Violès : 2ha 24 AOC côte du Rhône.
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

55 - Vds cellule carré Dupuis 80 T + 200 panneaux de cellule Dupuis + cyclone de dépoussiérage Daguet + vis horizontale ¯ 160 L 16 m Denis + boisseau de chargement 25 T Agritec + vis horizontale ¯ 160 Daguet + suceuse Kongskilde modèle SUC 250 + nombreux tuyaux cyclone et coude marque EMA + vis de reprise ¯ 125 8 m.
✆ **06 25 10 74 57**

68 - Vds charrue traînée + 5 socs bon état Kneverland PC 8MB, tracteur Fendt porte outil 380, 5000 h.
✆ **06 10 14 68 51**

69 - Vds cause cess. 1 semoir 500 kg, 1 rouleau lisse, 1 pirouette 4 toupies, 1 char à fourrage.
✆ **04 78 44 59 58 HR**

69 - Vends Express 1,9 l., pirouette 4 T., désileuse pailleuse Jentil. Tracteur Renault 651, charrue bisoc, benne monocoque 8 T 5.
✆ **06 45 27 63 36**

70 - Vends porte de garage sectionnelle Javey, largeur 3 m hauteur 2,76 m. 2000 euros.
✆ **03 84 32 79 93**

70 - Vds porte d'entrée bois vitrée, standard, 400 euros.
✆ **03 84 32 79 93**

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournet

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Offre

Emploi

38 - CDD EMPLOI D'AVENIR AGENT DE TERRAIN. Vous souhaitez découvrir, apprendre et vous investir dans le métier d'agent de terrain à travers différentes missions : l'identification et le suivi qualité du bétail, l'aide à la contention des bovins, appui et formation à diverses prestations de services (dératisation, désinsectisation, désinfection). Vos qualités : le sens du service, un bon relationnel, expérience de la contention du gros bétail et permis B indispensables. Conditions : Vous devez remplir les conditions d'accès au contrat emploi d'avenir - CDD 36 mois - 35 h hebdo – SMIC. Candidature (CV + lettre motivation) à adresser par mail, à l'attention de Mme MANGIONE.
info@gds38.asso.fr

FIDUCIAL
L'OFFRE GLOBALE DE SERVICES AUX ENTREPRISES
Droit • Chiffre • Informatique
Conseil Financier • Monde du Bureau

Spécialiste des prestations comptables et de conseil, FIDUCIAL EXPERTISE occupe une position de leader en France auprès des petites et moyennes entreprises. Nous recherchons pour notre bureau de NEVERS.

2 Comptables confirmés h/f

Vous gérez et développez un portefeuille de clients agricoles (CDI) ou artisans/commerçants (CDD 7 mois renouvelable). Vous travaillez de manière autonome dans le domaine comptable et fiscal grâce à la connaissance du tissu économique local et à l'enrichissement de votre réseau personnel.
Titulaire d'un bac +2 au minimum, vous justifiez idéalement d'une première expérience en cabinet comptable.

Postulez par e-mail à contact.dijon.recrutement@fiducial.fr ou à **FIDUCIAL** Recrutement, 6 rue Louis de Broglie, BP 46516, 21065 Dijon Cedex.

orc.fr

www.fiducial.fr

39 - Le Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Jura recrute une (e) Animateur (rice). Missions : accompagner l'équipe d'élus professionnels des Jeunes Agriculteurs du Jura, installation, animation du milieu rural, communication. Profil Bac + 2. Compétences requises : capacité à animer des équipes, aptitude au travail avec des élus professionnels, expérience des responsabilités, de la gestion de projet, excellent relationnel, sens du travail en équipe, de la communication et de l'organisation, capacité rédactionnelle, autonomie et esprit de synthèse, connaissance du milieu agricole et des techniques d'animation, maitrise de l'outil informatique nécessaire Conditions d'embauche : date limite des candidatures au 31 octobre 2013. Embauche prévue dès que possible. Contrat à durée déterminée de 6 mois pouvant déboucher sur un CDI. Poste basé à la Maison des Agriculteurs – 455 rue du Colonel Casteljau – 39000 Lons-le-Saunier. Poste proposé à 80%. Permis VL et véhicule personnel indispensables Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à :

Maison des Agriculteurs
455 rue du Colonel Casteljau
BP 420 -
39006 Lons-le-Saunier
ou par mail :
jeunes-agriculteurs-39 @wanadoo.fr

42 - Expl. Lait. PH transf. fromag. recherche vacher motivé pour travail en équipe - cheptel 140 Vl et sa suite -ferme du Prieure - St Romain le Puy - gaec.prieure@terre-net.fr
✆ **06 86 87 63 61**

69 - Ch producteurs-adhérents : confitures, jus de fruit ou autres pour son magasin de producteurs à Cenves
✆ **06 88 84 29 79 avt 12/2013**

69 - Beaujolais sud recherche chauffeur tracteur enjambeur jeune expérimenté, motivé, sérieux et passionné.
✆ **04 78 47 93 45**

89 - RECHERCHE une personne motivée connaissant la production céréalière et ayant un intéressement pour l'élevage porcin. Esprit d'initiative dans l'objectif d'aboutir à une responsabilité totale sur les grandes cultures. EARL Vantyghem - Ferme de Flassy 89520 Sainpuits (réf. 4213)
✆ **03 86 24 95 16**
benoit.vant@orange.fr

Demande

Emploi

71 - Tâcheron recherche travail à la tâche pour taille et tirage de bois, dispo. début novembre, dans 69 et 71.
✆ **06 59 20 85 55**

71 - Couple expérimenté ferait tous travaux manuels viticoles. Etudie toutes propositions. Mail : denise.goyat@sfr.fr
✆ **06 26 37 01 45**

71 - Jeune homme de 32 ans cherche emploi dans agriculture ou T.P., libre de suite.
✆ **06 40 06 98 57**

Mariage

Rencontre

19 - Agri 56a dyn ch JF 36-45a Sérieuse douce val morales aimant vie de campagne.
Ecrire au journal réf. 72275

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

BEISER EXPOSE !
FOIRE DE Poussay (Vosges)
LES 19 ET 20 OCTOBRE POUSSAY (88)
DU 24 AU 26 OCTOBRE METZ (57)
agrimax Metz

VENTE FLASH
Du 18/10/13 au 23/10/13 minuit
www.beiser.fr

GLISSIÈRES D'AUTOROUTE 4,30 M DE LONG
PROMO -40%(1)
DÉMONTÉES À LA MAIN
(1) À partir de 100 pièces et sur la base du tarif unitaire

NICHE À VEAUX 5 PLACES AVEC TOIT COULISSANT
En fibre de verre
PROMO -20%

MODÈLES "4 ÉTOILES"
AVEC CAILLEBOTIS PVC RECYCLÉ

NICHE IGLOO 16 PLACES AVEC ABRI SUR ROUES
En fibre de verre
PROMO -25%

AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINTE SUR PIEDS
Ø 600 à 1300 mm
Longueur 2 à 8 m
Existe en inox, galva et plastique
PROMO -20%
EN STOCK
LE LEADER DE L'AUGE !

STATION FUEL POLYÉTHYLÈNE SANS ODEUR DOUBLE PAROI 2 000 L
CUVE GARANTIE 15 ANS
MODÈLE "CONFORT+"
PROMO -15%(2)
Existe en 750 L, 1000 L et 1500 L et en version pour l'AdBlue®
(2) Uniquement valable sur le modèle fuel en "Confort +"

BEISER CONSTRUCTEUR
NOUVEAU
PROMO -40%(3)
(3) Uniquement valable sur le modèle 4,50 m Beiser complète avec toutes les options.
BÉTAILLÈRE BEISER 4,50 M TOUT ACIER - MODÈLE LOURD

TAPIS CAOUTCHOUC MARTELÉ LARGEUR 1,20 M À 2,50 M
Épaisseur : 10 mm
Longueur : 10 m, 20 m et 30 m
UNIQUE SUR LE MARCHÉ ANTIDÉRAPANT
GRANDE LARGEUR
PROMO -10%

KIT DE TRANSPORT BARRIÈRE TEXAS LONGUEUR 2,44 M
VIDÉO SUR www.beiser.fr
VIDÉO "Barrières Texas"
1 SUPPORT DE TRANSPORT
+
16 BARRIÈRES TEXAS 2,44 M
+
1 BARRIÈRE TEXAS 2,44 M AVEC PORTE INTÉGRÉE

VOUS AVEZ DES BESOINS, NOUS AVONS LA SOLUTION !

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express.
Offres valables du 18/10/13 au 24/10/13 uniquement pour un paiement comptant.
© Beiser Environnement - Octobre 2013. Photos non contractuelles.

38 - M. retraité agricole recherche compagne du même milieu ou aimant la campagne pour vie à deux.
✆ 06 73 53 63 61

69 - Homme 57 ans divorcé prof. indep. NF rencontre femme pour relat. sérieuse, voir +.
✆ 07 85 48 89 04

Animaux

Divers

42 - Achète grosses carpes + 8 kg sur octobre novembre décembre faire offre
✆ 06 17 44 21 92

73 - Vds troupeau de chèvres laitières cause cessation machine à traire 18 places, 6 postes traite mobile.
✆ 06 08 05 38 93

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Bovins

01 - Rech. sur les Savoie en zone montagne éleveur pour génisses Abondance et Tarine de 1 mois à 3 ans
✆ 04.74.30.95.59.
ou 06.08.89.30.88

21 - Vends 20 taureaux de 9 à 12 mois, dont 10 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 10 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 370A)
✆ 06 15 28 77 63
03 80 84 33 13

21 - VENDS taureau charolais HBC 3 ans, or. Gaudet VF, cause consanguinité, - 2 taureaux 18 mois TGS. Gobley A. - Missery (réf. 4215)
✆ 06 81 82 29 71
09 62 17 55 84

Cause CESSATION
VENTE de CHEPTEL
au CADRAN
75 vaches et génisses 30 mois garanties pleines
Jeudi 24 octobre 2013
Expo: 12h00 - Vente: 14h30
à Moulins-Engilbert (58)
Renseignements au 03 86 84 28 75

21 - VENDS très bons reproducteurs 18 mois, IBR, bonnes conformations. EARL Cornesse Alain (réf. 4205)
✆ 03 80 84 32 25 HR

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an, 2 ans et génisses pleines, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 4214)
✆ 03 80 96 44 68
06 73 10 01 13

38 - Vds mâle reproducteur Limousin 12 mois non inscrit calme type viande très bon prix.
✆ 07 86 63 62 36

38 - Vends 4 génisses Charolaise prête, indemne IBR.
✆ 06 82 32 78 16

39 - Vds lot de 11 broutards charolais dont épais, 4 vaches portantes, IBR A. Jonnier, 39 Orchamps.
✆ 03 84 81 23 59

42 - Vds taureaux Prim Holstein Rouge et Noir + Montbéliards, prêts à saillir + 3 génisses Prim Hostein, terme octobre
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vds laintonnes et veaux reproducteurs Aubrac HBA IBRA
✆ 06 07 59 08 74

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année leurs mâles et femelles **reproducteurs.**
Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

42 - vds cse retraite gén. MO ter.15/10 vls au lait dif. lact. Id IBR troupeau Montb.
✆ 04 77 54 32 75
ou 07 61 27 92 84

42 - Vds 6 vaches gestantes de 3 à 4 mois Limousines + 1 taureau Limousin 3 ans indem IBR
✆ 06 78 87 47 51

42 - Vente en permanence génisses gestantes prim'Hlostein
✆ 06 08 65 52 51
ou fax 04 77 27 82 58

58 - VENDS très bons repro. 1 an et 2 ans, HBC, or. IA, bon index, vêlage facile. EARL Compot Dominique. (réf. 39VB2)
✆ 06 03 59 84 26

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, bonnes origines. Martinet Damien - 58250 Ternant (réf. 4002)
✆ 06 50 30 32 26

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais et limousins, bonnes origines. Pannetier - Neuilly (réf. 4003)
✆ 06 81 04 68 24

58 - VENDS taureaux Limousins 18 mois, très bonne conformation IBRN. (réf. 410B)
✆ 03 86 22 43 27 HR

58 - VENDS TB taureaux charolais et limousins 18 mois, - veaux reproducteurs char. HBC et non HBC, B.O., TGS, ind. IBR. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4105)
✆ 03 86 38 90 36
06 72 26 48 56

58 - VENDS broutards repro. Limousin et Charolais sans corne et cornu, - 1 taureau charolais 18 mois sans corne (réf. 42VB1)
✆ 03 86 30 15 63 HR

58 - Cause cessation VENDS cheptel HBC, IBR A, vaches, génisses 30 mois, 18 mois, taureaux, veaux. Garlot Michel (réf. 4203)
✆ 03 86 22 23 60
06 43 00 63 66

58 - VENDS TB taureaux charolais, 10 à 20 mois, non HBC, TGO, prix très raisonnables, IBR A. GAEC Langlet - Gacogne (réf. 4208)
✆ 03 86 22 70 48
06 37 90 51 67

58 - VENDS veaux reproducteurs non inscrits, bonnes origines, IBR A, TGS. GAEC Trinquet - Fachin (réf. 42VB4)
✆ 03 86 79 42 03
06 72 74 15 81

58 - VENDS 1 taureau 4 ans et demi, inscrit HBC, - 4 taureaux 18 mois, NI, GS, ind. IBR. Francis Maenhout - Chevenon (réf. 4217)
✆ 06 62 11 09 65

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, - génisses 18 mois. Champeau - Parigny les Vaux 58320 (réf. 420C)
✆ 03 86 68 80 03
06 75 69 10 18
06 62 66 56 54

58 - VENDS 12 taureaux 18 mois et veaux reproducteurs, élevage Charolais HBC. GAEC Marion - Luzy (réf. 42VB2)
✆ 06 07 51 04 99
03 86 30 11 55

63 - Cheptel Salers trait VDS 4 gén. pleines 30 m vêlage déc/jan vaccinées BVD, 2 gén. 18 m, 2 taureaux 14 et 20 m HBS, IBR A.
✆ 04 73 21 14 20

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds taureaux charolais 1 an et 2 ans Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ 04 74 63 49 93
ou 06 85 73 49 86

70 - Gaec Mougin inscrits HBC, vds veaux 1 an, Taureaux 2 ans, Génisses 2 ans, vaches suitées. Livraison TGS.
✆ 06 73 89 43 17

71 - Vds trx 18 mois et veaux repro., HBC, TGS, portes ouvertes toute l'année. Gaec Pichard, Sanvignes-les-Mines.
✆ 03 85 67 04 53
06 74 08 93 60

71 - Vds 20 génisses pleines et bons taureaux 2 ans repro. charolais HBC, IBR A. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ 06 22 32 71 91

71 - Vends taureaux 18 mois repro. HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71 St-Romain-sous-Gourdon.
✆ 06 47 94 61 07

71 - VENDS taureaux charolais 18 mois, veaux non issus IA, TGS, IBR A. EARL Plantard - Cuzy (réf. 4106)
✆ 06 17 35 43 02

71 - Elevage charolais Pacaut Jean-Marc «Chazeux» 71190 Laizy, portes ouvertes les 25-26 octobre, mâles de l'année, taureaux 18 mois, animaux présentés à l'étable.
✆ 06 84 10 17 27

71 - VENDS taureaux HBC, viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 420D)
✆ 03 85 79 40 98

71 - Vds, cause cessation, 2 taureaux charolais culards 4 ans et 30 mois, bonne origine, ind. IBR.
✆ 03 85 82 80 83 H.R.

71 - Vds pour reproduction veaux, 1 taureau 30 mois charolais, HBC, IBR A, génisses.
✆ 03 85 70 63 85

71 - Vds cause retraite 30 vaches pleines charolaises HBC, IBR A.
✆ 06 12 49 29 08

89 - EARL Pierre Cadoux, élevage inscrit HBC VEND taureaux 1 an et vaches pleines (réf. 4207)
✆ 03 86 32 54 71

Caprin

38 - Vds 5 chèvres crcroisées pyrénéenne chamoisé cornu 2 ans mis bas février 150 euros le lot.
✆ 04 76 38 96 19

42 - Vds troupeau chèvres Alpines et Alpines x Saanen
✆ 06 37 01 68 69

Ovin

42 - Vds troupeau de 50 ovins race Grivette cause arrêt activité
✆ 06 71 47 25 09

84 - Vends 200 brebis mérinos + mourerous pleines.
✆ 06 27 08 06 66

89 - VENDS bélier charollais 30 mois, bonne origine. (réf. 4216)
✆ 03 86 33 10 63
06 74 86 95 53

Chien

38 - Vds chiots croisés Berger Allemand Border collie (tat mère : 250269604623769) bons pour troupeaux : 100 euros.
✆ 06 59 22 68 66

42 - Vds chiots Spaniel nés le 01/08/2013 mère 250269604053738
✆ 06 17 52 60 51

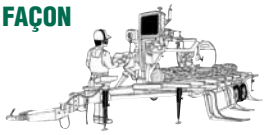
42 - Vds 6 chiots Border femelles pure race nés le 16/09/2013 mère 250269604044911 - parents visibles
✆ 06 10 58 59 53
ou 06 12 11 04 74

Abonnement 2013
Terres de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

71 - Vds beaux chiens de troupeaux Berger des Pyrénées 2 mois, M et F, vac. tat., portée de 6, non Lof, tat. mère : 250269400131402.
✆ 06 30 64 66 94

88 - Vends 4 chiots border collie lof 2 mois pucés vaccinés tat mère 2GFC718.
✆ 03 29 65 68 71
06 16 85 33 18

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
• SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc…

• VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
• VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES (pour chaudières)
• ABATTAGE • ÉLAGAGE
William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42



Portes ouvertes d'élevage
Un rendez-vous à ne pas manquer !

Portes Ouvertes
dans les Élevage Charolais HBC
Batho Roger - Pontillard - 06 74 69 21 83
Batho Serge - L'Hatenon - 06 83 68 07 96
Samedi 19 et dimanche 20 Octobre
Veaux de l'année - taureaux 18 mois et adultes - donneuses embryons

PORTES OUVERTES
Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 2013
EARL FROIDUROT Vincent
7, rue Vorriots
21450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45
06 80 01 02 55
3ème Prix d'ensemble étables de moins de 140 vaches «Le Marault 2013»

Vente de reproducteurs mâles et femelles. Toutes garanties sanitaires. Livraison assurée
CRAI Energies
Le photovoltaïque à portée de main
Présentation et inauguration de l'installation photovoltaïque
Semur-en-Auxois (21140) - 03 80 97 17 70

Vendredi 25 octobre 2013
PORTES OUVERTES EARL TOUILLON
Digoine 71430 Palinges
Veaux de l'année et 18 mois
Visite à l'étable à partir de 10h
Tél. 03 85 70 25 92
P. 06 83 20 63 65

Élevage charolais PACAUT Jean-Marc
"Chazeux" 71190 Laizy
06 84 10 17 27
PORTES OUVERTES
25 & 26 octobre
Mâles de l'année.
Taureaux 18 mois. Animaux présentés à l'étable.

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC
BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14
GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30
DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31
GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10
DESCHAMPS Jérôme
"La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 53 93
Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 2013

Élevage HBC - INDEMME IBR A
Gaec **CADOUX Bernard et fils**
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
PORTES OUVERTES à l'étable les 25, 26 et 27 octobre
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 20 taureaux • vaches pleines et suitées
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux - Email: gaeccadoux@yahoo.fr

LUZY • 58
Journées Portes ouvertes
18 et 19 octobre 2013
4 élevages Charolais HBC
présentent leur production
• Earl des Couthions, Eric Lordey «Les Couthions» 06 25 12 46 13
• Earl Lordey Olivier, «Les Guittards» 06 23 85 87 54
• Gaec Marion Michel et Mikaël «Saint-André» 06 07 51 04 99
• Vadrot Gérard «Le Bois du Luzy» 06 12 37 42 98
Le meilleur accueil vous sera réservé lors de ces 2 journées portes ouvertes

sam, dim, lun, mar
19, 20, 21, 22 octobre 2013

Champlecy attitude
Champlecy est dans le pré
ELEVAGES :
BONNOT Bernard (03 85 24 00 76),
DEVILLARD Jacques (06 18 54 64 88),
METROP Didier (06 83 65 20 26),
MONNET Charles & Olivier
(06 27 50 34 47 - 06 23 74 88 23)
www.champlecy-attitude.fr

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Par acte sous Seing Privé en date du 30/09/2013 ont été décidés un changement de gérant et un transfert de siège social :
Dénomination : IPE-Air 21
Forme : Société à Responsabilité Limitée immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 752 600 791
Ancien Siège : 12, Rue Anatole France 21300 Chenôve
Nouveau Siège : 9, Allée des chênes 88000 Epinal
Ancien gérant : Petit Hervé né le 01/06/1968, demeurant 6, rue de la Poste 88260 Lerrain
Nouveau gérant : Duchaine François né le 04/02/1969, demeurant 8, rue du Haut de Gerbier 88330 Chatel sur Moselle.

AL214211172

VALTIMET

S.A.S. au capital de 15 066 435 €
Siège social : Rue Marthe Paris
Zone Industrielle
21150 Venarey les Laumes
383 132 024 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 01/10/2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier la dénomination sociale en « VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES », l'article 3 des statuts a été mis à jour en conséquence.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL214211174

AVIS DE CONSTITUTION

SARL AIGRIOT

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 4 000 euros
Siège social Goix à 21210 Villargoix

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 octobre 2013 prenant effet au 15 octobre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination sociale : SARL AIGRIOT
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
Siège social : Goix à 21210 Villargoix
Objet social :ÒÇßL'ensemble des activités de production et vente d'énergie, notamment l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque.
L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction l'aménagement, l'administration, la location sous toutes formes de tous biens et droits immobiliers, la prise à bail de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,
Capital social fixe : 4 000 euros
Gérance : M. Bourge Lionel
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour unique insertion,
La Gérance

AL214211170

Avis est donné de la constitution de la SCI : «LES ENFANTS TERRIBLES» au capital de 100 euros
Siège social : 11 rue Guibaudet à Dijon
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon (21).
Gérant : Bertrand dt demeurant 11 rue Guibaudet à Dijon, nommé pour une durée indéterminée.

AL214211171

Avis est donné de la constitution d'une Société, par acte sous seing privé en date du 11 octobre 2013, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : INOVAL
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 43D rue de Mulhouse, L'Ile Verte, 21000 Dijon
Objet : aquaculture en eau douce, prestations de travaux aquatiques liées à l'agriculture et à l'environnement, prestations de conseil en environnement, et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Durée : 99 ans
Capital : 12 000 euros
Gérance : Monsieur Benjamin Couturier demeurant 43D rue de Mulhouse, L'Ile Verte, 21000 Dijon, pour une durée illimitée
Immatriculation : RCS Dijon

AL214211179

S.C.P « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD» Notaires associés 23 rue Buffon, 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me MISSEREY notaire à Dijon, le 23/09/2013, de la SOCIETE CIVILE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : BAPTHOPOLIS
Siège : 14 Rue de Verdun 21121 Fontaine les Dijon
Durée : 99 ans
Objet : prise de participation et d'intérêts de quelque nature que ce soit et notamment financière ou juridique et la gestion de ces participations et intérêts dans tous types de société de nature civile, commerciale, industrielle, artisanale ou prépondérance immobilière.
Capital social : 391.400€
Par apports en numéraire pour 100€ et par apport en nature pour le reste soit 391.300€ de parts sociales de la société dénommée « TRASCIC », société à responsabilité limitée, au capital de 40.000 euros, ayant son siège social à Fontaine les Dijon (21121), 11 Rue de la Petite Fin, identifiée sous le numéro SIREN 392 631 651 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon,
Numérotées 1 à 500,
Gérant : M. Emmanuel Poli, dt Fontaine les Dijon (21121), 14 Rue de Verdun,
Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au profit des héritiers en ligne directe, au conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant,
L'agrément étant donné à la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon
Pour avis net mention
Me MISSEREY

AL214211180

ADDITIF

Additif à l'annonce parue dans le présent journal du 11/10/13 concernant la société BISUSHI : Toutes les cessions de titres sont soumises à l'agrément des associés par décision extraordinaire prise à l'unanimité. Sont libres les cessions par tout associé à une société qu'il contrôle au sens de l'article L233-3 al 1 du code de commerce dont il est mandataire social ou les cessions par tout associé personne morale au profit d'un associé personne physique qui le contrôle au sens de l'article L233-3 al 1 du code de commerce. Une action donne un droit de vote. Pour participer aux assemblées il faut être titulaire d'une action.

AL214211175

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La Safer Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants¬†: parcelles principalement en nature de terre (complément des publicités du 11/10/2013)
BRAZEY-EN-PLAINE:
11 ha 91 a 54 ca - Du canal: YH-82(J)-82(K)-82(L)-82(M)
CHAMPDOTRE: 97 a 20 ca - Derriere le moulin: E-40 - En la vannotte: E-37
ECHIGEY: 1 ha 27 a 30 ca - La vignotte: ZB-45-46 - Le grand etang: B-18 - Les renardieres: ZB-6
SOIRANS: 18 a 10 ca - Sur verdelin: ZB-20
TART-LE-HAUT: 41 ha 81 a 88 ca - Bois gouelle hallier poire: ZD-63-64(*)-69-70(*) - Florentin: ZE-59-60-89[58] - Grand chanuet: ZE-30 - Le hallier dammartin: ZD-57 - Sous le chanuet: ZE-75[64]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/11/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand- 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214211184

DISSOLUTION LIQUIDATION

BASTCONSOLINI

SARL au capital de 10 000 Euros
2, rue de Bresse 21110 Genlis
RCS Dijon 483 749 123

L'AGE du 10/10/2013 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2013 et sa liquidation amiable. Mme Sylvie Consolini, demeurant Im Bangert 42, 67686 Mackenbach (Allemagne), a été nommée en qualité de liquidateur et investie des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien les opérations de liquidation. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.
L'AGO du 10/10/2013 a décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur, de le décharger de son mandat et de clôturer les opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Dijon.

AL214211176

NON DISSOLUTION

ENTREPRISE COMMUNEAU

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15 000 Euros
Siège social : Montivent
21210 Saulieu
R.C.S Dijon B 402 521 744

Aux termes d'une décision en date du 19/07/2013 la collectivité des associés n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

AL214210816

ADIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 15, Boulevard Georges Clémenceau
21000 Dijon
500 894 456 RCS Dijon

Par AGE du 31/03/2010, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre de la Société.
Pour avis, La Gérance

AL214211173

TRANSFERT DE SIÈGE

CREAPROJET EURL

EURL au capital de 1500 €
Siège social :
4 rue jean meyer, 67600 Sélestat
479 677 999 RCS de Colmar

L'AGE du 12/10/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 7 rue François Mortureux, 21200 Beaune, à compter du 12/10/2013
Gérant : M. Flicot Sylvain, demeurant 7 rue François Mortureux, 21200 Beaune
Radiation au RCS de Colmar et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL214211181

ETABLISSEMENTS RONDEAU

SARL au capital de 61000 €
Siège social : 4 rue de la Breuchillière, 21000 Dijon
340 523 828 RCS de Dijon

L'AGE du 29/09/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 3 rue Joseph Jacquard, 21800 Sennecey-lès-Dijon, à compter du 01/10/2013.
Mention au RCS de Dijon

AL214211182

SARL LINGUAPHONE BOURGOGNE

au capital de 10 000 €
Siège social : 2 avenue de la Découverte
21000 Dijon
434 808 481 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 16/09/13, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au Parc Valmy, 43 Rue Elsa Triolet, 21000 Dijon à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL214211183

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

VIAGER DIRECT

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 10 000 €uros
Siège social : 11 bd du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 792 119 638

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08/10/2013, la collectivité des associés a décidé de :
- transformer la Société en Société par Actions Simplifiée sans création d'un être moral nouveau, à compter du 08/10/2013
- nommer en qualité de Président M. Sylvain Vallade demeurant 18 rue Barreau à Nevers (58000)
- modifier la dénomination sociale qui devient« M.A.C.S.I »
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : l'acquisition et la revente d'espaces publicitaires et la mise en place et l'animation de sites de rencontre.
Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la Gérance.
Mention sera faite au R.C.S. de Nevers.
Pour avis.

AL584211166

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SCI LE VESVRE BAILLET

SCI au capital de 304,09 euros
Siège social transféré : 9 Le Vesvre
58300 Cossaye
RCS Nanterre transféré au RCS de Nevers 432 695 567

Modifications diverses
Selon l'AGE du 19/9/2013, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit:
Anciennes mentions :
Gérant : M. Claude Baillet, dmt Puteaux (92800), 6 Rue Manissier
Siège social : 6 Rue Manissier, 92800 Puteaux
Nouvelles mentions
Gérant : Mme Ginette Boubet, dmt à Cossaye (58300), 9 Le Vesvre.
Siège social : 9 Le Vesvre, 58300 Cossaye
Pour avis.

AL584211181

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

DAVIMOPI

Ancienne mention
Société par actions simplifiée
au capital de 555.840 euros
Nouvelle mention
Société civile
au capital de 555.840 euros
Siège social
48 rue Verte
58660 Coulanges les Nevers
393 178 165 RCS Nevers

Avis de modifications
ASSP 25/09/2013.
1/ Modification de l'objet social : ancienne mention : «La gestion, l'acquisition, la vente de tous portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, titres de participations, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs». Nouvelle mention : «La Société a pour objet la détention et la gestion de portefeuille de tous produits monétaires, actions, OPCI, SCPI, OPCVM et de toutes valeurs mobilières».
2/ Transformation de la société par action simplifiée en société civile : ancienne mention : Société par Action Simplifiée. Nouvelle mention : Société Civile.
3/ Administration : ancienne mention : Président M. Vincent Piette 48 rue Verte 58660 Coulanges les Nevers. Nouvelle mention : Gérant M. Vincent Piette 7 avenue Marceau 58000 Nevers.
4/ Cession de parts : autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés pour toutes cessions de parts à titre onéreux ou gratuit.
Pour avis.
RCS Nevers.

AL584211184

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Jugement en date du 09/10/2013, prononçant une interdiction de gérer pour une durée de dix ans à l'égard de :
M. Veysset Anthony gérant et M. Cano Damien co-gérant de la **SARL VEYSSET-CANO** 29 rue Jean Jaurès 58260 La Machine.
RCS : 512 696 642

AL584211198

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 01/10/2013, le Tribunal de Commerce de Bourges a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de :
SARL ART'NCO
14, rue de Nevers
18320 Cours les Barres
R.C.S Bourges : 513 879 627
ETS Secondaire : SARL ART'NCO
47 Rte de Bourges
58000 Challuy
a nommé mandataire judiciaire la SCP BRO-PONROY 40 bis rue de Moyenne 18000 Bourges. Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC auprès du mandataire judiciaire sus désigné.
Le Greffier.

AL584211202

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche - BP 224
58002 Nevers cedex
Tél : 03.86.71.88.54
Fax : 03.86.57.65.31

VENTE SUR SURENCHERE

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :
Commune de Bouhy (Nièvre) :
Une maison d'habitation sise au Feslot composée de trois pièces au rez-de-chaussée, trois pièces à l'étage, grenier au-dessous. Garage. Cour devant la maison et terrain.
Le tout cadastré section ZW numéro 23 lieudit « Le Freslot » pour une contenance de 08 ares.
Bien libre.
A l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers (Nièvre), le Mardi 19 novembre 2013 à 10 heures 30.
Mise à prix : Six mille cinquante euros (6 050,00 €).
Fait à Nevers le 07 octobre 2013
Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
au cabinet de la SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche ,Ài Tél : 03.86.71.88.54
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers sous le n° 13/00011.
Les visites seront effectuées par La Selarl ACTES&CONSEILS Huissier de justice à Guérigny (Nièvre) Tél : 03.86.85.14.53 le mardi 05 novembre 2013 à 14 H 30 sur place.

AL584211182

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2013, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination sociale : EM-SOY-BAT
Durée : 99 ans
Siège social : 16 Rue Marc Riquier, 58000, Nevers
Capital social : 1 500 euros
Objet : Travaux de maçonnerie ; Rénovation de démolition ; Travaux d'assainissement et de terrassement ; Travaux publics et parti-

culiers ; Aménagement de cours et terrains: application d'enrobés à chaud, de gravillonnage et de béton désactivé, pavage pose de bordure, etc..
Président : M. Soylu Emrah demeurant 16 Rue Marc Riquier - 58000 Nevers
Immatriculation : au RCS de Nevers.
Pour avis, Le Président

AL584211168

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

Par acte SSP en date du 30/09/2013, enregistré le 02/10/13 au Pôle d'enregistrement de Nevers, bordereau n° 2013/1 190 case n° 5, il a été constitué une société civile dénommée :
EARL JEAN LOUIS ABART
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural
Siège social : «Le Ponteau», 1 rue des Coutures, Lucenay les Aix (Nièvre)
Capital : 7 500 euros
Gérance : Monsieur Jean Louis Abart demeurant «Le Ponteau», 1 rue des Coutures, Lucenay les Aix (Nièvre)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis.

AL584211185

LEGALYS CONSEILS
Me Marie-Christine RUETSCH
66 rue des Courtiaux
63000 Clermaont-Ferrand

Avis de constitution
Suivant acte sous seing privé en date à Clermont-Ferrand du 3/10/2013, il a été constitué, pour 99 ans, la société par actions simplifiée (SAS) «RESTAURATION DESORMIERE» au capital de 30 000 euros, dont le siège social est à Marzy (58180), ZAC du CD 40, 40 route de Fourchambault, et qui a pour objet la restauration traditionnelle et la vente de plats à emporter.
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au moins deux jours avant la décision collective.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Les cessions d'actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Ludovic Désormière, dt à Molles (03300), 7 allée de la Croix des Rameaux.
Immatriculation au RCS de Nevers.

AL584211186

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 1er septembre 2013, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile de Moyens
Objet social : La société a pour objet exclusif de faciliter à ses membres de leur activité professionnelle de Pédicure-Podologie, par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession.
Dénomination sociale : SCM PODOLOGIE CLAMECYCOISE
Siège social : 14 Bis, Route de Beaugy, 58500 Clamecy
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital social : Il est fixé à 3 000 euros dont 2 821 euros d'apports en nature et de 179 euros en numéraire. Il est divisé en 100 parts de 30 euros chacune.
Clauses relatives aux cessions de parts :
- Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'à un Pédicure-Podologue.
- les parts sociales ne peuvent être cédées non associés qu'à des ascendants, descendants ou conjoint ou partenaire pacsé de l'un deux, qu'avec l'agrément préalable de la société.
Gérance : Monsieur Jean-Loup Lafeuillade demeurant Les Bornets, 58350 Châteauneuf Val de Bargis est nommé premier gérant pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers

AL584211190

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

Par acte SSP en date du 04/10/2013, enregistré le 09/10/2013 au Pole d'enregistrement de Nevers bordereau n° 2013/1 225 case n°4, il a été constitué une SARL dénommée : SARL BTX
Objet social :
- Travaux agricoles et travaux forestiers,
- Toutes prestations de travaux publics, terrassements et assainissements,
- Vente de tous produits agricoles,
Siège social : Domaine de Montmartin - 58230 Lavault de Fretoy
Capital : 6 000 euros
Gérance :
- Monsieur Xavier Beague demeurant Domaine de Montmartin - Lavault de Fretoy (Nièvre)
- Monsieur Thibault Beague demeurant le Presbytère - Planchez (Nièvre)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis

AL584211192

Dénomination: le petit crapoteur
Forme: SAS
Capital: 100 euros
Siège: 8 rue Louis Blanc 58300 Decize
Objet: Commerces de détail spécialisés divers
Durée: 99 ans
Directeur Général: Mme Vial Séverine 22 rue Louis Blanc 03000 Moulins
Président: Mme Nachtergaele Marie-Chantal, Beauvoir 58300 St-germain-chassenay
Tout associé à accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement négociables.
RCS: Nevers

AL584211195

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

LE PETIT BOTRON

SARL au capital de 7 700 €
Le Gué Botron
28 route de Donzy
58200 St Père
Nevers 483 716 163

Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2013 : Dissolution anticipée de la Société ce jour et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : M. Jérôme Nohé dt « Chamilly » 58130 St Aubin les Forges, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à St Aubin les Forges (58130), « Chamilly ». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL584211193

DESCAILLAUX SARL

SARL en liquidation
au capital de 5.000 €
Siège de liquidation : 154, route de Demeurs
58130 Urzy
508 476 538 RCS Nevers

Clôture de liquidation
Par décision du 30 septembre 2013, l'associée unique liquidateur, Mme Carole Descaillaux, dt 154, route de Demeurs, 58130 Urzy, a prononcé la clôture de liquidation de la société.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, C. DESCAILLAUX

AL584211197

Aux termes d'une délibération prise le 13/08/2013 enregistrée à Nevers le 11/09/2013, bord n°2013/1109 case n°3, ext 2452, de l'Assemblée Générale Extraordinaire entre les associés: Mr Alain Duparchy, Mme Marie-Claude Duparchy, Mlle Sarah Duparchy, Mr Fabien Duparchy, de la SOCIETE D'EPLOITATION DE L'ENTREPRISE DUPARCHY ALAIN, SARL au capital de 7.622,45 €, Siège social : 8, Rue Marié Davy 58500 Clamecy, RCS Nevers 388.060.840.00013 ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31 août 2013 et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'acte, au paiement du passif et à la répartition du boni de liquidation : Mr Alain Duparchy, gérant, demeurant à Crain (89480), 21 Rue des Vignes, lequel accepte sa fonction. La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Le Liquidateur

AL584211199

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée par le tribunal de grande instance de Nevers, curateur des successions de :
. en date du 19/09/2013 ;
Mme Louise Hélène Dubuis veuve Bru, décédée le 23/11/2012 à Decize, réf 13.5818
Mme Hélène Fernande Lecluze veuve Huguet, décédée le 23/11/2012 à Varzy, réf 13-5819
M. Lucien Georges Alexandre célibataire, décédé le 26/03/2012 à Château Chinon, réf 13-5307
M. Jacques Pierre Bourgain célibataire, décédé le 21/02/2012 à Decize, réf 13-5821
Mme Denise Berthrand veuve Marchand, décédée le 10/04/2012 à La Charité sur Loire, réf 13.5822
. en date du 25/09/2013, M. Roger Liegaux célibataire, décédé le 08/12/2012 à Fertrève, réf 13-5323
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL584211191

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL WATTERLOT VIANDES

Société à Responsabilité au Capital de 8 000 €uros
Siège Social : « Les Hâtes »
58350 Dompierre sur Nièvre
R.C.S. Nevers 447 789 512 - 2003 B 41

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire en date du 30/09/2013 des mentions ci-après à publier concernant la gérance de la société :
Ancienne mention : M. Watterlot Pierre demeurant « Le Mont » ,58350 Dompierre Sur Nièvre, M. Watterlot Christophe demeurant 42 Champ Meslier , 58130 Guérigny et Mme Petot née Watterlot Laurence demeurant La Pouge , 58210 Saint Pierre du Mont.
Nouvelle mention : M. Watterlot Christophe demeurant 42 Champ Meslier , 58130 Guérigny et Mme Petot née Watterlot Laurence demeurant La Pouge , 58210 Saint Pierre du Mont.
Pour avis. La Gérance.

AL584211149

La location gérance du fonds de commerce de restaurants sis et exploité au :
27 rue du docteur Duret, 58110 Châtillon-en-Bazois
Confiée par acte sous seing privé en date du 08/12/2012 par M. Gallas Maurice, demeurant chez Maryse Teyssier lieu dit Lupy, 58130 Balleray, à M. Adenot Ghislain, demeurant lieu dit les essertis, 58110 Chougny, a pris fin le 30/09/2013.
Pour avis,

AL584211187

1) Suivant PV de l'Assemblée Générale en date du 30 septembre 2005, enregistré à Nevers le 26/9/2013 bord n° 2013/1166 Case n° 1, les associés de la SCI ESPACE DEFENCE au capital de 12.195,92 euros ayant son siège à Nevers (Nièvre) 1 rue de l'Evêché, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 433 311 792, on déclaré le retrait à compter du 30 septembre 2005 du co-gérant : Mr Eric Blanchecotte, dt à Nevers(Nièvre) 22 rue Gresset, démissionnaire.
2) Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 7 aout 2013, enregistré à Nevers le 26/9/2013 bord n° 2013/1166 Case n° 3, Les associés de la SCI ESPACE DEFENCE, ont nommé, en tant que nouveau co-gérant de ladite société à compter du 7 aout 2013, Mme Nicole Pinta épouse Milcent dt à Meillard (03500) «La Haute Brenne», pour une durée illimitée.
En conséquence, ladite société sera à compter rétroactivement du 7 aout 2013, gérée par Mr François Milcent, et Mme Nicole Milcent née Pinta, tous deux co-gérants.
Pour avis
Le Gérant.

AL584211194

Avis de changement de gérant
Aux termes d'une AGE en date du 24 avril 2013, les associés de la société M.C.M.G.I, au capital de 50 420,62 euros dont le siège est Decize 3 Quai de Loire immatriculée au RCS de Nevers, sous le numéro SIREN 392 929 626, ont nommé comme unique gérant de cette société r Gilles Petit , demeurant à St Léger des Vignes 1 rue des Sorbiers, sans limitation de durée, en remplacement de Mr Claude Petit.
En conséquence, ladite société sera à compter du 1er avril 2013, gérée par Mr Gilles Petit.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Formalités au RCS de Nevers.
Pour insertion unique
La Gérance

AL584211196

CESSION

Notaires

SCP Francis LHERITIER
et Nicolas CIRON
Notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Nicolas CIRON, notaire associé à Nevers, en date du 25 septembre 2013, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 9 octobre 2013, Bordereau n° 2013/1230, case n° 1, extrait 2734.
La société dénommée SARL DIVYAA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Nevers (58000) 29 rue du 14 juillet identifiée sous le numéro de SIREN 517648986 RCS Nevers, a cédé à :
la société dénommée PLANCHA'S, société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00€ ayant son siège social à Nevers (58000) 29 rue du 14 juillet identifiée sous le numéro de SIREN 794997270 RCS,
un fonds de commerce de restauration asiatique et de préparations de plats à emporter connu sous le nom de BOLLYWOOD LOUNGE RESTO situé et exploité à Nevers (58000) 29 rue du 14 juillet.
Prix : 13.000,00 euros, s'appliquant savoir :
- aux éléments incorporels pour 5.000,00 €
- et aux éléments corporels pour 8.000,00 €
Entrée en jouissance au 25 septembre 2013.
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C, en l'étude de Me Nicolas CIRON où domicile a été élu.
Pour insertion,
Me Nicolas CIRON

AL584211203

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

AMBULANCES NORD DE L'YONNE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 16 000 €
Siège social
9 avenue du 8 mai 1945
89100 Sens
483 984 696 RCS Sens

Suivant décisions de l'associé unique du 09 octobre 2013 :
- L'objet social de la société a été étendu, à. compter du 09/10/2013, et sera désormais rédigé comme suit : Transports sanitaires en ambulances et véhicules sanitaires légers ; Transports de personnes ; Activités annexes : transports routiers et services de transports publics routiers de personnes au moyen d'un seul véhicule affecté à cet usage, transport de petits colis.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, la gérance

AL894211244

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DEVENIR

Société par actions simplifiée
au capital de 40.337 €
2bis, rue du Port
89320 Fournaudin
RCS Sens 326 651 601

Suivant procès-verbal en date du 27 septembre 2013, l'assemblée générale ordinaire prend acte de la fin de mandat du commissaire aux comptes titulaire d'ETC AUDIT et du mandat de commissaire aux comptes suppléant de GROUPE ETC.
Elle décide de ne pas nommer de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant.
Mention en sera faite au RCS de Sens.
Le Président

AL894211239

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP «J.Laureau-P.Cléon
& B.Mugneret»
Notaires associés
23 Rue Jacques Cellerier
21000 Dijon

Avis de changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Mugneret le 8 octobre 2013
Monsieur Stéphane Gilbert Clerc et Madame Monika Wesolowska, son épouse, demeurant à Saint Georges sur Baulche (89000), 240 rue du Thureau
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts sans contrat préalable à leur union célébrée à Dijon le 19 juin 2004, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Boris Mugneret, notaire à Dijon.
Pour avis
B. Mugneret

AL894211243

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT, soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 10 octobre 2013, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par:
Monsieur Olivier Hervé Le Moal, assistant familial, et Madame Jocelyne Lilia Gambu, assistante familiale, son épouse, demeurant ensemble à Domats (89150) 23 route de Vernoy «Les Cantins».
Nés savoir : Monsieur à Gonesse (95500) le 18 septembre 1954,
Madame à Paris 14ème arrondissement (75014) le 19 septembre 1955.
Mariés à la mairie de La Chapelle-en-Serval (60520) le 4 mai 1974 sous le régime de la communauté de bien réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL894211257

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 septembre 2013, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale : DOMAINE DES TROIS V.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social : 7 500 euros.
Siège social : 5 allée des Tilleuls 89800 Chichée.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 7 500 euros.

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHAMPVALLON - terre et bois-taillis
1 ha 23 a 80 ca - La fontaine saint hubert: WA-38 - La voie aux vaches: B-1458 - Pont chevron: C-572 WA-7
SENAN ,Ai terre
Fonds occupé - 71 a 40 ca - Les petits bois: ZA-58
VOLGRE - terre
27 a 20 ca - L avocate: ZD-39
LAROCHE-SAINT-CYDROINE - terre
40 a 30 ca - La metairie: ZI-51
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 4 novembre 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Ai CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894211261

Gérant : Mme Marjorie Molusson demeurant à Chichée (Yonne), 2 chemin du Moulin.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL894211151

Avis de constitution du 07/10/2013 :
Forme: S.A.R.L.
Dénomination sociale : VITA NET AUXERRE
Siège: Résidence des Vignes, Bâtiment 75-16, 3, allée de Barbienne 89000 Auxerre
Objet : La Société a pour objet le nettoyage courant (non spécialisé) de tous types de bâtiments tels que bureaux, maisons ou appartements, usines, magasins, bâtiments publics, autres locaux à usage commercial et professionnel et les immeubles à appartements ainsi que la remise à propre (vitres, sols…) des appartements ou maisons destinés à la location pour le compte d'agences immobilières ou des propriétaires.
Durée de la Société : 99 ans
Capital: 1 000 €
Gérance: Monsieur David Trolle (11, allée du Foulon 89000 Auxerre) Immatriculation R.C.S. Auxerre.
Pour avis CC.

AL894211214

Aux termes d'un acte SSP en date du 25 août 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SCI LE SAUVAGEONS
Siège social : 14 rue du Chêne, 89600 Vergigny
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 500 €
Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles
Gérant : Monsieur Michaël Maîtrehenry, 20 rue de Tonnerre, 10130 Chessy les Prés
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL894211235

Dénomination: PRINCIA FASHION COIFFURE
Forme: SARL
Capital: 2500 euros
Siège: 27 rue Thenard 89100 Sens
Objet: Coiffure affro et vente de produits divers.
Durée: 99 ans
Gérant: Mlle Bantsimba Georgine, 22 rue Jim Karnesis 89340 Champigny
RCS: Sens

AL894211237

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Veron du 04/10/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI B2C
Siège social : 17 Grande Rue, 89510 Veron
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Christophe Boucher demeurant 17 Grande Rue à Veron (89510) et Carine Boucher demeurant 51 boulevard de Picpus à Paris (75012)
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant et agrément des associés représentant au moins les deux tiers au moins des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL894211247

Par acte sous seing privé en date du 7 octobre 2013, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BMD
Capital : 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1€.
Siège social : 20 rue du Général Leclerc 89100 Sens
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Vincent Depreux demeurant à Sens (89100), 20 rue du Général Leclerc.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894211249

Par acte sous seing privé en date du 7 octobre 2013, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LVD
Capital : 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1€.
Siège social : 20 rue du Général Leclerc 89100 Sens
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Vincent Depreux demeurant à Sens (89100), 20 rue du Général Leclerc.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894211250

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 30/09/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ATELIER BEAUTE
Siège : 7 rue Alsace Lorraine, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 6 000 euros
Objet : Institut de beauté, soins du corps et toutes prestations esthétiques. Centre de remise en forme et d'entretien du corps, Acquabiking, Powerplate et tous produits connexes ou s'y rapportant Mise à disposition en libre-service de matériel de sport. Achats ventes de parfum, compléments alimentaires et huiles essentielles Vente de matériel, vêtements et articles de sport, vente d'articles de décoration. Stage et formation se rapportant à l'objet principal
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Carine Boucher demeurant 51 boulevard de Picpus à Paris (75012)
Directeur général : Christophe Boucher demeurant 15 route de Vaufoin, Hameau de Beaujard 89500 Villeneuve sur Yonne
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Présidente

AL894211253

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Denis Les Sens (Yonne) du 09/10/2013, enregistré au SIE de Sens / Pôle Enregistrement le 10/10/2013, Bordereau n° 2013/781 Case n°1 Ext 2118, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI PAVILLON SAINT LOUIS
Forme : Société civile immobilière
Siège social : 3 Impasse Saint-Vincent, Pôle de Sainte Colombe 89100 Saint-Denis-Les-Sens
Objet : - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers, y compris en démembrement de propriété,
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou
indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 ans
Capital: 1 000 euros
Cession de part sociale : Cession libre entre associés uniquement.
La décision d'agrément est de la compétence de l'Assemblée générale statuant à la majorité des 2/3
Gérance : Monsieur Ludovic Digue demeurant 1 Rue de la Motte 10400 Courceroy
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL894211258

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° AL892910791 parue le 19/7/13, concernant la SCI SEMAT il y a lieu de lire 89100 St Denis.

AL894211255

Rectificatif à l'annonce n° AL892910790 parue le 19/7/13, concernant la SCI SEMAT il y a lieu de lire 89100 St Denis.

AL894211259

DISSOLUTION LIQUIDATION

ALT'EPICE

SARL au capital de 4 500 euros
Siège social : 7, Place de l'Eglise
89150 Domats
508 252 293 RCS Sens

Le 15/09/2013, l'associée unique :
- a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé Mme Frédérique Petit demeurant à Domats (89150), 6 Route de Courtoin, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur.
- a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mme Frédérique Petit de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL894211248

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
LOCATION TRANSPORTS PUBLICS ET PRIVES 89-LTTP 89 SARL
Liquidation judiciaire du 05/04/2011
9, rue du Château 89510 Etigny
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 24 septembre 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL894211193

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE DES CARS LAMBERT

SAS au capital de 775.000 Euros
Siège social : Rue Saint-Pregts,
89140 Gisy les Nobles
338 735 384 RCS Sens

Aux termes de l'acte emportant prise de décisions des associés en date du 3 juin 2013, Il résulte que le capital social a été augmenté de 25.000 euros, pour être porté à 800.000 euros.
Modification au RCS de Sens

AL894211000

A.P.S. APS CHOICE

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 7 622 euros
Siège social
ZA de la Fontaine d'Azon
89100 Saint Clément
RCS : Sens 423 234 129

Augmentation de capital
Aux termes d'une décision de l'associé unique du 1er octobre 2013, il résulte que le capital a été augmenté de 142 378 €, pour être porté à 150 000 €, par incorporation de réserves.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention
Article 7 - Capital
Le capital social est fixé à la somme de sept mille six cent vingt deux euros (7 622 €). Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales, chacune, intégralement libérées, numérotées de 1 à 500
Nouvelle mention
Article 7 - Capital
Le capital social est fixé à la somme de cent cinquante mille euros (150 000 €). Il est divisé en cinq cents(500) parts sociales de trois cent euros (300 €) chacune, intégralement libérées, numérotées de 1 à 500
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis.

AL894211233

TRANSFERT DE SIÈGE

EVASUD

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 1 Grand rue
89130 Mézilles
440 110 112 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2013, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 16/09/2013, de 1 Grand Rue, Mézilles (89130), à 85 Bd Saint Michel, 75005 Paris.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Le gérant de la société est M. Didier Trutt demeurant 85 Bd Saint Michel, 75005 Paris.
Le Registre du Commerce et des Sociétés de Paris est désormais compétent à son égard.
Pour avis,

AL894211262

NOMINATION

FIDAL
Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

ENTREPRISE SENONAISE DE PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 48 000 euros
Siège social
39 rue Victor Guichard
89100 Sens
705.880.086 RCS Sens

Le 27 septembre 2013, la collectivité des associés a décidé :
- de révoquer, à compter de ce jour, Monsieur Jean Baron de ses fonctions de Président
- de désigner, à compter de ce jour et pour une durée de dix (10) ans conformément à l'article 17 des statuts, en qualité de nouveau président, Monsieur Frédéric Atlan demeurant à Troyes (10) - 42 rue Gambetta né à Troyes (10) le 5 août 1966.
Pour insertion

AL894211231

COGESTEN SENS

Société par actions simplifiée
au capital de 187 000 euros
Siège social
8 Bis Boulevard du Centenaire
89100 Sens
479 662 223 RCS Sens

Suivant décision de l'associée unique du 1er Octobre 2013, Stéphane Mellouil, Demeurant 5 Avenue Sainte Foy, 92200 Neuilly sur Seine a été nommé en qualité de Président en remplacement d'Hervé Fatus, démissionnaire.

AL894211232

SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curateur des successions de :
- par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre,
en date du 30/09/2013,
Mme Dominique Arlette BEAUFUME célibataire, décédée le 30/04/2011 à Auxerre, réf 13.5793
M. Laurent Robert LEROUX divorcé, décédé le 15/12/2012 à Auxerre, réf 13.5792
M. Jean-Paul Camille CONSTANTIN veuf, décédé le 15/03/2013 à Tonnerre, réf 13.5795
en date du 08/10/2013,
M. Daniel Georges DUMEL veuf, décédé le 09/10/2012 à Auxerre, réf 13.5834
M. Michel André NEKMOUCHE célibataire, décédé le 21/02/2009 à Tonnerre, réf 13.5835
Mme Josiane Denise PREVOST célibataire, décédée le 07/07/2010 à Migennes, réf 13.5836
- par décisions du tribunal de grande instance de Sens,
en date du 05/08/2013, M. Roger François JOLIVEL célibataire, décédé le 17/06/2010 à DIJON, réf 13.5787
en date du 12/09/2013, M. Robert CORGERON célibataire, décédé le 22/02/2012 à Sens, réf 13.5788
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL894211256

CESSION

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maître Clotilde Tatat , soussigné, notaire associé de la société « Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud, Christophe Dugrossy, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 30 septembre 2013, enregistré à SENS le 7/10/2013 Bordereau n°2013/765 Case n°1 Ext.2089,
A été cédé par :
Madame Anne-Marie Michèle Botté, commerçante, demeurant à Maillot (89100) 1 Rue de la Métairie.
Née à Prunoy (89120), le 15 juin 1953.
Divorcée de Monsieur Dominique Christian Chesneau, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de Montargis, le 19 janvier 1977, et non remariée.
A :
Mademoiselle Ana Paula Matias, sans emploi, demeurant à Avon(77210) 29-35 rue des Yebles Bât. 3.
Née à Vila Flor (Portugal), le 15 mars 1967.
Célibataire.
Un fonds de commerce de «mercerie, fils à tricoter, ouvrages créatifs, accessoires, articles de mode» exploité à Sens (89100) 19 rue de la République, lui appartenant, connu sous le nom commercial «FIL A POINT», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 484509252.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente neuf mille euros (39.000,00 eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour trente sept mille cinq cents euros (37.500,00 EUR),
- au matériel pour mille cinq cents euros (1.500,00 eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Clotilde Tatat, notaire associé à Sens (89100) BP 426 - 28 avenue Georges Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL894211240

SCP Coutance-Lelièvre
Notaires à Avallon

Suivant acte reçu par Me Coutance, le 03/10/13, enregistré à Auxerre le 10/10/13 Bord. 2013/979 Case n°1 ,Ai Extrait 2893 a été cédé par :
Mme Isabelle Geneviève Eliane Denimal
A Mme Sandrine Collin, épouse Renault, demeurant à Magny (89) 2 route d'Etrée
Un fonds de commerce de épicerie, presse, tabac, dépôt de GZ, dépôt de pain, relais poste, billeterie, sis à Cussy les Forges (89), 29 Grande rue, et pour lequel Mme Denimal est immatriculée au RCS d'Auxerre, sous le n° 351008099.
Prix : 72.000,00 € (éléments incorporels 68.600,00 € - matériel 3.400,00 €)
Date d'entrée en jouissance : 03/10/2013
Oppositions chez le Notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au BODACC (Coût des oppositions dans les formes légales à la charge du créancier).
Pour insertion, le notaire

AL894211245

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce, le 3 octobre 2013, enregistré à Sens, le 8 octobre 2013, bordereau 2013/769, case 1, extrait 2095,
Monsieur David Michel Lucien Georges Peltret, Boulanger, divorcé de Madame Odile Isabelle Wassen, demeurant à Charmoy (89400), 45 Rue du Pont, en liquidation judiciaire, représentée par Maître François Carlo, Mandataire-judiciaire à Joigny (89300), 2 chemin de la Guimbarde, liquidateur,
A cédé à :
La Société dénommée SARL LA CHEVALIERE, société à responsabilité limitée, au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à Auxerre (89000), 42 rue du Temple, identifiée au RCS d'Auxerre sous le numéro 794.520.718
Un fonds de commerce de boulangerie - pâtisserie exploité à Auxerre (89000), 42 rue du Temple, sous l'enseigne «A LA MEMOIRE DE MON PERE».
Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
Moyennant le prix principal de quatre vingt mille euros(80.000,00 eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour cinquante neuf mille cent cinquante euros (59.150,00 eur),
- au matériel pour vingt mille huit cent cinquante euros (20.850,00 eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion
Le Notaire

AL894211246

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maître Anne REGNIER GANDRE, Notaire à Tonnerre (Yonne), 6 rue Saint Nicolas, le 2 octobre 2013, avec la participation de Maître Magalie MORTREUX notaire à
Flogny la Chapelle enregistré au service des impôts d'Auxerre, le 4 octobre 2013, bordereau 2013/960 case n° 1 extrait n° 2843, a été cédé par :
La société dénommée «MARTEAU SAS», société par actions simplifiée, au capital de deux cent mille euros (200 000,00 euros), dont le siège social est à Tonnerre (89700), 2 rue de la République, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d' Auxerre (89000) et inscrite au SIREN sous le numéro 381056365.
à : La Société « IRIS», société par actions simplifiée au capital de 50 000,00 euros, dont le siège social est à Tonnerre, 2 rue de la république, identifiée au SIREN sous le numéro 795004951 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre, un fonds de commerce de détail d'optique lunetterie, immatriculé au SIRET sous le n° 381 056 365 00020. Ce fonds est exploité à Tonnerre (89700), 2, Rue de la République connu sous le nom commercial de KRYS .
Entrée en jouissance: 02/10/2013
Moyennant le prix de 350.000,00€
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'office notarial de Maître Anne REGNIER GANDRE, Notaire à Tonnerre (Yonne), 6 rue Saint Nicolas, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL894211252

Groupama prévention

Entretenir les conduits de cheminées

Avec l'arrivée de l'automne, vous allez bientôt rallumer vos cheminées. Pour éviter les incendies, Groupama Grand Est vous donne quelques conseils pour entretenir vos conduits de cheminée et respecter la réglementation en vigueur.



Chaque année, les sapeurs-pompiers interviennent pour des feux de cheminée ou de poêles à bois, pas toujours utilisés dans les meilleures conditions.
Ces incendies peuvent se révéler redoutables. Parmi les causes principales, le mauvais entretien des installations doit retenir votre attention.
Le ramonage n'est pas seulement nécessaire, il est obligatoire.
On entend par ramonage, le nettoyage par action mécanique de la paroi intérieure du conduit de fumée, dans le but d'éliminer les dépôts et d'assurer la vacuité sur toute sa longueur.

Quelle est réglementation en vigueur ?
Le Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) régit le ramonage en France et vous oblige à entretenir vos conduits de fumée pour assurer le bon fonctionnement des appareils et éviter les risques d'incendie ou d'émanation de gaz nocifs dans votre habitation.
Votre municipalité et votre compagnie d'assurance peuvent vous réclamer une preuve que le ramonage a bien été effectué.
La loi réglemente le nombre de ramonage à effectuer chaque année dont une fois au moins pendant la période d'utilisation des installations :

Pour les bâtiments individuels :
- 3 ramonages par an pour les installations à combustibles solides ou liquides
- 1 ramonage par an pour les installations à combustibles gazeux.

Pour les bâtiments collectifs :
- 2 ramonages par an pour les installations à combustibles solides ou liquides
- 1 ramonage par an pour les installations à combustibles gazeux.

Votre municipalité ou votre assureur peuvent également réglementer le nombre de ramonage par an.

Qui prend en charge le ramonage ?
Le règlement précise que c'est à l'occupant des lieux de prendre en charge le ramonage. Pour les bâtiments collectifs, ce dernier se fait à l'initiative du syndic, du gérant ou du propriétaire.
Au sein d'un immeuble, c'est le syndic qui est responsable du ramonage du conduit collectif.

Qui a le droit de ramoner ?
Le ramonage doit être effectué par un professionnel déclaré qui vous délivrera un certificat de ramonage à fournir à votre assureur en cas de sinistre.

Vous pouvez également ramoner vous-même vos conduits de fumée, mais un ramonage effectué par un professionnel, une fois par an, reste obligatoire.
Il n'y a pas de sanctions prévues en cas de non respect de la loi concernant l'obligation de ramonage. Mais en cas d'incendie, votre responsabilité civile ou pénale sera engagée et votre assureur pourra vous refuser le remboursement.

Quelle période pour effectuer un ramonage ?
Vous devez faire ramoner vos conduits de cheminée au moins une fois pendant la période d'utilisation des installations. Pour le second ramonage, n'attendez pas la fin de l'été, période synonyme de forte activité pour les professionnels.
Préférez le printemps, période à laquelle vous arrêtez de chauffer votre habitation, les dépôts liés à la fumée sont plus secs au printemps tandis qu'à l'automne ils sont plus humides et tenaces.

Les avantages du ramonage régulier :
Entretenir régulièrement vos conduits de fumée vous permettra de :
- réduire les risques d'intoxication au monoxyde de carbone en réduisant les émanations toxiques,
- faire des économies d'énergie (la suie, des branches entraînent une surconsommation de combustibles),
- réduire les risques d'incendie.

Note :
Les chaudières sont également soumises à un entretien annuel obligatoire.

Entretenir les conduits de fumée intérieurs et extérieurs, c'est assurer votre sécurité et celle de vos proches.

GROUPAMA GRAND EST

▸Coin cuisine

Terrine de noix de Saint-Jacques au saumon

Temps de préparation : 15 minutes ;
Temps de cuisson : 1 h 20
Ingrédients (8 personnes)
- 16 noix de Saint-Jacques,
- 500 grammes de saumon fumé,
- 1 botte de ciboulette,
- 2 échalotes,
- 3 blancs d'œuf,
- 40 centilitres de crème fraîche,
- 1 cuillère à café de cognac,
- Sel et poivre.



DR

Réalisation
Préchauffer le four à 150 °C.
Éplucher les échalotes et laver la ciboulette.
Mixer finement les échalotes, la ciboulette et le saumon fumé.
Incorporer les blancs d'œufs, la crème fraîche, le cognac, le sel et le poivre.
Beurrer un moule à cake et incorporer la préparation.
Répartir les noix de Saint-Jacques crues dans le moule et les immerger dans la préparation.
Faire cuire au bain marie pendant 1 heure 20 minutes.
Laisser refroidir avant de démouler.
Au moment de servir, couper la terrine en tranches et servir avec une mayonnaise.

▸Vient de paraître

«Folles de Django» est un roman d'Alexis Salatko paru aux éditions Robert Laffont (www.laffont.fr)

Ceci est un roman et cela vaut d'être rappelé, les lieux et personnages n'étant pas tous réels. En revanche, ce qui est bien réel, et magnifiquement conté, c'est la fantastique vie de Django Reinhardt (1910-1953), guitariste de jazz fabuleux aux doigts d'or. Ses caprices comme ses traits de génie, son insatisfaction permanente face à la vie comme ses rencontres avec les sommités du monde du jazz de l'époque (Duke Ellington, Coleman Hawkins et bien sûr Stéphane Grappelli) composent un rythme de lecture endiablé. Django, c'est aussi le Paris de la guerre, des grandes voix et personnalités du music-hall (Yvette Guilbert, Jean Sablon, Eddie Barclay…), d'une banlieue-zone et des caves de jazz. Mais il est une chose que Django préférera par dessus tout, après une tentative de conquête de l'Amérique : s'éloigner du jazz et se consacrer à sa peinture et à la pêche à la ligne.



20 euros

THIERRY MICHEL

Label Ouest (www.label-ouest.net) et L'Autre Distribution viennent de publier un CD reprenant 12 compositions de Django interprétées par des guitaristes d'horizons très différents.

L200 DOUBLE CAB Egalement disponible en single et ClubCab
Motorisation Diesel 2.5 DI-D 136 ch BM ou 178 ch BM ou BA
à partir de 18 900 € HT

ASX
à partir de 19 900 € TTC

Motorisation 1,8 DI-D 115 ch 1,8 DI-D 150 ch. 2 et 4 roues motrices Boite 6 vitesses automatique
Également disponible en version longue 7 places Motorisation 3.2 DI-D 200 ch
à partir de 27 900 € HT

PAJERO
MITSUBISHI MOTORS
Garantie 3ans ou 100.000 km
J.M. PECHINOT. votre nouveau concessionnaire
GARAGE EUROPE DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) - 03 80 52 99 50

▶ Sudoku

				9	3	5		
					4		1	
	9					6		2
3	2					8		
1				8				
	5				9			4
				4	8			7
7				6	2			9
2		8		7				

Résultat du précédent numéro

9	1	5	3	2	8	4	6	7
7	8	2	5	4	6	3	9	1
6	3	4	1	9	7	5	2	8
8	9	7	2	5	3	1	4	6
1	5	3	4	6	9	8	7	2
4	2	6	8	7	1	9	5	3
3	7	9	6	1	4	2	8	5
5	6	8	9	3	2	7	1	4
2	4	1	7	8	5	6	3	9

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne 98 €

◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne 185 €

◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:

Raison sociale:.....

.....

Adresse:

.....

Lieu-dit:..... CP:..... Ville:.....

Tél:.....

Fax:.....

Mobile: Email:@.....

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:

☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 19 octobre 2013 au 25 octobre 2013

Samedi 19

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement avec M.-C. Pietragalla, Chris Marquès, J.-M. Généreux et Shy'm, et avec Tal, Alizée, Lætitia Milot, Laury Thilleman, L. Ournac, D. Sargue, Brahim Zaibat, Titoff et Keen'V.

France 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec José Garcia, Bruno Salomone, Lynda Lemay, Alexandra Vandernoot, Christophe Riblon, Roch Voisine, Mathieu Madenian, etc.
23.00 On n'est pas couché.

France 3
20.45 Commissaire Magellan «La Miss aux deux visages». Téléfilm avec Jacques Spiesser, Moon Dailly.
22.45 Quartier latin. Téléfilm avec Théo Frilet, Claire Simba.
00.10 Appassionata «La Khovanchtchina». Opéra de Moussorgski.

Arte
20.45 L'aventure humaine «Les tribulations d'un brigand : De Londres au bagne australien».
22.15 Lemmy. Documentaire.

M6
20.50 Touch : «Ondes négatives», «La peur», «Trajectoires», «Une étrange machine», «1+1=3». Série avec Kiefer Sutherland ⓭.

Canal +
20.55 Cogan «Killing them Softly». Thriller (2012) de A. Dominik, avec Brad Pitt, Scoot McNairy (1h34) ⓭.

Dimanche 20

TF1
20.50 Shrek, il était une fin ★★★. Animation (2010) de Mike Mitchell (1h30). (voir Sélection)
22.45 Les experts. Série ⓭.

France 2
20.45 Le cœur des hommes. Comédie (2003) de Marc Esposito, avec Gérard Darmon, Jean-Pierre Darroussin, Bernard Campan (1h42).
22.30 Faites entrer l'accusé «Les mensonges de Denize Soares». Magazine de Frédérique Lantieri ⓭.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Quand Murdoch rencontre Sherlock», «Au diable les bonnes manières». Série avec Yannick Bisson ⓭.
00.10 L'Atlantide. Drame en NB (1932) de G.-W. Pabst, d'après Pierre Benoit, avec Brigitte Helm (1h30).

Arte
Journée Verdi
20.45 Passion Verdi ★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.15 Le Requiem de Verdi à la Scala de Milan. Concert.
23.50 Nabucco à l'Opéra de Rome par Riccardo Muti. Opéra.

M6
20.50 Capital «Vous mourez, ils en profitent !». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Poids-lourds : la dangereuse guerre des routiers». Magazine.

Canal +
21.00 Football «Lyon/Bordeaux».

Lundi 21

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Les anges». Téléfilm avec Mimie Mathy, Lorie Pester, Victor Quilichini.
22.50 Nos chers voisins. Série.
23.40 New York, unité spéciale. Série avec M. Hargitay ⓭.
01.20 Au Field de la nuit, avec Laurent Seksik, Lionel Duroy, Véronique Olmi, Amanda Sthers, Philippe Geluck, Sarah Biasini.

France 2
20.45 Castle : «Seuls dans la nuit», «Célèbre à tout prix», «Duel à l'ancienne». Série avec Nathan Fillion.
22.50 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

France 3
20.45 Les carnets de Julie «Grand format : Entre terre et mer, en Gironde». Magazine de Julie Andrieu.
23.50 La case de l'oncle Doc «Mort pour la cause du peuple».

Arte
20.50 Ne vous retournez pas. Fantastique en VO (1973) de Nicolas Roeg, avec Julie Christie (1h45).
22.35 Disgrâce. Drame en VO (2008) de S. Jacobs, d'après J. M. Coetzee, avec John Malkovich (1h51).

M6
20.50 Retour au pensionnat à la campagne «Le sens de l'effort».
23.00 Retour au pensionnat vu par… «Les élèves». Magazine.

Canal +
20.55 Lilyhammer (3 et 4/8). Série.

Mardi 22

TF1
20.50 Mentalist : «Mauvaises graines», «Sous influence», «L'employé du mois». Série avec Simon Baker ⓭.
23.25 Baby boom. Documentaire.

France 2
20.45 Nanny McPhee et le Big Bang. Comédie (2010) de Susanna White, avec Emma Thompson (1h45).
22.30 Infrarouge «Génération quoi ? (3 et 4/3)».
02.15 Au clair de la lune «Requiem de Fauré et Symphonie de C. Franck».

France 3
20.45 Un village français (7 et 8/12) : «La livraison», «Les trois coups». Série avec Robin Renucci, Audrey Fleurot, Thierry Godard.
22.25 Un village français… Ils y étaient «La vie dans le maquis».
23.40 White Material. Drame (2008) de Claire Denis, avec Isabelle Huppert, Isaach de Bankolé (1h40) ⓭.

Arte
20.50 Mea maxima culpa «La loi du silence». Documentaire.
22.35 Juifs et musulmans «Si loin, si proches (1 et 2/4)».

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Magazine.
00.05 Un poisson nommé Wanda. Comédie (1988) de C. Crichton, avec John Cleese, Jamie Lee Curtis (1h43).

Canal +
22.45 Football «Ligue des Champions : Marseille/Naples».

Mercredi 23

TF1
20.50 Esprits criminels : «Zugzwang», «L'ennemi public», «Étoiles filantes». Série avec Joe Mantegna ⓭.
23.25 Dr House. Série ⓭.

France 2
20.45 Surveillance. Téléfilm avec Thomas Jouannet, François Berléand, Léonie Simaga (1h26).
22.15 Un jour, un destin «André Bourvil, la rage de vaincre» ★★. Magazine présenté par Laurent Delahousse. (voir Sélection)
23.55 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Du Versailles des rois au Versailles de la République». Magazine.

Arte
20.50 Princesse Mononoké ★★★. Animation (1997) de Hayao Miyazaki, avec les voix de Cédric Dumont, Micky Sebastian (2h15). (Ados) (voir Sélection)
22.55 L'affaire Zarah Leander. Documentaire.
23.50 Yuki et Nina. Comédie dramatique (2008) de Nobuhiro Suwa et Hipppolyte Girardot (1h29).

M6
20.50 Cauchemar en cuisine. Magazine avec Philippe Etchebest.

Canal +
20.55 Du vent dans mes mollets. Comédie dramatique (2012) de C. Tardieu, avec Agnès Jaoui (1h26).

Jeudi 24

TF1
20.50 Crossing Lines : «Sorties de route», «Jusqu'à ce que la haine nous sépare». Série avec William Fichtner, Marc Lavoine, Moon Dailly.
23.45 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓭.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Sur les traces de Xavier Dupont de Ligonnès», «Afrique du Sud : Les raisins de la honte». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Bonheur : L'arme anti-crise». Magazine de Benoît Duquesne.
23.20 Alcaline, le concert «M».

France 3
20.45 Chouchou. Comédie (2003) de Merzak Allouache, avec Gad Elmaleh, Alain Chabat (1h40).
23.35 L'ombre d'un doute «Bordeaux, histoires de châteaux». Magazine de Franck Ferrand.

Arte
20.50 Borgen (7 et 8/10). Série avec Sidse Babett Knudsen, Brigitte Hjort Sorensen (1h56).
22.50 La promesse des matérieux innovants. Documentaire.
23.45 La dernière ambulance de Sofia. Documentaire.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓭.

Canal +
20.55 Dexter (5 et 6/12). Série avec Michael C. Hall ⓭.

Vendredi 25

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, Sébastien Demorand.
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Claudia Tagbo, Amelle Chahbi, Ary Abittan, Walter, Florent Peyre, A. Ducret, Manu Levy.

France 2
20.45 Chérif (1 et 2/8) : «Les liens du sang», «Faux-semblants» ★★. Série avec Abdelhafid Metalsi, Carole Bianic, Mélèze Bouzid, Lionnel Astier, Natalia Dontcheva. (voir Sélection)
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine de Frédéric Taddéi.

France 3
20.45 Faut pas rêver «Kerala, le joyau de l'Inde». Magazine présenté par Tania Young.
23.10 Enquêtes de régions.

Arte
20.50 Traque en série (5 et 6/12). Série en VO avec Laura Bach, Jakob Cedergren.
22.20 Double jeu «Pas de pardon». Téléfilm avec Senta Berger, Gerd Anthoff, Rudolf Krause (1h29).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓭.

Canal +
20.55 De l'autre côté du périph'. Comédie (2012) de D. Charhon, avec Omar Sy, Laurent Lafitte (1h31) ⓭.

SÉLECTION



■ Sherk 4, il était une fin - Shrek coule des jours paisibles entre Fiona, son épouse, et leurs trois enfants ; enfin, paisibles, c'est une façon de parler. Car Shrek a perdu le sommeil depuis qu'il a réalisé qu'il s'était embourgeoisé et ne faisait plus peur à personne. Pire, même les enfants ne frémissent pas, lorsqu'il lance son terrible rugissement. Cet ultime épisode de la saga de Shrek commence là où finissent la plupart des contes : «Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants». L'originalité consiste à dire que cette fin, considérée comme heureuse, ne l'est peut-être pas autant qu'on le pense habituellement. Avec ce retour en arrière, à l'époque où l'ogre Shrek terrorisait tout le monde, les scénaristes ont écrit une jolie histoire qui permet au héros de retrouver les différents personnages qui ont émaillé ses aventures, de l'âne bavard au Chat Potté, qui est devenu si potelé qu'il peine à se mettre debout. Menées à un excellent rythme, avec des décors extraordinaires et de nombreux gags, ces aventures mettent un terme brillant à cette superbe série qui a enchanté petits et grands depuis une décennie. Quant à la fin, elle clôt cette crise de la quarantaine par un bel hommage aux joies de la vie de famille, à l'amitié et à la solidarité. ***Dimanche 20, sur TF1, à 20h50.***

■ Passion Verdi - La soprano Natalie Dessay raconte la vie du plus célèbre compositeur italien d'opéras, Giuseppe Verdi, qui incarna les aspirations du peuple italien à la réunification. Rolando Villazon, Ruggero Raimondi ou Roberto Alagna, ainsi que plusieurs metteurs en scène racontent ce qui fait la spécificité de ce compositeur prolifique. On entend ses airs les plus célèbres chantés par d'immenses interprètes, et l'on perçoit parfaitement l'énergie extraordinaire qui traversait sa musique. Surtout, on comprend mieux pourquoi «La Traviata» retraçait l'histoire de sa vie amoureuse. Magnifique ! ***Dimanche 20, sur Arte, à 20h45.***

■ Un jour, un destin «André Bourvil, la rage de vaincre» - Avec Louis de Funès, il a formé l'un des couples comiques les plus populaires du cinéma français. Mais cet immense comédien était un homme d'une grande pudeur, héritage de ses origines paysannes. Dans ce bel et émouvant documentaire, plusieurs personnes viennent témoigner de son amour de la terre. S'il a caché longtemps qu'il souffrait terriblement d'un cancer, cela ne l'empêchait pas de faire une ultime blague sur le plateau du «Cercle rouge». ***Mercredi 23, sur France 2, à 22h15.***

■ Princesse Mononoké - Ashikata a défendu son village contre un sanglier qui l'a piégé avec un sortilège. Toute la richesse picturale du Japon éclate en des images superbes et féeriques. Une multitude de personnages, à la psychologie fouillée, donne corps à une histoire complexe. C'est superbe, souvent d'une grande poésie, et l'on ne peut s'empêcher de penser aux estampes japonaises, tant les dessins sont d'une subtilité de trait. Quant à l'histoire, elle tient de la fable écologique, de l'aventure épique et de la légende ancestrale. Un éblouissement pour les yeux, malgré sa longueur ! ***Mercredi 23, sur Arte, à 20h50.***

■ Chérif (1 et 2/8) - Capitaine à la Crim' de Lyon, Kader Chérif habite en face du commissariat. Adeline Briard, une jeune policière ambitieuse, devient sa partenaire. Deux héros aux caractères opposés, la recette n'est pas nouvelle. L'intérêt de cette nouvelle série, c'est son héros atypique, avec son air de se moquer de tout et de tout le monde, même de ses enquêtes. Abdelhafid Metalsi fait merveille dans ce personnage sympathique et bourré d'humour, et l'on ne s'ennuie pas en sa compagnie, d'autant que c'est souvent très amusant. ***Vendredi 25, sur France 2, à 20h45.***

Comme chaque année, et pour quelques semaines encore, c'est l'effervescence dans le monde de la betterave et de la filière sucrière.

Sucre, Saint Luc… et compétitivité

On attribue à Saint Luc - compagnon de l'apôtre Paul, exerçant la médecine, auteur du troisième évangile et par ailleurs saint patron des médecins mais aussi des artistes peintres et sculpteurs - la citation suivante : « *Se souvenir d'où l'on vient pour savoir où l'on va* ». D'autres sources estiment que c'est Saint Exupéry qui en est l'auteur. Enfin, on en retrouve une forme proche sous la plume de l'historien Fernand Braudel : « *pour espérer, pour aller de l'avant, il faut savoir aussi d'où l'on vient* ».

Toujours est-il que Saint Luc, en France, sert de repère aux producteurs de betteraves sucrières et aux fabricants de sucre. La fête commémorative de ce saint apparaissant le 18 octobre dans le calendrier, on considère effectivement qu'à cette date la récolte se termine et que les usines de transformation vont délivrer sur le marché les quelques 4,78 millions de tonnes de sucre produites par la France. Les deux tiers se retrouveront sous forme de sucre pour l'alimentation, le solde se partageant entre sucre pour les industries chimique et pharmaceutique, sucre pour fabriquer de l'éthanol et sucre hors quota pour l'exportation vers des pays tiers. Ce qui fait de la France (Hexagone et départements ultramarins) le premier producteur européen de sucre et le huitième mondial en moyenne sur cinq ans. « *C'est tout un pan de l'économie française. Il concerne une trentaine de départements et 44 500 emplois directs tout en générant 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an. Il faut aussi noter qu'il s'agit d'une activité non délocalisable avec des usines qui tournent 24/24 et 7/7 pendant une bonne centaine de jours* » plaide Bertrand du Cray, directeur du Centre d'études et de documentation sur le sucre (Cedus).



CEDUS

Le Cedus vient d'éditer deux nouvelles affiches pédagogique à destination du corps enseignant.

(R)EVOLUTION

Mais le monde bouge : 2017 marquera la suppression des quotas dans la filière. Et il va falloir être prêt à se confronter au marché mondial et à son acteur principal et le plus compétitif, le Brésil. C'est pourquoi le Conseil spécialisé de la filière a engagé, à la demande de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, « *une réflexion sur les perspectives pour les dix prochaines années, afin de dégager des orientations stratégiques propres à assurer la poursuite du développement du secteur.* »

Les maîtres mots qui porteront ces évolutions à venir sont compétitivité et qualité. Plusieurs pistes existent déjà et font l'objet de recherches et d'expérimentations grandeur nature. D'un côté, les chercheurs, notamment au niveau de l'Institut technique de la betterave (ITB), travaillent sur le gène de la betterave. Un programme, baptisé Aker Betterave 2020, regroupe onze partenaires autour des notions d'amélioration variétale, de réduction de l'impact environnemental des cultures, de doublement des rendements en sucre et d'amélioration des résistances naturelles. De l'autre, des idées pratiques : suppression du décolletage manuel à réception des betteraves afin de réduire les pertes marchandes ; amélioration, de façon globale, de la réception des récoltes ; amélioration de l'outil industriel pour gagner en compétitivité, passant par la baisse des coûts de production avec la réduction des consommations énergétiques comme base de travail ; amélioration de la compétitivité agricole avec des gains en rendement et qualité des betteraves…

CAMPAGNE 2013

La campagne avait commencé avec du retard car la météo n'a pas plus épargné le monde betteravier que les autres secteurs agricoles. Les semis ont commencé avec une semaine de retard et les pluies abondantes et températures froides qui ont suivi « *ont empêché les racines de pousser en nombre et dans de bonnes conditions.* » Heureusement, juillet et août se sont montrés bien meilleurs.

Les prévisions chiffrées actualisées de la campagne actuelle ont été publiées lors du dernier Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière du 7 octobre. « *Si la richesse en sucre des betteraves s'est améliorée ces dernières semaines, cela n'a pas été suffisant pour compenser la baisse du rendement betteravier induite par des conditions climatiques défavorables au printemps. Avec un rendement moyen estimé à 81 t/ha (+/-2 t/ha), la récolte betteravière devrait cependant atteindre 32 Mt, soit une baisse assez réduite par rapport à 2012 (33 Mt). Avec un stock du quota également en forte hausse en début de campagne 2013/14, les disponibilités en sucre du quota seront donc largement suffisantes pour contribuer à l'approvisionnement du marché communautaire à hauteur de 1,7 Mt, en sus du marché intérieur français* » peut-on lire dans le compte-rendu.

THIERRY MICHEL

Agenda

Chaque année, le Cedus participe à des évènements qui voient passer 150 000 personnes sur ses différents stands, dont 400 classes représentant 10 000 enfants. En cette fin 2013, outre la Semaine du Goût, le Cedus sera présent à la Foire internationale et gastronomique de Dijon, au Salon du Chocolat de Vannes (Morbihan), aux Gastronomades d'Angoulême (Charente) et au Salon de la Gastronomie de Bourg-en-Bresse (Ain).

DES DICTONS EN DIRECT DES TERROIRS



Le Centre d'études et de documentation du sucre (Cedus) vient d'éditer un petit recueil d'une trentaine de « dictons de nos régions ». À travers chacun d'eux pointe le terroir, l'agriculture ou encore les bons produits et plats des régions de France : le jour de la Saint Denise, faire des gâteaux est de mise ; à la Saint Barnabé, n'oublie pas de sucrer ton café ; à la Saint Anatole, confitures dans la casserole. La Sainte Marthe invite à faire des tartes et Saint Abel des confitures de mirabelles. Saint Nicolas plaide pour le chocolat alors que Saint Mathurin, des fruit rouges prédit la fin. Et bien sûr, à la Saint Luc, la betterave devient sucre !

RECETTE

Tarte rhubarbe-fraises

Fin de saison pour les fraises et pleine récolte pour la rhubarbe : voici donc une recette qui permet de marier les deux pour réaliser une tarte pour six personnes en tente minutes de préparation et vingt-cinq de cuisson.

Ingrédients

- 1 pâte brisée
- Pour la compote : citron vert non traité, 200 grammes de rhubarbe, 60 grammes de vergeoise brune,
- Pour la garniture : 1 kilo de fraises, 50 grammes de sucre glace.

Réalisation

Zester le citron vert et réserver.
Éplucher la rhubarbe, couper en tronçons de 3 centimètres environ, faire cuire à feu doux avec la vergeoise et le jus de citron vert jusqu'à obtention d'une compote bien moelleuse. Laisser refroidir.
Préchauffer le four à 180 °C (thermostat 6).
Étaler la pâte brisée et en piquer le fond avec une fourchette. Faire cuire à blanc environ 25 minutes.
Pendant ce temps, rincer les fraises, les équeuter et les couper en deux.
Répartir la compote de rhubarbe sur le fond de tarte doré et disposer les fraises sur la compote.
Juste avant de servir, parsemer le zeste de citron râpé sur les fraises et saupoudrer de sucre glace.


JULIE SCHWOB/GUILLAUME CZERW